

FORMATION MEDICALE CONTINUE

FACULTE DE MEDECINE DE REIMS

ASSOCIATIONS DE FMC DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Pour tous renseignements contacter :

- **M. Philippe CARRE, Responsable Administratif du département de FMC (D.U, D.I.U, CAPACITES) de la Faculté de Médecine de Reims (Doyen Pr MOTTE) :**
51 rue Cognacq Jay
tél. 03.26.91.37.47 - fax 03.26.91.86.50
mail : philippe.carre@univ-reims.fr
- **Mme Antoinette NAHE, Adjointe au Responsable Administratif**
tél. 03.26.91.83.07
mail : fmc@univ-reims.fr
- **Le Président du Département de Formation Médicale Continue (secrétariat)**
Professeur J-P. ESCHARD
Hôpital Maison Blanche - Pôle Locomoteur - 51100 REIMS
tél. 03.26.78.43.73 - fax 03.26.78.45.50
mail : jpeschard@chu-reims.fr

D.U, D.I.U ET CAPACITES : MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Pour pouvoir s'inscrire administrativement à une des formations proposées dans ce livret, il est nécessaire de se procurer un dossier d'inscription universitaire et de fournir :

- Une autorisation écrite du Professeur Responsable-Coordonnateur de la formation visée
- La photocopie du dernier diplôme obtenu
- La photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité
- La photocopie recto de la carte vitale.

Les inscriptions sont ouvertes du 4 octobre au 15 décembre 2007 (à l'exception du D.U de Contrôle des Plongeurs, ouvertes de février à avril 2008), et sont effectuées à la Faculté de Médecine, Département de Formation Médicale Continue, 51 rue Cognacq Jay, 51095 REIMS cedex.

A noter :

- Tous les D.U et D.I.U sont assujettis à un numéris clausus. Il convient donc de bien se renseigner sur les places encore disponibles avant de solliciter une autorisation d'inscription.
- Une inscription en D.U ou D.I.U ne confère plus le statut d'Etudiant.

D.U, D.I.U ET CAPACITES : MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

Pour pouvoir obtenir la délivrance d'un diplôme de formation médicale continue, merci de respecter impérativement les modalités suivantes :

Adresser :

- une demande écrite en indiquant le diplôme visé,
- l'adresse souhaitée de retour (adresse hospitalière exclue)
- un chèque d'un montant de 8 euros à l'ordre de l'Agent Comptable de l'URCA

à :

UFR Médecine de Reims
Département FMC
Service des Editions des Diplômes
51 rue Cognac Jay
51095 REIMS cedex

SOMMAIRE

DIPLOMES UNIVERSITAIRES, INTER-UNIVERSITAIRES ET CAPACITES

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

ANATOMIE CHIRURGICALE OTO-NEURO-LARYNGOLOGIQUE ET NEURO-OTOLOGIQUE (FMC SPE) (1 an - Pr AVISSE)	p. 11
APPROFONDISSEMENT EN PSYCHIATRIE ET PSYCHO-PATHOLOGIE DES ADULTES (FMC MG-SPE) (1 an - Pr F. LIMOSIN)	p. 12
ATTESTATION DE FORMATION A LA GESTION DE L'URGENCE EN MEDECINE DU SPORT	p. 12
CHIRURGIE DES ACCES VASCULAIRES POUR HEMODIALYSE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr CLEMENT)	p.12
CHIRURGIE ENDOVASCULAIRE (FMC SPE) (1 an - Pr CLEMENT)	p. 13
LA DOULEUR POUR LES SOIGNANTS (FMC MG-SPE) (1 an - Pr A. LEON - Mme M. DERZELLE)	p. 14
ECHOGRAPHIE DE LA HANCHE DU NOUVEAU-NE ET DU NOURRISSON (FMC SPE) (1 an - Pr MARCUS)	p. 14
FORMATION DES MEDECINS SAPEURS-POMPIERS OU PLONGEURS LICENCIES, AU CONTROLE DE L'APTITUDE ET AUX SOINS PREHOSPITALIERS DES PLONGEURS (FMC MG) (1 an - Pr CHAYS)	p. 15
GERONTOLOGIE CLINIQUE ET SOCIALE (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr BLANCHARD)	p. 15
MANAGEMENT DES HÔPITAUX, DES RÉSEAUX ET DES ORGANISATIONS DE SANTÉ (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr CLEMENT)	p. 16
MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT (FMC MG-SPE) (1an - Pr ESCHARD - Dr VESSELLE - Pr ETIENNE)	p. 16
NUTRITION ET DIABETOLOGIE PRATIQUE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr E. BERTIN)	p. 17
PRISE EN CHARGE CLINIQUE, PARACLINIQUE ET THERAPEUTIQUE DES VERTIGES (FMC SPE) (1 an - Pr CHAYS)	p.17
PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (FMC MG-SPE) (1 an - Pr SCHMIT)	p. 18
REANIMATION, SOINS INTENSIFS ET SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (D.U DE FORMATION A) (FMC MG-SPE) (1 an - Pr A. LEON)	p. 18

SIMULATIONS DE SITUATIONS CRITIQUES POUR L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES (FMC MG-SPE) (1 an - Pr A. LEON)	p. 19
SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES ET CONDUITES ADDICTIVES (FMC MG-SPE) (1 an - Pr F. LIMOSIN, Dr A. RIGAUD, Dr A-F. BERTIN-LEUTENEGGER, M. R DAVAL)	p. 20
THERAPEUTIQUE HOMEOPATHIQUE (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr QUEREUX - Dr DEMONCEAU)	p. 21

DIPLOMES INTER-UNIVERSITAIRES

ACCUEIL DES URGENCES EN SERVICE DE PEDIATRIE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr J. MOTTE)	p. 23
ALLERGOANESTHÉSIE (FMC SPE) (1an - Pr MALINOVSKY)	p. 24
ANDROLOGIE APPLIQUEE (FMC SPE) (1an - Pr STAERMAN)	p. 24
BIOLOGIE APPLIQUEE A LA REPRODUCTION (FMC MG-SPE) (1 an - Pr GAILLARD)	p. 25
CANCEROLOGIE DIGESTIVE DE L'INTER-RÉGION EST (FMC SPE) (1 an - Pr BOUCHE)	p. 25
CANCEROLOGIE EN MEDECINE OMNIPRATICIENNE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr T-D. NGUYEN)	p. 26
CHIRURGIE DE LA VERGE DE L'ADULTE (FORMATION SUPÉRIEURE À LA) (FMC SPE) (2 ans - Pr STAERMAN)	p. 26
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE (FMC SPE) (1 an - Pr QUEREUX)	p. 27
COLPOSCOPIE ET PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE (FMC SPE) (1 an - Pr QUEREUX)	p. 28
CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE CLINIQUE : TECHNIQUE ET APPLICATIONS (FMC SPE) (1 an - Pr PLUOT)	p. 28
CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE HUMAINE (FMC SPE) (1 an - Pr PLUOT)	p. 29
CYTOMETRIE EN RECHERCHE ET EN CLINIQUE (FMC SPE) (1 an - Pr PLOTON - Pr DUFER)	p. 29
ECHOGRAPHIE (FM SPE) (2 ans - Pr MARCUS)	p. 30
ECHOGRAPHIE UROLOGIQUE (FMC SPE) (1 an - Pr STAERMAN)	p. 31

ÉDUCATION DU PATIENT À L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE (en attente de validation des instances universitaires) (FMC MG-SPE) (1 an - Pr BERTIN)	p. 31	PEDAGOGIE MEDICALE (suspendu cette année) (FMC MG-SPE) (1 an - Pr BERNARD - Pr THIEFIN)	p. 43
EPILEPTOLOGIE (FMC SPE) (2 ans - Pr MOTTE)	p. 32	PEDAGOGIE MEDICALE APPLIQUEE AU SECOURISME (suspendu cette année) (FMC MG-SPE) (1 an - Pr M-H. BERNARD)	p. 43
ETHIQUE DES PROFESSIONS DE SANTÉ (FMC MG-SPE) (1 an - Pr M-H. BERNARD)	p. 33	PODOLOGIE MÉDICALE (suspendu cette année) (FMC SPE) (1 an - Pr ESCHARD)	p. 44
EXPERTISE EN ACCIDENTS MÉDICAUX (FMC SPE) (1 an - Pr M-H. BERNARD)	p. 33	PRISE EN CHARGE PERI-OPERATOIRE DES PATIENTS EN CHIRURGIE CARDIAQUE (FMC SPE) (1 an - Pr BAEHREL)	p. 45
FAMILLES, PATHOLOGIES ET CHANGEMENTS SOCIAUX (FMC MG-SPE) (1 an - Pr LIMOSIN) (suspendu cette année)	p. 34	RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE CANCÉROLOGIQUE (FMC SPE) (1 an - Pr MARCUS)	p. 45
FORCE (FORMATION À LA RECHERCHE CLINIQUE ET EPIDÉMIOLOGIQUE) (FMC MG-SPE) (1 an - Pr BLANCHARD - Pr JOLLY)	p. 35	RADIOLOGIE OTO-NEURO-OPHTALMOLOGIQUE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr L. PIEROT)	p. 47
FORMATION COMPLEMENTAIRE EN GYNECOLOGIE- OBSTETRIQUE POUR LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES (FMC MG-SPE) (1 an - Pr QUEREUX - Pr GABRIEL)	p. 35	REEDUCATION (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr BOYER)	p. 47
IMAGERIE MAMMAIRE (FMC SPE) (1 an - Pr MARCUS)	p. 36	REEDUCATION VESTIBULAIRE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr CHAYS)	p. 48
IMAGERIE NEUROVASCULAIRE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr L. PIEROT)	p. 36	REIN ET MALADIES SYSTÉMIQUES (FMC MG-SPE) (1 an - Pr RIEU)	p. 49
INFECTION PAR LE VIH (FMC MG) (1 an - Pr REMY)	p. 37	RYTHMOLOGIE DE STIMULATION ET DE DEFIBRILLATION CARDIAQUE (FMC SPE) (2 ans - Pr METZ)	p. 49
MALADIE D'ALZHEIMER ET PATHOLOGIES APPARENTEES (FMC MG -SPE) (1 an - Pr BLANCHARD)	p. 37	SANTE TROPICALE ET PATHOLOGIE DU VOYAGEUR (FMC MG-SPE) (1 an - Pr REMY)	p. 51
MEDECINE FOETALE (FMC SPE) (1 an - Pr GABRIEL)	p. 38	SEXOLOGIE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr STAERMAN)	p. 51
MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr ETIENNE - Pr ESCHARD Dr GARCIA - Dr MARECHAL)	p. 38	SOINS PALLIATIFS (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr T-D. NGUYEN)	p. 53
MEDECINE ET REANIMATION NEONATALE (FMC SPE) (2 ans - Pr P. MORVILLE)	p. 39	TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE (FMC MG) (1 an - Pr LEBARGY)	p. 53
MEDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT (FMC MG-SPE) (1 an - Pr DEHOUX)	p. 40	THERAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES (FMC SPE) (1 an - Pr G. SCHMIT, Dr Ph. LEDOUX)	p. 54
NEUROLOGIE PEDIATRIQUE (FMC SPE) (2 ans - Pr MOTTE)	p. 40	TECHNIQUES DIAGNOSTIQUES ET THERAPEUTIQUES EN ALLERGOLOGIE (FMC SPE) (1 an - Pr LEBARGY - Dr LAVAUD)	p. 55
NEURO-RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE (FMC SPE) (2 ans - Pr L. PIEROT)	p. 41	THÉRAPIE RELATIONNELLE PSYCHOGÉRIATRIQUE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr BLANCHARD)	p. 56
ONCO-UROLOGIE (FMC SPE) (2 ans - Pr STAERMAN)	p. 41	TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE TOXICOVIGILANCE (FMC MG) (1 an - Pr DESCHAMPS)	p. 56
PATHOLOGIE ET CHIRURGIE ORBITO-PALPEBRE-LACRYMALE (FMC SPE) (2 ans - Pr DUCASSE)	p. 42	TOXICOLOGIE MEDICALE OPTION TOXICITÉ DU MÉDICAMENT, PHARMACOVIGILANCE (FMC MG-SPE) (1 an - Pr DESCHAMPS - Dr TRENQUE)	p. 57
PATHOLOGIE FOETALE ET PLACENTAIRE (FMC MG-SPE) (2 ans - Pr D. GAILLARD)	p. 42		

TRANSFUSION SANGUINE ET MEDECINE DU DON (FMC MG) (1 an - Pr NGUYEN)	p. 57	GERONTOLOGIE (2 ans - Pr BLANCHARD)	p. 60
TRANSPLANTATION D'ORGANES (FMC SPE) (1 an - Pr CHANARD)	p. 58	MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT (1 an - Pr J-C. ETIENNE - Pr J-P. ESCHARD Dr B. VESSELLE)	p. 61
CAPACITÉS			
ALLERGOLOGIE (2 ans - Pr LEBARGY - Dr LAVAUD)	p. 59	MEDECINE D'URGENCE (2 ans - Pr LEON)	p. 62
ANGIOLOGIE (2 ans - Pr CLEMENT)	p. 59	PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES DE L'INTER-REGION NORD-EST (2 ans - Pr M-H. BERNARD)	p. 63
EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR (2 ans - Pr A. LEON)	p. 60	TECHNOLOGIE TRANSFUSIONNELLE (2 ans - Pr Ph. NGUYEN)	p. 63

UNITES D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M1 "SANTÉ" (1^{ÈRE} ANNÉE DE MASTER) MASTER RECHERCHE ET DOCTORATS

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M1 "SANTÉ" (1^{ÈRE} ANNÉE DE MASTER)

BIOTECHNOLOGIES FONDAMENTALES (Pr GUENOUNOU - Pr LE NAOUR)	p. 64	MODÈLES ANIMAUX ET MÉCANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES (Pr RIEU - Pr MILLART - Dr JAISSER)	p. 65
CONTRÔLE QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET BIOPRODUITS (Pr GANGLOFF)	p. 64	IMAGERIE MOLÉCULAIRE DE LA CELLULE AU CORPS ENTIER (Pr PLOTON - Dr BITTAR)	p. 65
MÉCANISMES MOLÉCULAIRES ET CELLULAIRES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN (Pr GAILLARD - Dr DOCO-FENZY)	p. 64	IMAGERIE MICROSCOPIQUE FONCTIONNELLE DE LA CELLULE ET DE LA MATRICE EXTRACELLULAIRE (Pr PLOTON - Pr DUFER)	p. 65
PHYSIOPATHOLOGIES DES INTERACTIONS CELLULAIRES ET MOLÉCULAIRES (Pr GILLERY - Pr JEANNESSON)	p. 64	MÉTHODES PHYSIQUES D'ANALYSES DU VIVANT (Pr MANFAIT - Dr SOCKALINGUM)	p. 65
BIOLOGIE ET PATHOLOGIES MOLÉCULAIRES (Pr TRENTÉSEAU - Dr BELLON)	p. 64	PRINCIPE ACTIF DES MÉDICAMENTS (UFR PHARMACIE) (Pr SAPI - Pr GUILLAUME)	p. 65
BIOMATÉRIAUX - BIOCAMPATIBILITÉ (Pr MAQUIN - Pr BALOSSIER)	p. 64	TOXICOLOGIE MÉDICALE (Pr MILLART - Pr ARSAC)	p. 65
INTERACTIONS HÔTES-AGENTS INFECTIEUX (Pr GANGLOFF - Dr VILLENA)	p. 64	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M2 "RECHERCHE SANTÉ" (2^{ÈME} ANNÉE DE MASTER)	
PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES MALADIES INFECTIEUSES (Pr GANGLOFF - Dr LE NAOUR)	p. 64	RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT (Pr S. BRIANCON)	p. 65
PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE DU MYOCARDE (Pr ELAERTS - Pr MILLART)	p. 64	MASTER RECHERCHE	
BIODISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS (Pr ANDRY - Pr VAUTION)	p. 65	BIOMOLÉCULES ET DYNAMIQUE CELLULAIRE (Pr PLOTON)	p. 66
CONNAISSANCE ET TECHNOLOGIES DES SUBSTANCES NATURELLES (Pr ZECHES - Dr VOUTQUENNE)	p. 65	MASTER DROIT PÉNAL (SITE FACULTE DE DROIT) (Pr SCHMIT - Pr M-H. BERNARD)(60 h)	p. 66

COORDONNEES ET ACTIVITES DE FMC DES SERVICES HOSPITALIERS DU CHU DE REIMS

AMH : American Memorial Hospital
HMB : Hôpital Maison Blanche
HRD : Hôpital Robert Debré
HS : Hôpital Sébastopol

URGENCES MEDICALES

SAMU (SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE) HMB
(Pr A. LEON) p. 68

SERVICE DES URGENCES HMB
(Dr Arnaud BAZIN) p. 68

SERVICE DES URGENCES PÉDIATRIQUES AMH
(Pr Jacques MOTTE, Pr Gérard LEFORT) p. 68

MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

MÉDECINE INTERNE HRD (Pr J-L. PENNAFORTE) p. 68

HÉMATOLOGIE CLINIQUE HRD (Pr DELMER) p. 68

ENDOCRINOLOGIE-MALADIES
MÉTABOLIQUES-MÉDECINE INTERNE HRD
(Pr Jean CARON) p. 69

UTEP (Pr Eric BERTIN) p. 69

MÉDECINE INTERNE - GÉRONTOLOGIE HS
(Pr François BLANCHARD) p. 69

MÉDECINE INTERNE - MALADIES INFECTIEUSES HRD
(Pr R. JAUSSAUD) p. 69

CARDIOLOGIE HRD (Pr METZ) p. 69

DERMATOLOGIE HRD (Pr BERNARD) p. 70

HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE HRD
(Pr THIEFIN) p. 70

MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION
HS (Pr BOYER) p. 70
HRD (Dr VESSELLE, Dr GUERIN) p. 71

ANTENNE MEDICALE DE PREVENTION DU DOPAGE
(Dr VESSELLE, Dr LAMIABLE) p. 71

MOYEN SÉJOUR GÉRIATRIQUE HS
(Dr KARIGER) p. 71

MOYEN SÉJOUR - RÉSIDENCE DES CAPUCINS
(Pr BERTIN, Dr BONNET) p. 71

NÉPHROLOGIE - HÉMODIALYSE HMB
(Pr RIEU) p. 71

NEUROLOGIE HMB (Pr Serge BAKCHINE) p. 71

PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE ET SANTÉ AU TRAVAIL
(Pr DESCHAMPS) p. 72

PÉDIATRIE A AMH (Pr MOTTE) p. 72

PÉDIATRIE B AMH (Pr MORVILLE) p. 72

PNEUMOLOGIE HMB (Pr LEBARGY) p. 73

PSYCHIATRIE ADULTES HRD (Pr LIMOSIN) p. 73

PSYCHOTHERAPIE DE L'ENFANT
ET DE L'ADOLESCENT HRD (Pr SCHMIT) p. 73

RADIOLOGIE HMB (Pr PIEROT) p. 73
RADIOLOGIE HRD (Pr MARCUS) p. 74

RHUMATOLOGIE
HMB PÔLE LOCOMOTEUR (Pr ESCHARD) p. 74

CHIRURGIE ET SPECIALITES CHIRURGICALES

CHIRURGIE DIGESTIVE, VISCÉRALE ET ENDOCRINIENNE
HRD (Pr DELATTRE) p. 75

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE HMB
(Pr DEHOUX) p. 75

CHIRURGIE PÉDIATRIQUE AMH (Pr LEFORT) p. 75

CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE HRD
(Pr BAEHREL) p. 76

CHIRURGIE VASCULAIRE ET MEDECINE VASCULAIRE HRD
(Pr CLEMENT) p. 76

GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE (Pr QUEREUX) p. 76

NEUROCHIRURGIE HMB (Pr ROUSSEAUX) p. 77

OPHTALMOLOGIE HRD (Pr DUCASSE) p. 77

ORL - CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU HRD
(Pr CHAYS) p. 77

UROLOGIE-ANDROLOGIE HRD (Pr STAERMAN) p. 77

ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION HRD (Pr LEON) p. 78

LABORATOIRES

ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES HRD
(Pr DIEBOLD) p. 79

BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - HYGIÈNE - HRD
(Pr DE CHAMPS) p. 79
BIOCHIMIE HRD (Pr MAQUART) p. 79

BIOLOGIE ET RECHERCHES PÉDIATRIQUES AMH
(Pr GILLERY) p. 79

GÉNÉTIQUE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
C.E.C.O.S - HMB (Pr D. GAILLARD) p. 80

HÉMATOLOGIE BIOLOGIQUE HRD (Pr NGUYEN) p. 80

HISTOLOGIE - CYTOLOGIE - BIOLOGIE CELLULAIRE
LABORATOIRE POL BOUIN - HMB
(Pr BIREMBAUT) p. 81

IMMUNOLOGIE (Pr COHEN) p. 81

PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE HMB
(Pr VILLENA) p. 81

PHARMACOLOGIE - TOXICOLOGIE HMB
(Pr MILLART) p. 82

DÉPARTEMENT D'INFORMATION MÉDICALE

(Dr BLANC) p. 82

RECHERCHE CLINIQUE

Coordonnateur : Pr D. JOLLY p. 82

PHARMACIE CENTRALE

(Pr GOURDIER, Pr WILLEMIN) p. 82

INSTITUT JEAN GODINOT

Directeur (Pr CURÉ)

D.U, D.I.U, p. 83

ACTIONS DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE p. 83

STAGES BIOFORMATION p. 84

DÉPARTEMENT D'INFORMATION MÉDICALE
(Dr KLOTZ - Dr MERLE) p. 84

COMITÉS PURIDISCIPLINAIRES
DE PATHOLOGIE D'ORGANE p. 84

RÉSEAU DES CANCERS DE LA THYROÏDE
(Dr SCHVARTZ) p. 84

DECRETS

MEDECINS : VOTRE OBLIGATION DE FMC p. 85

ARRETÉ DU 13/07/06 PORTANT HOMOLOGATION
DES RÈGLES DE VALIDATION DE LA FORMATION
MÉDICALE CONTINUE p. 86

BAREMES DE CRÉDITS DE FMC p. 87

ORGANISMES DE FMC EN CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉPARTEMENT DE FMC
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE REIMS p. 88

SOCIÉTÉ MÉDICALE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE REIMS p. 88

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FMC
DE CHAMPAGNE-ARDENNE p. 88

UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX p. 89

ASSOCIATIONS DE FMC
DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Ardennes p. 89

Aube p. 89

Marne p. 89

Haute-Marne p. 91

ASSOCIATIONS DE FMC
DE MÉDECINS SPÉCIALISTES p. 91

PROGRAMMES DES FMC ET CONGRES ORGANISES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE REIMS p. 93

COLLOQUES MULTIDISCIPLINAIRES
DE L'UFR MEDECINE DE REIMS p. 93

COLLOQUES MULTIDISCIPLINAIRES
DU CHU DE REIMS p. 93

CONGRÈS NATIONAUX, FMC ORGANISÉES
PAR LES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS :

DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Ardennes p. 94

Aube p. 94

Marne p. 95

Haute-Marne p. 96

DE MÉDECINS SPÉCIALISTES
Marne p. 96

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

DIPLOMES INTER-UNIVERSITAIRES

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RETIRER À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE REIMS, À PARTIR DU 4 OCTOBRE ET JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2007 :

~ **MR PHILIPPE CARRE,**

*Responsable Administratif du Département de Formation Médicale Continue
(Diplômes Universitaires, Inter-Universitaires, Capacités)*

tél. 03.26.91.37.47 - mail : philippe.carre@univ-reims.fr

~ **MME ANTOINETTE NAHE,**

Adjointe au Responsable Administratif du Département de Formation Médicale Continue

tél. 03.26.91.83.07 - mail : fmc@univ-reims.fr

CES DIPLÔMES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DES ORDONNANCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE. CES D.U ET D.I.U SONT ACCRÉDITÉS POUR LA FMC DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES (FMC-MG) ET DES MÉDECINS SPÉCIALISTES (FMC-SPE).

D.U : ANATOMIE CHIRURGICALE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIQUE ET NEURO-OTOLOGIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr C. AVISSE
- Co-responsables d'enseignement :
Service d'Oto-rhino-laryngologie :
Pr A. CHAYS, Dr P. CLAIR, Dr M. LABROUSSE,
Dr J-C. MEROL, Dr P. SCHMIDT,
Service de Chirurgie Générale :
Pr J-F. DELATTRE, Pr J-B. FLAMENT
Service d'Ophthalmologie : Pr A. DUCASSE,
Service de Chirurgie Cardio-thoracique : Dr S. RUBIN,
Service de Neurochirurgie : Pr B. SCHERPEREEL

Objectifs

■ Acquisition des connaissances anatomiques théoriques et pratiques indispensables à la pratique des actes chirurgicaux les plus courants, dans les différents domaines des spécialités chirurgicales de la tête et du cou. Ce diplôme compte un enseignement théorique soutenu par de nombreuses séances de dissections et de démonstrations opératoires.

Durée et organisation

La durée des études est de un an. Il est constitué de cours théoriques et démonstrations opératoires pour une durée totale de 36 heures et de séances de dissection pour une durée totale de 36 heures. L'enseignement théorique est réalisé au CHU de Reims, les séances de dissection sont réalisées au Laboratoire d'Anatomie de la Faculté de Médecine de Reims.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les internes inscrits en DES de spécialités chirurgicales traitant des pathologies de la tête et du cou,
- les médecins ORL, ophtalmologistes, neurochirurgiens, chirurgiens plasticiens.

Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable du professeur responsable du DU. Le nombre d'inscrits est limité à 8 places.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

300 euros pour les étudiants

600 euros pour les professionnels de santé

1 200 euros pour les candidats pris en charge par une institution.

Evaluation des connaissances

Assiduité aux cours obligatoire, une épreuve écrite sur la théorie de 1 heure, une épreuve orale de 15 minutes, avec 1 heure de préparation. Absence de rédaction d'un mémoire. Pour être reçu un candidat doit obtenir la note minimale de 10/20 à l'épreuve théorique, ainsi qu'à l'épreuve pratique.

Renseignements :

**Docteur Marc LABROUSSE, Service d'Oto-rhino-laryngologie
Hôpital Robert Debré - 51100 REIMS
tél. 03.26.78.37.81**

D.U : APPROFONDISSEMENT EN PSYCHIATRIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DES ADULTES (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr F. LIMOSIN
- Coordinateur : Dr J-M. HAVET

Objectifs

■ Acquisition des connaissances théoriques et pratiques pour le diagnostic et la prise en charge des adultes présentant une pathologie psychiatrique.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement est d'une année universitaire et comprend 70 heures réparties en 5 séminaires de deux jours avec :

- un enseignement théorique de 55 heures,
- une formation pratique sous la forme de travaux dirigés avec présentation de situations cliniques et de discussions (15 heures).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les personnes exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont titulaires d'un doctorat en médecine ou d'un D.E.S.S de psychologie, d'un diplôme d'état infirmier ou qui sont internes en psychiatrie.
- les étudiants titulaires d'une maîtrise de psychologie seront autorisés à s'inscrire dans la limite des places disponibles après réception des inscriptions des personnes exerçant une activité professionnelle en secteur public, privé ou libéral.

L'inscription s'effectue après accord du directeur de l'enseignement.

La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire. Le nombre d'étudiants est limité à 20 candidats par année, avec une répartition équitable des différentes catégories professionnelles.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

168 euros pour les étudiants
251,50 euros pour les professionnels de la santé
335,50 euros pour toute personne prise en charge dans le cadre de la formation continue par une institution.

Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire. Un examen de validation comprenant deux sessions sanctionne l'enseignement en fin de formation. Celui-ci comprend des Q.C.M théoriques et des Q.C.M à partir de cas cliniques. La durée de l'examen est de trois heures.

L'obtention du diplôme nécessite une note égale ou supérieure à 10/20.

Renseignements :

Secrétariat du Professeur F. LIMOSIN
Service de Psychiatrie Adultes
Hôpital Robert Debré
51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.78.26

D.U : ATTESTATION DE FORMATION A LA GESTION DE L'URGENCE EN MEDECINE DU SPORT

Equipe organisatrice

- Pr J-P. ESCHARD, Dr B. VESSELLE
- Pr A. LEON et ses collaborateurs

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Champagne-Ardenne et de la Marne (Docteur J-L. GRILLON, J-P. MONCHABLON) et l'Association Régionale de Médecine du Sport.

Objectif

■ Apporter aux médecins du sport des connaissances pratiques et des compétences complémentaires pour l'organisation et la gestion des situations d'urgence de terrain.

Durée, organisation et conditions d'inscription

L'enseignement comporte 2 jours de formation obligatoires pour les étudiants inscrits à la capacité et au diplôme universitaire de biologie et de médecine du sport, ainsi qu'aux médecins titulaires de ces trois diplômes ou du C.E.S de biologie et de médecine du sport (dans ces derniers cas, une simple inscription à la faculté de médecine de Reims est requise).

Evaluation des connaissances

L'attestation sera délivrée après participation assidue à l'ensemble du programme de formation.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J-P. ESCHARD
Hôpital Maison Blanche - Pôle locomoteur
tél. 03.26.78.43.73 - fax 03.26.78.45.50

D.U : CHIRURGIE DES ACCES VASCULAIRES POUR HEMODIALYSE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Service de Chirurgie Vasculaire et Angiologie (Pr C. CLEMENT) avec la collaboration du service de Néphrologie, Hémodialyse (Pr Ph. RIEU). D'autres spécialistes extérieurs impliqués dans la société

française et européenne des accès vasculaires pour hémodialyse interviendront, en fonction de leurs compétences respectives.

- Département d'anesthésie - réanimation (Pr A LEON - Dr BACH THAI)

Objectifs

- Enseigner les notions fondamentales chirurgicales indispensables au traitement chirurgical des accès vasculaires pour hémodialyse, de leurs complications à court et long terme.
- Intégrer les notions fondamentales médicales nécessaires à la prise en charge des malades insuffisants rénaux, des hémodialysés.
- Comprendre et appliquer les alternatives médicales ou chirurgicales à ces traitements.

Durée et organisation

Cet enseignement sera dispensé à partir de l'année 2007-2008, avec des séminaires répartis sur l'année Universitaire.

Il comporte des cours théoriques, un enseignement dirigé et des démonstrations pratiques répartis en 3 séminaires de 2 jours dont le programme détaillé est adressé après inscription. Les démonstrations pratiques consistent en des séances de retransmission d'interventions chirurgicales commentées, en direct du Bloc opératoire chaque matin de 8h30 à 13h.

Les 3 séminaires traiteront les chapitres suivants :

- Chirurgie première des accès vasculaires pour hémodialyse ;
- Chirurgie des complications des accès vasculaires pour hémodialyse ;
- Développement des alternatives à l'hémodialyse.

Conditions d'inscription

Ce diplôme d'Université est réservé aux chirurgiens, aux médecins s'intéressant à l'hémodialyse ou aux alternatives à cette prise en charge, aux Internes en cours de formation ainsi qu'aux personnes impliquées dans ce domaine d'activité.

Chaque séminaire est limité à 30 participants (20 chirurgiens ou internes en chirurgie et 10 médecins ou internes en médecine).

L'accès isolé à chaque séminaire est possible avec l'accord du coordinateur. Il donne droit à une simple attestation de présence et d'assiduité.

Droits d'inscription hors droits universitaires

Pour l'ensemble du DU sur une année :
900 euros pour les personnes prises en charge par une institution,
750 euros pour les inscriptions directes,
400 euros pour les Internes.
ou 400 euros pour inscription isolée (tous statuts) à un séminaire.

Evaluation des connaissances

La présence aux cours et aux enseignements dirigés et pratiques est obligatoire.

Validation sur épreuve écrite terminale, la moyenne étant requise pour la délivrance du diplôme.

Renseignements :

Professeur CLEMENT
Service de Chirurgie Vasculaire
Hôpital Robert Debré
51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.46.71
cclément@chu-reims.fr

D.U : CHIRURGIE ENDOVASCULAIRE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pr C. CLEMENT en collaboration avec des experts français et européens.
- Coordination : Pr C. CLEMENT

Objectifs

■ Enseigner les notions fondamentales indispensables à la réalisation du traitement chirurgical endoluminal de la maladie vasculaire. Il atteste d'un niveau minimum de connaissances théoriques et pratiques.

Durée et organisation

L'enseignement comporte des cours théoriques, un enseignement dirigé et des démonstrations pratiques répartis en 3 séminaires de 3 jours dont le programme détaillé est adressé après inscription et comporte en particulier les chapitres suivants :

- Généralités : radioprotection - produits de contraste
- Risques iatrogènes - matériels ancillaires - équipement opératoire,
- Indications, techniques, complications et résultats des angioplasties et des recanalisation en pathologie artérielle et en pathologie veineuse,
- Les moyens de contrôle,
- Place des endoprothèses,

- Techniques chirurgicales endoscopiques,
- Place de la chirurgie endovasculaire dans le traitement des maladies vasculaires,
Chaque séminaire est limité à 30 participants.

Conditions d'inscription

Il est réservé aux chirurgiens vasculaires spécialistes ou en cours de formation (inscription confirmée au D.E.S.C) et aux personnes impliquées en chirurgie endovasculaire.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

1 200 euros.

Evaluation des connaissances

La présence aux cours et aux enseignements dirigés et pratiques est obligatoire.

Validation sur épreuve écrite terminale, la moyenne étant requise pour la délivrance du diplôme.

Renseignements

Professeur CLEMENT
Service de Chirurgie Vasculaire
C.H.U Robert Debré - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.46.71

D.U : LA DOULEUR POUR LES SOIGNANTS (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr Alain LEON
- Coordinateur : Mme M. DERZELLE

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins généralistes et spécialistes, infirmières, kinésithérapeutes, sages femmes, psychologues, pharmaciens.

- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques pour la prise en charge des patients douloureux.
- Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale et non médicale continue.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 1 an et comprend 64 heures réparties en 4 séminaires de deux jours avec :

- une formation théorique enseignée à la Faculté de Médecine de Reims.
- une formation pratique sous forme d'enseignements dirigés avec présentation de situations cliniques et de discussions.
- des stages cliniques d'une durée de 6 journées en consultation de la douleur, soins palliatifs et douleurs post-opératoires.

Conditions d'inscription

Le diplôme est ouvert aux personnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont les titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins ou internes en médecine ou chirurgie, aux

pharmaciens, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux personnes autorisées souhaitant une formation théorique et une initiation pratique à la prise en charge des patients douloureux. L'inscription s'effectue après accord du directeur de l'enseignement. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire.

Le nombre d'inscrit est limité à 20, équitablement répartis entre les différentes catégories professionnelles. Les candidats seraient acceptés après une lettre de motivation et un entretien avec les responsables du D.U.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

- 183 euros pour un étudiant hospitalier,
- 274,50 euros pour un médecin ou tout autre professionnel de santé,
- 518,50 euros pour toute personne prise en charge dans le cadre de la formation continue par une institution.

Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire. Un examen de validation comprenant deux sessions sanctionne l'enseignement en fin de formation. Celui-ci comprend des questions rédactionnelles et des cas cliniques. La durée de l'examen est de trois heures. L'obtention du diplôme nécessite une note totale égale ou supérieure à 10 sur 20.

Renseignements

Secrétariat du Professeur LEON
tél. 03.26.78.70.30 - fax : 03.26.78.46.69

D.U : ECHOGRAPHIE DE LA HANCHE DU NOUVEAU-NE ET DU NOURRISSON (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pr MARCUS

Objectifs

- Améliorer la qualité du dépistage de la luxation et de la dysplasie de hanche.
- Abaisser l'âge du dépistage de la luxation congénitale de hanche qui représente une véritable urgence thérapeutique néo-natale.
- Dépister les dysplasies génératrices d'arthrose de hanche de l'adulte jeune.

Durée et organisation

Deux sessions annuelles et 4 stagiaires maximum par session. La durée est de 40 heures d'enseignement intensif et de travaux pratiques avec 6 mois d'assistance technique avec relecture des échographies faites par les stagiaires au cours de leur exercice médical.

Le lieu de formation est l'Unité d'Imagerie Pédiatrique (Service de Radiologie H.R.D-A.M.H).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les D.E.S de 3^{ème} et 4^{ème} années de Radiologie et Imagerie Médicale,

- les chefs de clinique-assistants et assistants des Hôpitaux de Radiologie,
- les D.I.S de Radiologie "nouveau régime",
- les stagiaires étrangers en formation A.F.S et A.F.S.A de Radiologie,
- les radiologues diplômés,
- les pédiatres ayant une expérience en échographie,
- les chirurgiens orthopédistes.

L'inscription des candidats reste subordonnée à l'autorisation du responsable du diplôme et après paiement des droits.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

- 410 euros pour les médecins diplômés,
- 250 euros pour les étudiants en cours de cursus.

Evaluation des connaissances

Examen écrit. Epreuve pratique et orale. Evaluation de l'activité échographique durant six mois.

Le candidat sera déclaré admis avec une note supérieure ou égale à la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Renseignements

Secrétariat du Professeur MARCUS
tél. 03.26.78.42.16

D.U : FORMATION DES MEDECINS (SAPEURS-POMPIERS OU PLONGEURS LICENCIES) AU CONTROLE DE L'APTITUDE ET AUX SOINS PRE-HOSPITALIERS DES PLONGEURS (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Pr André CHAYS (Directeur de l'enseignement)
- Dr A. BAZIN (Directeur adjoint de l'enseignement)
- Dr BONNET et Dr TREUTENAERE (coordinateurs)
- Dr JOURNE (responsable hyperbarie)

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins sapeurs-pompiers ou aux médecins licenciés plongeurs, chargés d'effectuer la visite médicale d'aptitude des plongeurs (non professionnels) et d'effectuer les éventuels soins d'urgence préhospitaliers aux plongeurs.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule en 40 heures de cours théoriques et 8 heures de travaux pratiques, sous la forme d'une semaine bloquée.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins de sapeurs-pompiers destinés à suivre les plongeurs,
- les médecins plongeurs licenciés
- les étudiants du 3^{ème} cycle, plongeurs licenciés.

La date limite de réception des demandes est fixée au 01.03.2008.

Dans tous les cas, l'inscription reste subordonnée à l'autorisation du responsable du diplôme.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

325,33 euros pour un médecin thésé
162,66 euros pour un étudiant du 3^{ème} cycle.

Evaluation des connaissances

La présence à la formation théorique et pratique est obligatoire.

Examen écrit (durée 1 heure - 3 dossiers cliniques).

L'admission est prononcée sur les résultats d'une épreuve écrite et sur une évaluation continue pour la pratique. Le candidat sera admis s'il a une note supérieure ou égale à la moyenne sur l'ensemble des épreuves.

Renseignements

Secrétariat du Professeur CHAYS et du Docteur BAZIN
Hôpital Maison Blanche
51100 REIMS
tél. 03.26.78.76.03

D.U : GERONTOLOGIE CLINIQUE ET SOCIALE (FMC MG-SPE) (SUSPENDU CETTE ANNÉE)

Equipe organisatrice

- Pr François BLANCHARD (Directeur d'enseignement)
- Pr Jean-Luc NOVELLA, Dr Daniel BONNET, Dr Eric KARIGER, Dr Charbanou JOCHUM
- Monsieur Alain VAUCHELIN, Madame Régine DELPLANQUE

Objectifs

- Acquérir des connaissances et un savoir faire pour le diagnostic et la prise en charge des pathologies et des situations cliniques particulières aux personnes âgées.
- Apprendre à travailler en coordination pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire et une qualité de soins et une qualité de vie des personnes âgées.

Thèmes des UE

Thèmes des UE communs avec le D.U de prise en charge gériatrique : gérontologie fondamentale, gérontologie sociale, gérontolo-psychologie, prise en charge gériatrique, démarche qualité en institution, dispositifs gériatriques institutionnels, éthique des soins aux personnes âgées.

Thèmes des UE spécifiques

Pathologies gériatriques, Situations à risques gériatriques, approfondissement en gérontologie fondamentale et en géronto-psychologie.

Durée et organisation

L'enseignement est délivré sur deux années, sous forme de UE. Chaque année, l'enseignement est commun avec le D.U de prise en charge gériatrique pour trois semaines plus deux semaines l'année A et une semaine l'année B.

Au cours de ces deux années, 50 demi-journées de stage dans des unités de soins gériatriques et 10 demi-journées de stage dans des structures extra-hospitalières.

Conditions d'inscription

Médecins et étudiants en Médecine ayant validé le C.S.C.T. Inscriptions limitées à 25 personnes, nécessitant l'accord d'un des responsables de l'enseignement après examen de dossier et éventuellement entretien préalable.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

Personnes prises en charge par la formation permanente et médecins installés depuis plus de deux ans :
Année A : 1 601 euros - Année B : 1 601 euros
Médecins remplaçants ou installés depuis moins de deux ans : Année A : 686 euros - Année B : 686 euros
Etudiants en médecine :
Année A : 229 euros - Année B : 229 euros

Evaluation des connaissances

Elle comporte un mémoire, un rapport de stage et un examen final en deux parties comportant une épreuve écrite à la fin de chaque année, après la dernière session, portant sur les trois UE enseignés pendant l'année, et un entretien oral.

Renseignements

Secrétariat du Service de Médecine Interne et Gérontologie Clinique - Hôpital Sébastopol
51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.44.10

D.U : MANAGEMENT DES HÔPITAUX, DES RÉSEAUX ET DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

Equipe organisatrice

- Reims (Pr C CLEMENT) et Compiègne pour le module spécifique Qualité Hospitalière.

Durée et organisation

Diplôme d'Université en 2 ans avec inscription ouverte tous les 2 ans, regroupant 4 Ensembles principaux (216 heures) :

- Gestion entrepreneuriale - Management : 72 h - 4 UE
- Santé : versant Hospitalier et Universitaire : 72 h - 6 UE
- Santé et Juridique : 36 h - 4 UE
- Santé et Économie : 36 h - 3 UE

Ces UE se dérouleront mensuellement, les Jeudi et Vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h, et ponctuellement le Samedi matin (préparation des mémoires). Planification mensuelle de Novembre à Juin, chaque année universitaire durant les deux ans de formation.

Conditions d'inscription

Inscription réservée aux Médecins, professionnels de la Santé en exercice, en limitant le nombre des inscriptions à 20, et aux étudiants des Facultés de Médecine, Droit, ou Gestion en limitant à 6 ce nombre avec possibilité de s'inscrire et de valider séparément l'un des quatre ensembles ou l'ensemble du diplôme.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

3 000 euros par an pour les Médecins, professionnels de la santé

200 euros pour les étudiants.

Ce coût tient compte des nombreux intervenants nationaux ou internationaux enseignant dans ce Diplôme d'Université.

Evaluation des connaissances

Possibilité de valider chaque ensemble séparément pour les étudiants ne bénéficiant pas de la totalité de l'enseignement. Cette évaluation s'effectue alors par un examen oral avec remise d'un certificat.

Validation du DU par examen oral terminal, couplé à la soutenance d'un mémoire de fin d'étude.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Claude CLEMENT

Service de Chirurgie Générale et Vasculaire -

Médecine Vasculaire

Hôpital Robert Debré -

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.46.71

D.U : MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT (FMC MG-SPE) (ENSEIGNÉ CETTE ANNÉE À L'ÎLE DE LA RÉUNION)

Equipe organisatrice

- Pr Jean-Paul ESCHARD
- Dr Benoît VESSELLE
- Pr Jean-Claude ETIENNE

Objectifs

■ Apporter une formation complémentaire aux médecins désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences en médecine du sport. Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la Formation Médicale Continue.

Durée et organisation

L'enseignement comporte 3 sessions de cours théoriques d'une semaine chacune et des séances de travaux pratiques réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. La présence aux séances d'enseignement est obligatoire. Les cours ont lieu de 8 h 30 à 18 h et se déroulent au Centre de Rééducation Fonctionnelle de l'Hôpital Sébastopol.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins titulaires du diplôme français de docteur en médecine,
- les internes en médecine,
- les étudiants ayant validé la totalité des enseignements et des stages hospitaliers du 2^{ème} cycle des études médicales,
- les titulaires d'autres diplômes universitaires,
- les personnes exerçant une profession de santé

Ces personnes peuvent y accéder après autorisation du directeur d'enseignement.

Le nombre de participants est limité à 40.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

170 euros pour les étudiants

250 euros pour les médecins thésés

Evaluation des connaissances

Un examen final a lieu à l'issue de l'enseignement théorique. La validation des travaux pratiques et la soutenance d'un mémoire sont nécessaires pour obtenir ce diplôme.

Attestation de formation à la gestion de l'urgence en médecine du sport (Cf infra)

Cette attestation est obligatoire à la validation du D.U et de la capacité.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J-P. ESCHARD

Hôpital Maison Blanche - Pôle locomoteur

51100 REIMS

tél. 03.26.78.43.73

fax 03.26.78.45.50

D.U : NUTRITION ET DIABETOLOGIE PRATIQUE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr Eric BERTIN, Pr Jean CARON, Pr Brigitte DELEMER, Véronique KLOPP

Intervenants : B. BÉDUCHAUD (infirmier d'éducation), A-F. BERTIN (médecin généraliste - alcoologue), E. BERTIN (professeur de nutrition), J. CARON et B. DELEMER (professeurs d'Endocrinologie), V. DURLACH (professeur de Thérapeutique), J-L. GRILLON (médecin du sport), V. KLOPP (psychologue clinicienne), M-C. LELEU (diététicienne), D. MALGRANGE (diabétologue - angiologue), M. MASURE (médecin généraliste - tabacologue), A. RIGAUD (psychiatre - alcoologue).

Objectifs

- Apporter aux soignants les éléments concrets et l'expérience d'une démarche globale dans les domaines de la prévention et la prise en charge des obésités (et des pathologies syndromiques du comportement alimentaire), du diabète de type 2. L'approche relationnelle pour les diverses pathologies à leurs différents stades, et l'identification des problématiques sous-jacentes à l'instaurance et à la persistance des comportements inadéquats ou à risque, seront particulièrement mis au travail.
- S'inscrire dans le cadre de la formation médicale continue, et favoriser les interactions entre les différents soignants et/ou sites impliqués.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement est d'un an. Cet enseignement comporte 5 sessions en fin de semaine (vendredi et samedi), soit 70 heures d'enseignement par méthode de pédagogie active, basée essentiellement sur des ateliers pratiques par petits groupes, des mises en situations et jeux de rôle, avec

simplement de brèves synthèses théoriques (complémentées par des supports écrits). Le programme de formation impose également d'assister à 3 demi-journées de consultations spécialisées au sein du Service du Pr CARON ; ces séances devant être réalisées au cours de l'année suivant la fin de l'enseignement.

Conditions d'inscription

Etre titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (ou étudiant ayant validé le CSCT).
Accès ouvert également aux I.D.E et diététicien(ne)s selon les places disponibles. Le nombre d'inscrits est limité à 20. Les candidatures sont à envoyer au Pr BERTIN (CV et lettre de motivation), et les conditions de sélection seront adressées par retour du courrier. La clôture des candidatures est fixée au 15 novembre.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

- 470 euros pour les médecins
- 250 euros pour un étudiant en CEM/IDE/diététicien(ne)
- 700 euros pour un candidat pris en charge par une institution

Evaluation des connaissances

Le diplôme universitaire de nutrition et diabétoLOGIE sera décerné à tout candidat ayant participé à l'ensemble du cycle d'enseignement et ayant assisté aux 3 séances de consultations, et ayant présenté avec succès un travail personnel (expérience clinique ou autre) à l'équipe organisatrice à l'issue de l'enseignement.
Ce diplôme n'ouvre pas le droit à la qualification par le conseil de l'ordre de médecin nutritionniste.

Renseignements

Professeur BERTIN
C.H.U 51100 REIMS - UTEP
tél. 03.26.78.94.28

D.U : PRISE EN CHARGE CLINIQUE, PARACLINIQUE ET THERAPEUTIQUE DES VERTIGES (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr A. Chays.
- Co-directeurs de l'enseignement :
Dr L. Seidermann, Dr M. Levêque, Dr E. Ulmer.
- Enseignants : Pr F. Boyer, Pr A. Chays, Mme A. Diot, Dr Th. Dubard de Gaillarbois, Pr R. Jaussaud, Dr M. Labrousse, Dr M. Levêque, Mme I. Paté, Pr L. Pierot, Mr. H. Quinard, Dr E. Regrain, Dr L. Seidermann, Dr E. Ulmer, Pr Ch. Van Nechel, Dr S. Wiener-Vacher.

Objectifs

- Acquérir les connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires à la compréhension de la pathologie vertigineuse et de ses méthodes d'exploration.
- Connaître les méthodes modernes d'exploration de la pathologie vertigineuse et leurs limites.
- Savoir utiliser l'arsenal des techniques d'explorations vestibulaires en fonction du tableau clinique.
- Savoir recueillir les éléments cliniques et paracliniques en faveur d'une pathologie centrale.

- Connaître les possibilités thérapeutiques modernes dans la pathologie vertigineuse.

Durée et organisation

Le Diplôme d'Université est organisé une fois par année universitaire, courant octobre.
Il a lieu dans le service ORL et Chirurgie Cervicofaciale du CHU de Reims.
L'enseignement est dispensé au cours d'une semaine pleine. Il comporte :
- un enseignement théorique de 9 demi-journées, soit un total de 25 heures,
- un enseignement pratique de 10 heures,
- soit au total 35 heures d'enseignement.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les internes inscrits en DES d'ORL ou de neurologie
- les docteurs en médecine en particulier médecins ORL, médecins de rééducation, neurologues, ophtalmologistes...

Nombre d'étudiants maximum : 10
L'inscription est soumise à l'autorisation préalable du directeur de l'enseignement.

Evaluation des connaissances

Elle se fera en deux temps :

■ Une demi-journée à la fin de l'enseignement et comportant :

1 : Un examen écrit, 30 minutes de rédaction, sur un sujet développé au cours de l'enseignement. Cet examen est noté sur 5 points,

2 : Un examen oral de 10 minutes après préparation de 10 minutes portant sur la discussion d'un cas clinique. Cet examen est noté sur 5 points.

■ Un mémoire de synthèse à partir d'une liste de sujets préétablis concernant un thème du cours. Ce mémoire de synthèse est adressé au directeur de l'enseignement au plus tard dans les 6 mois qui le suivent. Il est corrigé puis noté sur 10 points.

Les 3 notes sont ajoutées et sont déclarés admis les étudiants ayant obtenu un total d'au moins 10 points.

Droits d'inscription hors droits universitaires (environ 160 euros) :

300 euros pour les internes,

600 euros pour les médecins,

800 euros pour les professionnels de santé pris en charge par une institution.

Renseignements

**Secrétariat du Professeur A. CHAYS,
Service d'ORL du CHR-CHU de REIMS
tél. 03.26.78.71.25
fax 03.26.78.82.25**

D.U : PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

■ Pr G. SCHMIT (Directeur d'enseignement).

Objectifs

■ Aborder la compréhension des difficultés psychologiques de l'enfant et de l'adolescent dans une perspective psycho-dynamique.

■ Approfondir les principaux concepts psycho-pathologiques utilisés en clinique.

■ Permettre une réflexion sur les actions préventives et thérapeutiques dans le champ de l'enfance et de l'adolescence.

Durée et organisation

Le mardi de 14 h à 16 h de novembre à juin.

L'enseignement se fait sous forme d'exposés suivis de discussions et se déroule dans le Service de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Robert Debré.

Conditions d'inscription

Cet enseignement est ouvert aux différents intervenants dans le domaine de la santé mentale, du travail social et médico-social et d'une manière plus générale aux

personnes dont les fonctions impliquent des actions pédagogiques, éducatives ou thérapeutiques auprès de la population infanto-juvénile.

Sont admis à s'inscrire après avis de la commission pédagogique, et dans la limite des places disponibles :

- les docteurs en médecine, lettres et sciences,
- les internes des hôpitaux et des inscrits des 3^{ème} cycles des études médicales,
- les psychologues et personnels paramédicaux,
- les enseignants, les assistants sociaux et éducateurs, les responsables de Services publics et privés concernant l'enfance, les juristes.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 244 euros.

Evaluation des connaissances

Entretien avec les candidats à partir d'un mini-mémoire portant sur un sujet de leur choix parmi les thèmes traités au cours de l'enseignement.

Renseignements

**Secrétariat du Service de Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent - Hôpital Robert Debré - 51100 REIMS
tél. 03.26.78.72.19**

D.U : FORMATION A LA REANIMATION, SOINS INTENSIFS ET SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

■ Pr A. LEON

Objectifs

■ Donner la possibilité à des personnes d'acquérir des connaissances facilitant l'approche des techniques de soins spécifiques.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue et non médicale continue.

Durée et Organisation

L'enseignement se déroule sur une année et comprend 128 heures réparties entre :

■ une formation théorique en modules enseignés deux jours par mois : fonction circulatoire, fonction respiratoire, atteintes neurologiques, fonction rénale, fonctions hépatique et digestive, métabolisme et nutrition, lutte contre l'infection, surveillance post-interventionnelle et

complications post-opératoires, lutte contre la douleur, toxicologie et brûlures, pharmacie et produits sanguins, la réanimation, outil du plateau technique, réanimation et vie professionnelle.

■ une formation pratique réalisée sous la forme d'enseignement dirigé : mannequin de réanimation, utilisation de matériels, informatisation, gestion, techniques de soins et de prévention.

Conditions d'inscription

Ce diplôme est ouvert aux personnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont les titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins ou internes en médecine ou chirurgie, aux pharmaciens, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux personnes autorisées souhaitant une formation théorique et une initiation pratique à la réanimation.

L'inscription s'effectue après accord du responsable de l'enseignement. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire.

Le nombre d'inscrits est limité à 20 candidats par année.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

183 euros pour un étudiant hospitalier

274,50 euros pour un médecin thésé ou un autre professionnel de santé

518,50 euros pour une personne prise en charge par une institution

Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire.

Un examen de validation comprenant 2 sessions sanctionne l'enseignement en fin de formation.

Celui-ci comprend des QCM et des questions rédactionnelles. La durée de l'examen est de trois heures. L'obtention du diplôme nécessite une note totale égale ou supérieure à 10 sur 20.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Alain LEON

Hôpital Robert Debré

tél. 03.26.78.70.30

fax 03.26.78.46.69

D.U : SIMULATIONS DE SITUATIONS CRITIQUES POUR L'AMELIORATION DES COMPETENCES

Equipe organisatrice

■ Coordonnateur et directeur de l'enseignement :
Pr Alain LEON

Objectifs

L'enseignement s'inscrit dans la démarche d'évaluation des pratiques institutionnelle et notamment une démarche d'unité, de service ou de pôle. Il a pour but l'amélioration des compétences dans la gestion de situations critiques par la confrontation des participants professionnelles. Il peut être accompli simultanément avec une démarche ou des groupes de participants, multidisciplinaires ou non, à des situations réalistes.

Organisation de l'enseignement

La formation est organisée sur une année universitaire et comprend 7 séminaires d'une journée et demi (jeudi AM et vendredi M et AM). Chaque séminaire pour un thème, est organisé de la façon suivante : découverte du ou des simulateurs en fonction du thème, évaluation du pré-requis par simulation d'une situation critique simplifiée, feedback, formation théorique sur les points critiques, entraînement sur les points critiques, simulation d'une situation critique complexe, débriefing, évaluation du séminaire, évaluation des candidats et conclusion sur le thème. Les simulations des situations critiques sont réalisées à chaque fois que possible, en groupes multidisciplinaires. En fonction du thème, les simulations font appel à l'utilisation de patients standardisés. Pour un séminaire donné, lorsque le nombre de participants est insuffisant, l'organisateur se réserve le droit de supprimer la session.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire : tous professionnels ou groupes de professionnels amenés dans le cadre de son activité à rencontrer des situations critiques, ou reconnues comme telles, exceptionnelles ou non. Sont plus particulièrement concernés les professionnels exerçant sur les sites opérationnels : blocs opératoires, salles de surveillance post-interventionnelle, services de réanimation ou de soins intensifs, unités d'accueil des urgences ou SMUR. Le diplôme est ouvert aux professionnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral, titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins, aux internes en médecine ou en chirurgie. L'inscription est prononcée après l'étude du CV et d'une lettre de motivation du candidat, ou d'un groupe de candidats présenté par une institution dans le cadre de la préparation à l'évaluation des pratiques professionnelles.

Le candidat ou le groupe de candidats s'inscrit pour chacun des 7 séminaires. Il peut choisir de s'inscrire pour l'ensemble des séminaires, ou bien pour un seul des 7 séminaires. **L'obtention du diplôme est cependant assujettie à l'inscription, la participation à l'enseignement et à l'évaluation de trois séminaires.**

Durée des études :

La formation s'effectue sur une année universitaire. Chaque séminaire se déroule sur une après-midi suivie d'une journée entière.

Séminaire 1 :

Situations cardio-circulatoires critiques (arrêt cardiaque, infarctus du myocarde, troubles sévères du rythme cardiaque, choc cardiogénique, poursuite de resuscitation...).

Séminaire 2 :

Situations critiques en anesthésie (induction de l'anesthésie, check list, choc anaphylactique, monitoring de l'anesthésie réveil peropératoire, hypertension peropératoire, hypotension...).

Séminaire 3 :

Situations respiratoires critiques (crise d'asthme aiguë grave, décompensation aiguë d'une insuffisance respiratoire chronique, O.A.P, pneumothorax...).

Séminaire 4 :

Situations critiques en anesthésie (consultation d'anesthésie, intubation difficile, inhalation peropératoire...).

Séminaire 5 :

Situations critiques en traumatologie (état de choc hémorragique, traumatismes du rachis, traumatismes crâniens, annonce d'une mauvaise nouvelle...).

Séminaire 6 :

Situations critiques en neurologie (coma médicamenteux, état de mal épileptique, accident vasculaire cérébral, entretien pour don d'organes...).

Séminaire 7 :

Situations critiques en anesthésie (hyperthermie maligne, anesthésie du patient à risque, dysfonctionnement matériels, embolie gazeuse, gestion d'un incident ou d'un accident, méthodologie pour une démarche éthique).

Droits d'inscription pour 3 séminaires, hors droits universitaires :

225 euros pour un interne en médecine ou en chirurgie
450 euros pour un médecin ou tout autre professionnel candidat à titre individuel

600 euros pour un médecin ou tout autre professionnel, pris en charge dans la cadre de la formation continue par une institution.

Les droits d'inscription ne comprennent pas les frais de documentation (photocopies, gravages, restauration...).

Renseignements

Secrétariats du Professeur Alain LEON

DAR et SAMU – CHU Reims

tél. 03.26.78.70.30 ou 03.26.78.88.00

aleon@chu-reims.fr

D.U : SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES ET CONDUITES ADDICTIVES (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Sous la responsabilité du Pr F. LIMOSIN
- Dr A. RIGAUD (responsable de l'enseignement)
- Dr A-F. BERTIN-LEUTENEGGER, M-R. DAVAL

Objectifs

■ Apporter une formation spécialisée et complémentaire centrée sur les aspects pratiques et théoriques de la rencontre des médecins et des autres professionnels du champ sanitaire et social avec les usagers et les personnes dépendantes de substances psychoactives : alcool, drogues illicites, médicaments ou non détournés de leur usage, et tabac. Le champ des pratiques s'inscrit au carrefour de trois disciplines fondamentales : biologie (médecine) ; psychologie (psychologie clinique et psychanalyse) ; sociologie (culture et droit).

■ Les conduites d'alcoolisation et d'usage de drogues posent aux médecins le problème de leur prévention et de leur traitement qui appellent des interventions en partenariat voire en réseau avec les autres professionnels du champ sanitaire et social. Cette formation en addictologie a pour objectif d'offrir à ces professionnels une culture et un corpus de connaissances communs pour leur permettre de promouvoir et de coordonner les actions à mettre en oeuvre de façon spécifique et interdisciplinaire.

Organisation de l'enseignement

- Un cycle annuel permettant au mieux la poursuite normale des activités professionnelles.
- 93 h d'enseignement réparties en 5 sessions de 2 jours, de 9 h à 13 h et de 14 h 15 à 18 h, chacune

concernant un thème coordonnant ces aspects pluriprofessionnels et inter-disciplinaires ; aucun stage obligatoire n'est requis.

NB : les 24 heures signalées par la mention he* sont hors programme de l'examen de D.E.S.S de psychologie clinique.

■ Lieu : Faculté de Médecine de Reims
Rue du Maréchal Juin - 51095 REIMS Cedex
tél. 03.26.91.35.02

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire après avis de la Commission Pédagogique et dans la limite de 35 participants :

- les médecins : docteurs en médecine, internes de spécialité ou de médecine générale en TCEM,
- les psychologues et les personnels paramédicaux*,
- les étudiants inscrits au D.E.S.S de psychologie clinique et de psychopathologie,
- les assistants sociaux et éducateurs*,
- les autres professionnels du champ sanitaire et social diplômés*,
- les magistrats et juristes*,

*NB : diplômés et exerçant depuis au moins deux ans.

Droits d'inscription :

154,57 euros pour les droits universitaires
570 euros pour les droits de scolarité individuelle
733 euros pour la formation permanente
81,50 euros pour les étudiants

Avis de la Commission Pédagogique :

2^{ème} quinzaine d'octobre

Inscription :

du 15 octobre au 15 décembre 2007, directement au service FMC de la Faculté de Médecine tél. 03 26 91 83 07

Les inscriptions sont subordonnées à l'obtention d'un accord écrit émanant du Pr F. LIMOSIN.

Evaluation des connaissances

Attestation : participation assidue au cycle d'enseignement,

D.U : participation assidue et rédaction d'un mémoire soutenu devant le jury.

Renseignements

Docteur A. RIGAUD

Centre d'Alcoologie Médico-Psychologique

27 rue des Elus

51100 REIMS

tél. 03.26.88.45.35

fax 03.26.47.66.54

rigaud-51A01.epsdm@wanadoo.fr

D.U : THERAPEUTIQUE HOMEOPATHIQUE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

■ UFR de médecine de Reims :

Pr Christian QUEREUX (directeur de l'enseignement),
Dr Antoine DEMONCEAUX (coordinateur et représentant du CEDH, Centre d'Enseignement et de Développement de l'Homéopathie).

■ UFR de médecine de Strasbourg :

Pr Carole MATHELIN (directeur de l'enseignement),
Dr Jean-Lionel BAGOT (coordinateur).

■ UFR de pharmacie de Reims :

Dr L. VOUTQUENNE (directrice de l'enseignement),
Dr Antoine DEMONCEAUX (coordinateur).

Intervenants :

A. ALFASSA, J. BLANC, F. BOUTHORS, J-L. CHICHE, A. DEMONCEAUX, F. DONNER, I. HARISBOURE, J-C. KARP, J-F. LEDUC, P. MARIJNEN, C MOREAU, J. MOUILLET, L. VOUTQUENNE.

Objectifs

Ces diplômes sont destinés :

■ aux médecins généralistes et spécialistes et aux étudiants en médecine ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales souhaitant apprendre l'homéopathie et l'intégrer dans leurs possibilités thérapeutiques.

■ aux pharmaciens et étudiants en pharmacie souhaitant intégrer le conseil homéopathique à l'officine.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

■ A l'UFR Médecine : les docteurs en médecine français, les étudiants en médecine ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales.

■ A l'UFR Pharmacie : les docteurs en pharmacie français, les étudiants en pharmacie ayant validé la 6^{ème} année. Les candidatures sont à envoyer au secrétariat de la Faculté de Médecine (03 26 91 83 07) et de Pharmacie (03 26 91 35 51), 51 rue Cognacq Jay - 51100 REIMS. Le nombre de participants est fixé à une vingtaine par an. La sélection est faite sur étude du dossier personnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation.

Droits d'inscription hors droits universitaires, par année universitaire :

1200 euros pour les institutions,

860 euros pour les professionnels médecins,

860 euros pour les pharmaciens,

300 euros pour les étudiants.

Scolarité

La durée des études pour le D.U pour les médecins est de deux ans à compter de la rentrée universitaire 2007/2008 et comprend 184 h de formation.

L'enseignement est divisé en cours magistraux d'une durée totale de 72 h (9 journées) la première année et de 32 h (4 journées) la 2^{ème} année. Enseignements dirigés d'une durée totale de 40 h (10 demi-journées) la première année et de 16 h (4 demi-journées) la 2^{ème} année. Stage chez un praticien homéopathe : 6 demi-journées obligatoires. La durée des études pour le D.U pour les pharmaciens est d'une année commune avec les médecins sur le même programme (112 h). Seuls les travaux dirigés sont spécifiques à chaque catégorie professionnelle.

Contrôle des connaissances

Les candidats passent un examen comportant deux sessions par an (juin - septembre) organisées au sein de l'établissement. Pour être autorisés à se présenter à cet examen, les candidats doivent satisfaire aux obligations de scolarité (**assiduité aux cours magistraux et aux enseignements dirigés, ainsi qu'au stage chez le praticien homéopathe en deuxième année pour les médecins**).

A. L'examen comporte pour les médecins :

1. La première année :

Une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 3 h, portant sur l'ensemble du programme de l'année, notée de 0 à 20 et organisée dans l'université. Cette interrogation porte sur des questions générales concernant l'homéopathie (CROC : 10 pts), sur la matière médicale (une question : 5 pts), sur des cas cliniques (2 cas : 5 pts). Une moyenne supérieure à 10/20 est requise pour passer en 2^e année.

2. La deuxième année :

Une épreuve écrite anonyme, d'une durée de 3 h, portant sur l'ensemble du programme de l'année, notée de 0 à 20 et organisée dans l'université. Cette interrogation porte sur des questions générales concernant l'homéopathie, sur la matière médicale, sur des cas cliniques (cotation identique à la 1^{ère} année).

Une épreuve orale portant sur l'ensemble du programme d'enseignement de l'année, notée de 0 à 20 et organisée dans l'université. Pour être déclarés définitivement admis, les candidats doivent avoir obtenu une note de 10 sur 20 au moins à chacune des épreuves écrite et orale. **En cas d'échec à l'épreuve orale, la note de l'épreuve écrite ne peut être conservée pour une session suivante.** La réussite aux épreuves de deuxième année et la validation du stage permettent l'obtention d'un Diplôme Inter-Universitaire de thérapeutique homéopathique.

B. L'examen comporte pour les pharmaciens :

Les pharmaciens passent une épreuve écrite et orale en fin d'année portant sur leurs connaissances concernant l'homéopathie et leurs capacités à connaître les limites et indications de cette

thérapeutique dans leurs conseils à l'officine. Pour être déclarés définitivement admis, les candidats doivent avoir obtenu une note de 10 sur 20 au moins à chacune des épreuves écrite et orale.

Le jury des examens écrits et oraux est composé d'un président, enseignant universitaire et de trois membres choisis par ce dernier parmi les enseignants du D.U.

Renseignements

Service de Gynécologie-Obstétrique du Pr QUEREUX

Mme Sylvie PASCHAL

Hôpital Maison Blanche

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.35.17

fax 03.26.78.38.39

cquereux@chu-reims.fr

DIPLOMES INTER-UNIVERSITAIRES

D.I.U : ACCUEIL DES URGENCES EN SERVICE DE PEDIATRIE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine de Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg.
- Coordonnateur local : Pr J. MOTTE

Objectifs

■ Donner une formation complémentaire à des médecins afin de leur permettre, au niveau des Services d'accueil des urgences des hôpitaux, de participer à la prise en charge des enfants. Ce diplôme s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue.

Durée et Organisation

La durée de l'enseignement est d'une année universitaire. L'enseignement théorique comporte 60 heures de cours dispensés sous la forme de 2 séminaires de 2 à 3 jours répartis dans les 5 villes universitaires concernées. Cet enseignement théorique traite de la pathologie neurologique, respiratoire, infectieuse, cardio-vasculaire, digestive, uro-néphrologique, métabolique, et endocrinienne, hématologique et les urgences psycho-sociales.

Enseignement pratique :

- Pour les internes de spécialité et les résidents de médecine générale l'enseignement pratique est validé par un stage de pédiatrie dans un Service agréé par la commission pédagogique régionale durant leur diplôme. Ils devront avoir en outre effectué 13 gardes d'urgences pédiatriques dans un Service d'accueil des urgences pédiatriques qualifiant.
- Pour les Docteurs en médecine, l'enseignement pratique sera validé s'ils réalisent 4 semaines de stage à temps complet dans un Service d'accueil des urgences pédiatriques qualifiant et 20 demi-gardes (18 h - 1 h) dans un Service d'accueil des urgences pédiatriques qualifiant.

■ En plus du stage pratique un atelier pratique de réanimation cardio-respiratoire d'une demi-journée sera organisé dans chacune des universités participant au D.I.U.

Conditions d'inscription

Seront admis à s'inscrire :

- les médecins spécialistes en pédiatrie,
- les titulaires du diplôme d'état de médecin qualifié en médecine générale,
- les médecins spécialistes en santé publique,
- les diplômés du D.E.S d'anesthésie-réanimation chirurgicale,
- les médecins étrangers qualifiés en pédiatrie,
- les D.E.S de pédiatrie après validation d'un semestre de la spécialité
- les résidents en médecine générale sous réserve qu'ils aient effectué un semestre dans un Service de pédiatrie qualifiant durant leur résidanat.

Le nombre d'étudiants sera limité en fonction des capacités d'accueil après accord du responsable d'enseignement de chaque ville, membre de la commission pédagogique régionale.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

335,50 euros en formation initiale
823,50 euros en formation continue.

Evaluation des connaissances

Il comporte un examen écrit et un examen clinique, chacune des épreuves comptant pour la moitié de la note plus un examen oral. En outre, le stage pratique devra être validé par le maître de stage. L'assistance aux cours est obligatoire.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J. MOTTE
tél. 03.26.78.70.07 - fax 03.26.78.82.62

D.I.U : ALLERGOANESTHÉSIE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Nancy, Marseille, Montpellier, Reims
- Coordonnateur local : Pr Jean-Marc MALINOVSKY

Objectifs

■ Standardiser les pratiques en allergoanesthésie selon les recommandations pour la pratique clinique, publiées en 2002 par la Société Française d'Anesthésie Réanimation en collaboration avec la Société Française d'Allergie et Immunologie Clinique.

Durée et Organisation

Ce diplôme se déroule sur 1 an. Il comporte 15 heures de cours théoriques, 25 heures de travaux dirigés et un stage de 6 demi-journées. Enseignement théorique réalisé à Montpellier, Stages pratiques réalisés à Montpellier, Marseille, Nancy et Reims.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire sous réserve de l'autorisation du coordonnateur local :

- les anesthésistes-réanimateurs,
- les DES anesthésie-réanimation,

- les allergologues,
- les DESC d'allergologie et immunologie,
- Capacité d'allergologie,
- les dermatologues,
- les pédiatres.

Le nombre d'inscrits est limité à 50 étudiants pour l'ensemble des Facultés organisatrices.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 335 euros.

Evaluation des connaissances

Validation d'un carnet de stage obligatoire, examen écrit de 2 heures noté sur 20, oral pour les notes inférieures à 8/20. Pas de production de mémoire. Examen écrit réalisé sur les 4 sites, examen oral à Montpellier.

Renseignements

Professeur Jean-Marc Malinovsky
Département d'Anesthésie-Réanimation
Hôpital Maison Blanche
45 rue Cognac-Jay - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.84.85 ou 03.26.78.85.86
fax 03.26.78.85.99
jmmalinovsky@chu-reims.fr

D.I.U : ANDROLOGIE APPLIQUEE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Clermont-Ferrand I, Limoges, Saint-Etienne, Lyon I, Toulouse, Nice, Strasbourg, Bordeaux, Reims.
- Responsables : Pr J-Ph. DUMAS, Pr J-P. BOITEUX, Pr J. TOSTAIN, Pr H. LEJEUNE, Pr B. DORE, Pr F. MICHEL, Pr PLANTE, Pr J. AMIEL, Pr CLAVERT, Pr J-L. PARIENTE, Pr F. STAERMAN.
- Coordinateurs : Pr J. DUMAS, Dr J. HERMABESSIERE, Pr J. TOSTAIN, Pr H. LEJEUNE
- Coordonnateur local : Pr F. STAERMAN

Descriptif de la formation, durée et organisation

■ Un enseignement théorique concernant l'enseignement de la Fertilité, de la Sexologie et de Pathologies en Andrologie réparti en quatre séminaires de 2 à 3 jours dans les facultés de Clermont-Ferrand, Limoges, Lyon et Saint-Etienne.

■ Un enseignement dirigé délivré par les laboratoires de Biologie et de la Reproduction CECOS et les centres d'Assistance Médicale à la Procréation.

■ Un entraînement à l'étude de cas cliniques.

Contrôle des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un contrôle des connaissances qui comporte :

- une épreuve écrite d'une durée de 2 h notée sur 30.
- une épreuve orale notée sur 10
- un mémoire noté sur 20.

Le diplôme inter-universitaire d'Andrologie est délivré aux candidats ayant obtenu la moyenne.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les urologues spécialistes titulaires de la compétence en Urologie ou du DES d'Urologie.
- les internes en urologie, en gynécologie, en endocrinologie, en biologie de la reproduction.
- les DES et DIS en urologie en formation,
- les docteurs en médecine,
- les internes en médecine générale,
- les pharmaciens et internes en pharmacie travaillant en biologie de la reproduction,
- les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'une maîtrise de science et d'autres catégories de personnels exerçant dans un domaine en rapport avec l'andrologie (sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes).

Les inscriptions sont prises au secrétariat des facultés organisatrices des séminaires. Elles sont soumises à l'accord des coordonnateurs.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 381 euros.

Date limite d'inscription : 13 octobre 2007.

Renseignements

Professeur Frédéric STAERMAN
Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Département d'urologie - Andrologie
Hôpital Robert Debré
Avenue du Général Koenig
51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.49.54
fax 03.26.78.31.10

D.I.U : BIOLOGIE APPLIQUEE A LA REPRODUCTION (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg.
- Direction et coordination : Pr C. ROUX (Besançon)
- Coordonnateur local : Pr Dominique GAILLARD

Objectifs

■ Donner les connaissances fondamentales nécessaires au développement récent des techniques biologiques appliquées à l'étude des stérilités masculines et féminines et pour l'assistance médicale à la procréation. Le pré-requis nécessaire pour les futurs participants correspond aux données essentielles d'Histo-Embryologie, mais également de physiologie de la reproduction telles qu'elles sont enseignées dans les deux premières années du premier cycle des études de médecine.

■ Les objectifs pédagogiques en terme de **savoir faire** sont connaître au maximum de techniques appliquées à la biologie de la reproduction afin de savoir choisir celles qui sont le plus adaptées à la pathologie du couple concerné en éclairant au maximum le but et la faisabilité des différentes techniques.

■ Les objectifs en terme de **savoir être** concernent les réflexions personnelles sur ce type de pathologies et sur la biologie en général, sur les problèmes d'éthique, et les limites formulées dans les différentes lois.

Durée et Organisation

Ce diplôme a une durée de un an. Une dérogation peut être accordée par le conseil pédagogique aux candidats ayant une activité professionnelle pour valider les stages pratiques sur deux ans.

L'enseignement comprend un tronc commun et des stages pratiques. Le tronc commun se déroule sur une période de trois jours dans chaque université.

Il comprend 56 heures d'enseignement théorique, 14 heures de travaux pratiques.

Le stage pratique se déroule dans le centre habilité par le conseil pédagogique sur proposition des coordonnateurs locaux, il est réparti sur les 4 sites universitaires, dure deux semaines et peut être modulé.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine, de pharmacie,
- les résidents et internes de spécialités en fonction,
- toute personne titulaire d'un diplôme de niveau équivalent à des études de 3^{ème} cycle (D.E.S.S, D.E.A ...).

Sont admis à s'inscrire au titre de la formation continue tout candidat titulaire d'un diplôme de niveau équivalent à celui requis pour la formation initiale et subventionné à ce titre par une entreprise ou un organisme. Le nombre d'inscrits est limité à 30 par an pour l'ensemble des universités participantes.

Chaque candidat fait une lettre au responsable local avant de s'inscrire.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 305 euros.

Les étudiants préparant le D.I.U sur 2 ans seront exemptés de la part pédagogique des droits lors de leur inscription en 2^{ème} année.

Evaluation des connaissances

Le contrôle des connaissances comprend :

- un contrôle écrit à la fin de chacune des sessions d'enseignement théorique,
- une épreuve de travaux pratiques à la fin du cursus organisée dans chaque université,
- la réalisation et la soutenance d'un mémoire bibliographique.

Le diplôme est délivré par le président de l'université dans laquelle s'est inscrit l'étudiant. Il ne donne droit à aucune spécificité d'exercice professionnel.

Une attestation d'assiduité de cours sera délivrée à ceux qui ont suivi les cours sans faire les épreuves pré-citées.

L'évaluation de l'enseignement est effectuée après chaque semaine pour chaque site universitaire.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Dominique GAILLARD

tél. 03.26.78.85.84

D.I.U : CANCEROLOGIE DIGESTIVE DE L'INTER-REGION EST (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Responsable de l'Interrégion : Pr L. BEDENNE (DIJON)
- Coordinateur local : Pr BOUCHE (REIMS)

Objectifs

■ Compléter la formation des hépato-gastro-entérologues et des chirurgiens viscéraux pour leur permettre de connaître l'état des recherches fondamentales et cliniques dans les différents cancers digestifs.

■ Acquérir les bases en biologie cellulaire et moléculaire, épidémiologie et méthodologies des essais cliniques pour être à même de critiquer les multiples informations de la presse spécialisée.

Durée et organisation

Rythme biennal, les années paires. L'enseignement s'étend sur une année universitaire et est réparti en 5 sessions mensuelles de 2 jours qui se tiendront successivement dans les 5 facultés de l'Interrégion Est : Dijon, Strasbourg, Reims, Nancy, Besançon.

Pour les matières fondamentales et la chimiothérapie l'enseignement sera assuré sous forme de conférences et d'enseignement dirigé.

Pour l'étude des différentes localisations tumorales, l'enseignement reposera sur la participation active des étudiants grâce à un système de vote interactif.

Une formation pratique décentralisée sera réalisée

pour familiariser les étudiants au maniement des drogues, à la prévention et au traitement de leurs effets indésirables et de leurs complications. Des photocopies et le livre du CNIHM sur les produits anti-cancéreux seront remis aux étudiants.

Conditions d'inscription

Tous les 2 ans (années paires) seront formés environ 40 étudiants (8 par ville). L'enseignement est destiné :
- aux D.E.S, A.F.S et C.C.A d'Hépatogastro-entérologie,
- aux D.E.S, A.F.S et C.C.A de chirurgie viscérale,
- aux gastroentérologues et chirurgiens viscéraux en exercice des secteurs public et privé,
- aux autres spécialistes sur demande motivée.

Les inscriptions seront prises dans les différentes facultés de l'Interrégion Est.

Droits d'inscription :

223 euros pour les internes
426 euros pour les médecins thésés.

Evaluation des connaissances

Contrôle continu de 45 minutes à chaque session portant sur la session précédente. Le dernier contrôle aura lieu à la fin de la dernière session. Une seule absence, justifiée, est possible. Chaque évaluation est notée sur 20, la note cumulée des 5 évaluations sur 100. Pour obtenir le diplôme, une note supérieure ou égale à 50 est nécessaire.

Renseignements

**Service de Gastroentérologie, Professeur BOUCHE
C.H.U Robert Debré
tél. 03.26.78.71.70 ou 71.71 - fax 03.26.78.40.61
Mail : obouche@chu-reims.fr**

D.I.U : CANCEROLOGIE EN MEDECINE OMNIPRATICIENNE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine de Nancy et Reims
- Coordonnateur local Reims : Pr Tan Dat NGUYEN

Objectifs

Cet enseignement est destiné spécifiquement aux omnipraticiens, aux résidents, aux praticiens hospitaliers et internes de spécialité et à certains spécialistes désireux d'acquérir une formation cancérologique orientée vers la pratique médicale courante.

Cette formation a également pour objectifs d'améliorer le dépistage et la prise en charge des patients atteints de cancer à proximité de leur domicile et de favoriser la liaison entre médecins généralistes et cancérologues.

Durée et organisation

L'enseignement dure une année.

Conditions d'inscription

Le nombre d'inscrits est limité à 25 personnes. Début de l'enseignement novembre 2007.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un bref curriculum vitae, doivent être adressées, au Professeur NGUYEN (Institut Jean Godinot, 1 rue du Général Koenig - 51056 REIMS CEDEX) avant le 13 octobre 2007.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 300 euros.

Evaluation des connaissances

L'assiduité et la participation à l'enseignement conditionnent l'obtention du diplôme.

Renseignements

**Secrétariat de l'enseignement
Mme Marie-Hélène BRUNEAU
tél. 03.26.50.44.87 - fax 03.26.50.44.49**

D.I.U : FORMATION SUPÉRIEURE À LA CHIRURGIE DE LA VERGE DE L'ADULTE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr F. Staerman.
- Enseignants :
M. Amiel, M. Chevalier (Nice), M. Bondil (Chambery),
M. Costa, M. Faix, M. Wagner (Montpellier),
M. Cour, M. Delmas, M. Droupy, M. Giuliano,
M. Lebret (Paris), M. Cuzin, M. Leriche, M. Mouriquand,
M. Tremeaux (Lyon), M. Delavalière (Orléans), M. Rossi (Marseille), M. Staerman (Reims).

Objectifs

- Amener les étudiants à maîtriser :
- les connaissances médicales : épidémiologie, anatomie fonctionnelle, physiopathologie, évaluation et traitement médicaux, complications et leur prise en charge,
- les connaissances chirurgicales : anatomie chirurgicale, techniques opératoires, indications, complications et leur prise en charge,

Dans les problématiques suivantes :

- malformations du prépuce,
- micro-pénis,
- malformations et courbures congénitales de la verge,
- sténoses de l'urèthre,
- maladie de Lapeyronie,
- priapisme,
- dysfonction érectile,
- transexualisme

avec non seulement une formation théorique mais aussi pratique au travers d'interventions chirurgicales filmées en direct et en différé et d'aides opératoires.

Durée et organisation

Formation sur 2 ans. Maximum 6 candidats par Université. Au total : 138 heures de cours magistraux, 68 h de TD, 8 h de TP. Pas de stage nécessaire. Cours communs à tous les étudiants sur le territoire national par organisation de tout l'enseignement sous forme de séminaires inter-universitaires de 2 à 3 jours. Chaque université organise à son tour un séminaire.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

Les Chirurgiens Urologues, les Chefs de Clinique Assistants et les Assistants Hospitaliers titulaires du DESC d'urologie (2^{ème} année de clinicat).

Droits d'inscription hors droits universitaires

(environ 160 euros) :

400 euros pour les internes ,
600 euros pour les médecins,
600 euros pour les professionnels de santé pris en charge par une institution.

Evaluation des connaissances

Examen national organisé le même jour, à la même heure dans chaque université. Sujet national tiré au sort. Double correction pour le mémoire.

Fin de première année : Examen d'une durée de 3 heures comptant pour 40 % de la note finale (10/20 minimum pour passage en 2ème année).

Fin de deuxième année : Examen d'une durée de 3 heures comptant pour 40 % et mémoire comptant pour 20 % de la note finale.

Renseignements

Secrétariat du Professeur F. STAERMAN

tél. 03.26.78.49.54 - fax 03.26.78.31.10

D.I.U : CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

■ Pr Christian QUEREUX

Objectifs

Il s'agit de regrouper dans un enseignement les bases de la chirurgie gynécologique et de développer ses aspects spécifiques : chirurgie endoscopique, chirurgie vaginale, et chirurgie carcinologique, gynécologique et sénologique.

La prise en charge diagnostiques et thérapeutiques des différents pathologies gynécologiques fonctionnelles, organiques bénignes et malignes sera enseignée.

Les possibilités de la chirurgie mini-invasive seront abordées en développant les aspects techniques, les bases anatomiques, les indications, les risques et les résultats.

Durée et organisation

L'enseignement à une durée de 120 h réparties sur une année. Il se compose d'un enseignement théorique de 90 h de cours et d'un enseignement pratique de 30 h effectuées sous le forme de forums de discussion de cas cliniques, de séances de vidéo-projection d'interventions enregistrées. Cet enseignement est réparti sur 3 semaines non consécutives qui se dérouleront chaque année à Strasbourg (1 semaine), à Dijon (1 semaine), et à Nancy (1 semaine).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du DES de gynécologie – obstétrique,
- les inscrits au DES de gynécologie – obstétrique,
- les ressortissants étrangers justifiant d'un diplôme équivalent au DES de gynécologie – obstétrique ou d'un diplôme équivalent au Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et étant inscrits dans une Université française pour une spécialisation en Gynécologie-Obstétrique (DIS, AFS, AFSA).

Droits d'inscription hors droits universitaires :

300 euros pour la part pédagogique, à laquelle s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

Evaluation des connaissances

La participation à l'ensemble de l'enseignement est obligatoire.

En fin d'année est organisée une seule session d'examen comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale. L'épreuve écrite d'une durée globale de 3 h comporte deux sujets qui sont chacun notés sur 20. L'épreuve orale consiste en la présentation d'un mémoire ou d'un article personnel soumis à publication dans un journal. Ce mémoire ou cet article doit porter sur un sujet de chirurgie gynécologique et est noté sur 20. Le dépôt du mémoire ou de l'article personnel soumis à publication doit avoir lieu au plus tard 15 jours avant les épreuves d'examen.

Le candidat est déclaré reçu à l'examen s'il a obtenu une note globale moyenne supérieure à 10 sans note éliminatoire (inférieure à 6) à une des 2 épreuves.

En cas d'échec, tout candidat peut se réinscrire à une nouvelle session du D.I.U.

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 pour leur mémoire peuvent en garder le bénéfice.

Renseignements

Service de Gynécologie-Obstétrique du Pr QUEREUX

Mme Sylvie PASCHAL

Hôpital Maison Blanche

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.35.17

fax 03.26.78.38.39

cquereux@chu-reims.fr

D.I.U : COLOSCOPIE ET PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Le Service de gynécologie et d'obstétrique des Facultés de Médecine d'Amiens, de Lille et de Reims.
- Directeurs de l'enseignement : J-C. BOULANGER (Amiens), J-L. LEROY (Lille), C. QUEREUX (Reims)

Objectifs

- Acquisition d'une aptitude au diagnostic de la pathologie cervicale et aux différents traitements ambulatoires des anomalies du col utérin, de la vulve et du vagin.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur une semaine du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h, en alternance chaque année entre Amiens, Lille et Reims.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du certificat spécial de gynécologie-obstétrique ou de gynécologie médicale ou d'une équivalence,
- les étudiants en D.E.S de gynécologie-obstétrique.

Le nombre de candidats à s'inscrire est fixé en fonction d'étudiants par terrain de stage : 10 pour Amiens, 15 pour Lille, 10 pour Reims.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros en formation médicale (médecins thésés)
152,50 euros en formation initiale (D.E.S).

Evaluation des connaissances

Elle comporte un examen portant sur la reconnaissance de 50 clichés de colpophotographies.

Il y a par ailleurs nécessité d'organiser des stages pratiques de trois demi-journées auprès d'un colposcopiste expert des villes de Lille, Amiens, Reims ou de la faculté d'origine.

Renseignements

Service de Gynécologie-Obstétrique, Mme Sylvie PASCHAL
Hôpital Maison Blanche - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.35.17 - fax 03.26.78.38.39
cquereux@chu-reims.fr

D.I.U : CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE CLINIQUE : TECHNIQUE ET APPLICATION (FMC SPE)

Equipes organisatrices

- U.F.R de médecine des universités de Paris V, VI, VII, XI, XII, XIII et Reims
- Coordonnateur inter-régional : Pr J. AUDOUIN (PARIS)
- Coordonnateur local : Pr M. PLUOT (Reims)

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 1 an ; il comporte un enseignement théorique et des enseignements pratiques. Il est dispensé sous forme de 8 modules :

module 1 : techniques courantes de préparation en cytologie et cytologie cervicale,

module 2 : agents pathogènes, cytologie ovarienne, analyse d'image, immunocytochimie,

module 3 : imagerie moderne et prélèvements cytologiques, cytoponction du foie, cytométrie en flux, cytoponction : médiastin, poumons, rétropéritoine, pancréas,

module 4 : culture de cellules, récepteurs cellulaires, lavage broncho-alvéolaire, techniques en biologie moléculaire, technique en hybridation in situ, liquide céphalo-rachidien,

module 5 : fonctions cellulaires et cytogénétique, liquide articulaire, cytologie dermatologique, techniques ultrastructurales en cytologie, cytologie thyroïdienne (Pr M. PLUOT),

module 6 : cytologie ganglionnaire, appareil urogénital, cytologie des tumeurs osseuses,

module 7 : cytologie mammaire,

module 8 : cytologie des séreuses, oncogènes, coût de santé, cytologie des glandes salivaires, cytologie des tumeurs cérébrales.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme français d'état de doctorat en médecine ayant obtenu le C.E.S d'Anatomie Pathologique Humaine ou le D.E.S d'Anatomie et Cytologie Pathologiques,
- les médecins étrangers titulaires du D.I.S d'anatomie et de cytologie pathologiques, ou justifiant d'une spécialisation en Anatomie Pathologique Humaine jugée équivalente par le Conseil Pédagogique.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros.

Evaluation des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen comportant des épreuves théoriques et pratiques ; pour être admis à se présenter à l'examen, les étudiants doivent avoir suivi les enseignements théorique et pratique et avoir validé la totalité de leurs stages, selon l'option A (diagnostic) ou l'option B (travail de recherche dans un Laboratoire d'Anatomie Pathologique).

Renseignements

Secrétariat du Professeur M. PLUOT

Faculté de Médecine de REIMS

tél. 03.26.91.35.17

Pré-inscription :

Secrétariat du Laboratoire d'Anatomie

Pathologique du Centre Universitaire des Cordeliers,

15-21 rue de l'Ecole de Médecine - 75006 PARIS

tél. 01.43.29.28.90

D.I.U : CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE HUMAINE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg
- Direction et coordination : Pr F. PLENAT (Nancy)
- Coordonnateurs locaux :
Pr M. PLUOT, Pr M-D. DIEBOLD

Objectifs

■ Acquisition d'une aptitude au diagnostic en Cytologie Pathologique Humaine comprenant un enseignement de méthodologie en Cytologie, un enseignement d'épidémiologie et un enseignement portant sur chacune des spécialités de Cytologie Pathologique, cytologies cervico-vaginale et endométriale, mammaire, des séreuses, des tumeurs osseuses et des tissus mous, cytologie broncho-pulmonaire, cytologie des appareils urinaire et génital mâles, cytologie thyroïdienne, cytologie du liquide céphalo-rachidien et des tumeurs du système nerveux central, cytologie des organes lympho-hématopoïétiques, du tube digestif et des organes abdominaux profonds.

Durée et organisation

L'enseignement, théorique et pratique, se déroule sur un an à raison de 75 heures. Il comprend 5 modules organisés sous forme de séminaires en jours bloqués

(mercredi, jeudi et vendredi ou jeudi et vendredi, suivant leur durée). Ils se déroulent successivement dans chacune des villes de Faculté de la région Nord-Est.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins spécialistes en Anatomie Pathologique,
- les médecins de la C.E.E qualifiés en Anatomie Pathologique par l'Ordre des Médecins,
- les internes inscrits au D.E.S d'Anatomie Pathologique et ayant validé au moins 3 semestres,
- les étudiants inscrits au D.I.S d'Anatomie Pathologique et ayant validé au moins 3 semestres.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 305 euros.

Evaluation des connaissances

Un examen théorique et pratique est organisé à la fin de l'enseignement ; 2 sessions annuelles sont prévues. L'acquisition des 5 modules pourra se faire sur 2 années, non obligatoirement consécutives.

Renseignements

Laboratoire Central d'Anatomie et de Cytologie Pathologique - Hôpital Robert Debré - 51100 REIMS
Secrétariat du Professeur M. PLUOT
tél. 03.26.78.43.00

D.I.U : CYTOMETRIE EN RECHERCHE ET EN CLINIQUE (FMC SPE)

Equipe Organisatrice

- Le Diplôme Inter-Universitaire de Cytométrie en Recherche et en Clinique est organisé conjointement par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et les Universités de Grenoble I et de Reims Champagne-Ardenne en collaboration avec le centre de recherches du service de santé des armées.
- Coordonnateurs locaux : Prs J. DUFER et D. PLOTON.

Objectifs

■ Dispenser et valider les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en recherche et en clinique des méthodes de la cytométrie.
Ce D.I.U s'inscrit dans le cadre de la Formation Médicale Continue.

Durée et Organisation

Quatre sessions d'enseignement (3 à Grenoble et 1 à Reims) comprenant, au total, 12 jours de cours magistraux (soit 96 heures) et 7 jours de travaux pratiques (soit 56 heures).

Le programme traitera les sujets suivants :

Fluorochromes ; Cytométrie en flux (CMF) ; Cytométrie par analyse d'images (CAI) ; Immunophénotypage d'une hémopathie lymphoïde chronique ; Cellules couchées et progéniteurs en CMF ; Le cycle cellulaire : description, aspects morphologiques et biochimiques ; régulation ; Prolifération et CMF ; La GFP (Green Fluorescent Protein) et ses dérivés ; Microscope confocal ; Chimères GFP ; Etude de la cellule vivante ;

FRET, FRAP, FLIM ; Quantification du contenu ADN par CAI ; Applications cliniques en oncologie ; Microdissection laser et profiling moléculaire ; Du noyau interphasique au chromosome mitotique ; Caryotype standard ; Cytogénétique moléculaire ; Etude des fonctions cellulaires par CMF ; Cytométrie en biologie végétale ; Cytométrie en bactériologie ; Biopuces.

Conditions d'inscription

Cet enseignement s'adresse aux médecins, pharmaciens, biologistes, ingénieurs et chercheurs impliqués dans les sciences de la vie. Le nombre d'inscrits est limité à une vingtaine de personnes chaque année. Les candidats seront sélectionnés sur dossier par une commission pédagogique constituée des représentants du corps enseignant de chaque établissement organisateur et de leurs délégués.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros pour un étudiant de 3^{ème} cycle et pour une personne thésée

1 524,50 euros pour une personne thésée prise en charge par une institution (médecine du travail, C.P.A.M.).

Evaluation des connaissances

Les connaissances sont évaluées par un examen écrit national comportant deux épreuves de 1h 30 portant sur les enseignements (magistraux, pratiques et dirigés) et par un examen oral national portant sur tout le programme de l'enseignement. Ne sont autorisés à se présenter à l'oral que les candidats ayant obtenu la moyenne à l'écrit.

La validation du DIU est acquise si les candidats ont effectivement participé aux enseignements théoriques et pratiques et obtenu la moyenne à l'examen écrit et la moyenne à l'examen oral.

L'évaluation de l'enseignement est effectuée au travers d'un questionnaire écrit anonyme portant sur les objectifs de l'enseignement théorique et pratique,

sur les qualités pédagogiques des enseignants et sur les suggestions pouvant améliorer la qualité de la formation.

Renseignements

Professeur D. PLOTON - U.F.R de Médecine
tél. 03.26.91.83.36

D.I.U : ECHOGRAPHIE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pour la région Est, les Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg.
- Coordonnateur local : Pr C. MARCUS (Reims).

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins désirant se former à l'échographie et, en premier lieu, aux spécialistes diplômés ou en cours de formation du D.E.S de Radiodiagnostic et d'Imagerie Médicale et des D.E.S des différentes spécialités cliniques pour lesquelles l'échographie intervient de façon importante à titre diagnostique.

Durée et organisation

Les études se répartissent sur 1 ou 2 années universitaires suivant les options, 3 années au maximum. Elles comportent des enseignements théoriques, pratiques et des stages.

Le D.I.U d'échographie se décline en trois options :

- Pour les médecins spécialistes (D.E.S clinique ou équivalent) : D.I.U d'échographie option Spécialité Clinique (120 h),
Tronc commun + 2 modules dont un de la spécialité.
- Pour les médecins imageurs (D.E.S d'imagerie ou équivalent) : D.I.U d'échographie option Spécialité d'Imagerie (180 h),
Tronc commun + 4 modules.
- Pour les médecins généralistes et autres : D.I.U d'échographie option Généraliste (210 h),
Tronc commun + 5 modules.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie d'enseignement (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des modules choisis. Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun et pour chaque module, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités co-organisatrices. L'inscription de l'étudiant aux modules qu'il a choisis doit être déclarée au moment de l'inscription en première année. Les modules optionnels dont la durée se situe entre 20 et 40 heures sont : abdomen, génito-urinaire, gynécologie, obstétrique, organes superficiels, pédiatrie, vasculaire.

Les stages

Un stage doit être effectué pour le tronc commun ainsi que pour chaque module. Les stages hospitaliers seront effectués dans un Service agréé par le Conseil National Pédagogique et devront comporter au moins 30 vacations. Pour chaque stage, il sera remis au secrétariat une feuille de validation de stage remplie et signée par le chef du Service d'accueil.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les étudiants en cours de cursus de D.E.S. de radiodiagnostic et d'imagerie médicale, de médecine nucléaire, et les D.E.S. des différentes spécialités médico-chirurgicales utilisatrices d'échographie, ainsi que les D.I.S. nouveau régime correspondant ;
- les médecins spécialistes de radiologie et de médecine nucléaire ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie ;
- les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de la communauté européenne ne répondant pas aux critères définis aux alinéas 1 et 2 ;
- les médecins étrangers, titulaires d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou d'origine, justifiant du même niveau d'études que celui prévu aux alinéas 2 et 3.

Probatoire

Pour les non-spécialistes l'autorisation d'inscription est prononcée après réussite à un examen probatoire anonyme avec épreuves déterminées par un jury national portant sur un programme du niveau du concours de l'internat.

Le nombre d'inscrits est fixé par le Conseil Pédagogique National en fonction des possibilités des stages retenus pour chaque Faculté.

L'inscription des candidats se prend dans leur Université d'origine après autorisation du Professeur Coordonnateur local et après paiement des droits pédagogiques.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

330 euros à régler à la 1^{ère} inscription.

Renseignements

Secrétariat du Professeur MARCUS
tél. 03.26.78.42.16

D.I.U : ECHOGRAPHIE UROLOGIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- UFR de Médecine des universités de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Marseille, Nîmes, Montpellier, Paris V, VI, VII, Poitiers, Reims, Rouen.
- Coordonnateur local : Pr F. STAERMAN

Objectifs

■ Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et les pratiques des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Durée - organisation

Un an sous forme de deux modules théoriques et d'un enseignement pratique. Ce programme est commun à toutes les universités signataires, établi et actualisé par le conseil pédagogique national.

L'enseignement théorique comporte 40 h et comprend :

- un enseignement sur les bases physiques et techniques, incluant les différentes techniques Doppler,
- un enseignement sur le bas appareil uro-génital,
- un enseignement sur le haut appareil urinaire.

L'enseignement pratique comporte 60 heures, dispensées sous forme de stages dans les Services reconnus validant par le Conseil National, la référence étant celle qu'acquiert un D.E.S d'Urologie au cours d'un semestre au minimum dans un Service d'urologie validant pour l'échographie.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins urologues et radiologues diplômés ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice,
- les médecins étrangers justifiant le même niveau d'études après accord du conseil pédagogique national, sur proposition du responsable local
- les étudiants en cours de cursus après validation de la 2^{ème} année du D.E.S d'urologie, du D.E.S de radiodiagnostic et imagerie médicale et du D.I.S correspondant.

Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable du professeur coordonnateur de l'université pilote.

Contrôle des connaissances

La validation des deux modules théoriques et de l'enseignement pratique permet aux urologues d'être titulaires du D.U d'échographie-urologie génitale.

L'examen comprend une épreuve écrite anonyme d'une durée de 1 heure dont la correction est assurée par le jury national, la moyenne étant nécessaire pour se présenter aux épreuves pratiques et à la discussion du mémoire. Un mémoire d'échographie uro-génital est exigé. Une épreuve pratique sur patient termine le contrôle des connaissances. Une note d'épreuve pratique inférieure à la moyenne est éliminatoire.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

229 euros pour la formation initiale
533,50 euros pour la formation continue.

Renseignements

Secrétariat du Professeur F. STAERMAN
tél. 03.26.78.49.54 - fax 03.26.78.31.10

D.I.U : ÉDUCATION DU PATIENT À L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE (FMC MG-SPE)

EN ATTENTE DE VALIDATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Equipe organisatrice

- Directeur de l'enseignement : Pr Éric BERTIN (Reims)
- Enseignants : Christine BONVALET, Esteve FREIXA I BAQUE, Véronique KLOPP, Pr Jean-Daniel LALAU, Françoise MAITRE.

Objectifs

■ Favoriser l'acquisition des concepts, de la clinique et des pratiques éducatives pour améliorer la prise en charge des malades porteurs d'une affection chronique.

■ Être en capacité de construire, développer et conduire un projet éducatif dans le cadre de son exercice professionnel.

Durée - organisation

1 an mais possibilité de suivre la formation sur 2 ans. 136 h d'enseignement : 105 h d'enseignement, sous la forme de 5 UE déclinées chacune en 3 séminaires d'une journée et 21 h de stage (stages agréés). 10 h de validation.

UE 1 « Enjeux socio-économiques de la santé »,
UE 2 « Anthropologie de la maladie chronique »,
UE 3 « La relation de soin », UE 4 « De l'éducation à l'alliance thérapeutique », UE 5 « Ateliers de réflexion et accompagnement des projets de mémoire ; retour d'expériences de stages ».

Début des cours : janvier 2008.

Séminaires : de janvier à novembre.

Épreuve écrite : décembre.

Présentation du mémoire : décembre.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

Toute personne concernée par la maladie chronique ; en particulier :

- les soignants : docteurs en médecine, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, éducateurs médico-sportifs, infirmiers, puéricultrices et auxiliaires-puéricultrices, pédicures-podologues, orthophonistes, aides-soignants ;

- les membres des associations de patients ;
- les secrétaires médicales ;
- les membres des associations de promotion de la santé (CRES, CODES ...) et des centres d'examen de santé ;
- les personnels des organisations en charge de la santé : DRASS/DASS, URCAM, URML..., en particulier pour les porteurs de projet relatifs à l'éducation du patient ;
- les travailleurs sociaux ;
- les étudiants titulaires d'une licence ou équivalent dans le champ de la santé, du sanitaire ou du social.

Nombre d'inscrits limité à 20 personnes par an.
La sélection se fait sur dossier par le conseil pédagogique ; le cas échéant, après entretien complémentaire.

Adresser un CV et une lettre de motivation au Pr LALAU ou au Pr BERTIN : Pr Jean-Daniel LALAU, service d'Endocrinologie-Nutrition, Hôpital Sud - AMIENS - tél. 03 22 45 58 95 - jean-daniel.lalau@wanadoo.fr
Pr Éric BERTIN, service d'Endocrinologie-Nutrition, Hôpital Robert Debré - REIMS - tél. 03 26 78 94 28 - ebertin@chu-reims.fr

Contrôle des connaissances

1 h 30 d'épreuve écrite, rédaction d'un mémoire de fin d'année, et présentation publique du rapport.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

1500 euros pour les professionnels pris en charge financièrement,
1000 euros pour les professionnels
300 euros pour les étudiants.

Renseignements

Secrétariat du Professeur BERTIN - tél. 03.26.78.71.59

D.I.U : EPILEPTOLOGIE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine d'Aix, Marseille II, Bordeaux II, Grenoble I, Lille II, Lyon I, Montpellier I, Nancy I, Paris V, VI, Rennes I, Strasbourg I.
- Coordonnateur local : Pr J. MOTTE (Reims)

Objectifs

■ Dispenser et valider les connaissances théoriques et pratiques nécessaires aux diagnostics des syndromes épileptiques, aux traitements des malades atteints de ces affections, à la compréhension de l'affection et à la mise en oeuvre d'activités spécifiques de recherche.

Durée et organisation

La durée de ce diplôme est de un an.
L'enseignement comprend un tronc commun obligatoire et 4 disciplines optionnelles. Un candidat ne peut obtenir son diplôme que s'il a satisfait aux obligations du tronc commun et à celles d'au moins deux disciplines optionnelles.

Le tronc commun comporte un enseignement théorique consacré à l'épilepsie de l'enfant, l'épilepsie de l'adulte et l'électroencéphalographie.

Cet enseignement est dispensé sous la forme d'un séminaire de 5 jours, de 2 sessions d'immersion de 3 à 5 jours chacune, d'une participation à différentes journées d'études d'enseignement et de recherche placées sous l'égide du parrainage de la ligue française contre l'épilepsie, d'un stage pratique d'une durée cumulée de trois mois sur deux ans effectué dans deux structures (minimum) ou plus agréées par le collège pédagogique national, sous la responsabilité d'un maître de stage et de la rédaction d'un mémoire.

Les 4 disciplines optionnelles sont :

- épileptologie fondamentale (génétique, épidémiologie, recherche expérimentale, étude physiopathologique)
- investigation des épilepsies
- pharmacologie clinique
- psychopathologie et aspects médico-sociaux de l'épilepsie.

Cet enseignement est dispensé sous la forme de séminaires de 5 jours.

Conditions d'inscription

Le nombre d'inscrits est actuellement limité à 40.
L'inscription est précédée d'une pré-inscription demandée devant le collège pédagogique national. Cette pré-inscription est subordonnée à la possibilité d'effectuer un stage pratique et à la présentation d'un dossier montrant l'intérêt manifeste pour l'épileptologie.

Sont admis à s'inscrire :

- les neurologues et aux étudiants ayant fait acte d'inscription en neurologie dans le cadre du D.E.S de spécialité (3^{ème} et 4^{ème} année de D.E.S),
- les pédiatres et aux psychiatres,
- les neurochirurgiens,
- les étudiants de D.E.A de neurosciences ou doctorants et post-doctorants,
- les médecins étrangers à équivalence de diplôme.

Il reste ouvert à d'autres personnes concernées par l'épilepsie clinique et/ou fondamentale après acceptation de leur candidature par le collège pédagogique national.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

244 euros.
655,50 euros si ce D.I.U est préparé dans le cadre d'une convention de formation permanente.

Evaluation des connaissances

Les connaissances sont évaluées :

- par un examen écrit national se déroulant en un lieu unique comportant deux épreuves de une heure portant sur les matières du tronc commun et une épreuve de une heure pour chaque discipline optionnelle,
- par un examen oral national se déroulant en un lieu unique.

Le collège pédagogique national assure l'organisation des examens.

Pour être déclarés admis les candidats doivent avoir obtenu la moitié du maximum des points. Une note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J. MOTTE
tél. 03.26.78.78.99 - fax 03.26.78.40.18

D.I.U : ETHIQUE DES PROFESSIONS DE SANTÉ (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Besançon, Dijon, Reims
- Coordonnateur local : Pr M-H. BERNARD (Reims)

Objectifs

L'évolution de la pratique des professions de santé amène à des questionnements parfois difficiles quant aux objectifs poursuivis, et quant à la place laissée à la notion d'humanité. La judiciarisation croissante non seulement de la pratique des soins, mais des rapports sociaux en général, la multiplication des textes législatifs ou de recommandations diverses, s'ajoutent aux questions posées par l'émergence des communautarismes. Il est donc indispensable que les professionnels puissent avoir des repères structurés pour faire la part des choses entre convictions et points de vue personnels, recours frileux au juridique et toute puissance du scientifique pour construire une pratique qui, sans rien renier de ce qu'elle doit aux avancées scientifiques, reste centrée sur l'humain. L'objectif de ce diplôme est de proposer des outils de réflexion, pour construire et non pour apprendre une pratique.

Durée et organisation

Ce diplôme se déroule sur 1 an, d'octobre à juin. Il comporte 60 heures de cours théoriques, et 40 heures de travaux de groupe, soit un volume horaire total de 100 heures.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire après accord du Coordonnateur-Responsable local, sur envoi d'une lettre de motivation et entretien éventuel, les professionnels impliqués dans une pratique en rapport avec le soin aux personnes : médecins, pharmaciens, dentistes,

infirmiers, sage femmes, aide soignants, kinésithérapeutes, psychologues... mais aussi personnels administratifs des établissements de soins, professions juridiques en relation avec les disciplines de soins.

Nombre d'inscriptions ouvertes : 25 étudiants pour l'ensemble des Facultés organisatrices.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

250 euros pour les étudiants de 3^{ème} cycle,
300 euros pour les Professionnels de santé.

Evaluation des connaissances

- Une épreuve de rédaction écrite visant à la vérification de l'acquisition des connaissances de base et du niveau de réflexion éthique (notée sur 20),
- Un travail de mémoire à l'occasion duquel l'étudiant devra faire la preuve de sa capacité à poser un problème et à construire un argumentaire pour y répondre (noté sur 20) et qui fera l'objet d'une présentation orale devant un jury recruté parmi les enseignants du DIU.

Pour être admis, la moyenne à chaque épreuve est requise. Assiduité aux cours obligatoire.

Les Personnels Paramédicaux se verront délivrés en cas de réussite aux examens un diplôme de 2^{ème} cycle et un diplôme de 3^{ème} cycle pour les personnes titulaires d'un Doctorat.

Renseignements

Professeur Mary-Hélène BERNARD
Service de Neuro-Chirurgie
CHU de Reims
tél. 03.26.78.76.82

D.I.U : EXPERTISES EN ACCIDENTS MÉDICAUX (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris V, Paris Ouest, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse Purpan, Toulouse Rangueil, Vandoeuvre-Les-Nancy.
- Coordonnateur local : Pr M-H. BERNARD (Reims)

Objectifs

- Donner une formation de haut niveau indispensable à la pratique de ces expertises difficiles.
- Assurer une formation indépendante, universitaire, aux futurs experts de la liste nationale des experts en accidents médicaux.

Durée et organisation

Ce diplôme se déroule sur 1 an. Il comporte 70 h de cours théoriques et 30 h d'enseignements dirigés :

- 2 séminaires de 35 heures : l'un, portant sur le droit médical organisé à Paris, et l'autre portant sur l'expertise organisé à Paris ou en Province.
- des enseignements dirigés pour une durée de 30 h portant sur des dossiers d'expertises, études de documents..., organisés localement.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire sous réserve de l'autorisation du comité de Direction du DIU les Médecins thésés, titulaires soit d'un diplôme universitaire de réparation juridique du dommage corporel, soit de la 1^{ère} année d'un tel diplôme pour les villes dans lesquelles le diplôme se déroule sur deux années, soit du DESC de médecine légale et expertises médicales.

En dehors du cadre défini ci-dessus, des autorisations d'inscription pourront être délivrées par le Comité de direction sur avis du Coordonnateur Local en fonction du cursus du candidat.

Nombre d'inscriptions ouvertes : 50 étudiants pour l'ensemble des Facultés organisatrices.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

750 euros pour étudiants,
940 euros pour les médecins thésés,
1 100 euros dans le cadre d'une inscription prise en charge par une institution.

Evaluation des connaissances

2 épreuves écrites :

L'une comprenant 2 sujets à traiter sur une durée de 2 h.
L'autre, portant sur une discussion et une conclusion d'un dossier d'expertise en responsabilité médicale d'une durée de 2 heures.

Assiduité aux cours obligatoire.

Admission : la note de 10 à chaque épreuve écrite est requise.

Renseignements

Professeur Mary-Hélène BERNARD

Service de Neuro-Chirurgie

CHU de Reims,

tél. 03.26.78.76.82

D.I.U : FAMILLES, PATHOLOGIES ET CHANGEMENTS SOCIAUX (FMC MG-SPE)

EN ATTENTE DE VALIDATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Equipe organisatrice

- Coordinateurs locaux : Pr C-S. PERETTI, Pr F. LIMOSIN

Objectifs

Ce D.I.U se propose de permettre aux soignants d'acquérir un savoir faire :

- Pour évaluer l'impact du groupe familial sur le développement des pathologies individuelles tout autant que de mesurer les conséquences d'une pathologie mentale ou somatique sur les différents acteurs du groupe familial.

- Afin de disposer des moyens d'intervention leur permettant d'agir efficacement pour soulager la souffrance du patient et de son entourage.

- Leur permettant d'aborder les nouvelles formes de souffrances issues de l'évolution du groupe familial (divorce, nouvelles filiations, nouvelles parentalités...) et des mutations sociales (chômage, précarité, migrations, grand âge...).

Il s'agit donc de fournir une formation initiale ou un complément de formation aux professionnels de la médecine générale, de la pédiatrie, de la santé mentale de l'enfant et de l'adulte et de toutes les professions concernées par ce champ.

Les enseignements prendront en compte les aspects pratiques, cliniques, théoriques, historiques et de santé publique.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur une année universitaire. Le volume horaire global de formation est de 80 h réparties sur 8 mois. Cette formation se déroulera le vendredi de 18 h à 21 h et le samedi de 9 h à 18 h.

Cet enseignement inclura COURS MAGISTRAUX et PRESENTATIONS VIDEOS.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les psychiatres, les pédopsychiatres, les pédiatres et les médecins généralistes d'exercice public ou privé,
- les étudiants de 3^{ème} cycle des études médicales,
- les psychologues et étudiants en psychologie ayant validé la maîtrise,
- les infirmières, les assistantes sociales, les éducateurs (trices), les orthophonistes, les psychomotriciens.

Les candidatures seront sélectionnées par les responsables de l'enseignement au vue des pré-requis (lettre de motivation et C.V.).Le coordinateur et les responsables de l'enseignement se réservent la possibilité de rencontrer individuellement chaque candidat.

Le nombre d'étudiants est limité à 40.

Evaluation des connaissances

Il se fera sur un examen écrit et la présentation et la rédaction d'un mémoire dont le sujet aura été présenté en début d'année.

Modalités de contrôle des connaissances : obligation d'assiduité

Notes éliminatoires : 8

Conditions de redoublement : Oui si assiduité

Composition du jury : Pr C-S. PERETTI (Paris), Pr LIMOSIN (Reims), Dr J-M. HAVET (Reims) et Monsieur B. PRIEUR (Paris).

A la fin de la formation, chaque étudiant devra remettre aux enseignants une feuille d'évaluation anonyme jugeant le contenu de l'enseignement : les critères porteront sur l'organisation, le volume horaire et sa répartition, le contenu de l'enseignement, les sujets traités, la qualité des enseignants, les sujets insuffisamment traités.

Au décours de l'enseignement, une réunion des responsables de modules sera organisée afin de faire le bilan de l'enseignement et visant à l'améliorer en tenant compte d'une part des évaluations des étudiants et d'autre part de l'évaluation de la discipline.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

120 euros pour un étudiant,

340 euros pour un docteur en médecine

800 euros pour toute personne prise en charge financièrement par un organisme.

Renseignements :

Secrétariat du Professeur F. LIMOSIN

Service de Psychiatrie Adultes

Hôpital Robert Debré

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.78.26

D.I.U : FORCE : FORMATION À LA RECHERCHE CLINIQUE ET EPIDÉMIOLOGIQUE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr F. BLANCHARD, Pr Damien JOLLY (Reims)
- Pr Serge BRIANCON (Nancy)

Objectifs

■ Apprendre à concevoir, à mettre en oeuvre et à suivre un protocole de recherches, particulièrement dans le cadre des projets de recherches cliniques hospitaliers.

Durée et organisation

- 50 heures de cours sur les bases méthodologiques de la recherche clinique,
- 50 heures de séminaires organisées en 6 sessions d'une journée,
- 50 heures de pratique.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires et autres professionnels de santé.
- les étudiants des autres disciplines sont admis sur dérogation accordée par les responsables de l'enseignement.

Ce diplôme est donc ouvert et accueille des étudiants ne venant pas de disciplines médicales. L'autorisation d'inscription est délivrée à partir d'un examen de dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation éventuellement complétée par un entretien.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

213,50 euros.

Pré-Requis

Notions statistiques de base.
Examen probatoire éventuel.

Evaluation des connaissances

Le D.I.U est validé par une épreuve théorique qui a lieu au moins 3 semaines après la fin des cours et une épreuve pratique.

Renseignements

Secrétariat du Professeur JOLLY - D.I.M
Hôpital Maison Blanche - REIMS
tél. 03.26.78.83.23

D.I.U : FORMATION COMPLEMENTAIRE EN GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE POUR LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr C. QUEREUX et Pr R. GABRIEL

Durée et organisation

La durée des études est de un an mais peut être répartie sur deux années consécutives.

L'enseignement comprend :

- trois sessions d'enseignement théorique, de trois jours chacune, sous forme de cas cliniques
- trois séances d'enseignement dirigé (exercices de prescription) couplées aux sessions d'enseignement théorique
- un enseignement pratique à effectuer entre octobre 2007 et septembre 2008 sous une forme qui peut être adaptée à l'activité professionnelle du candidat : validation d'un stage dans un Service de gynécologie-obstétrique, participation à des consultations ou à des gardes.

Les cours ont lieu en salle de réunion de l'Institut Alix de Champagne - C.H.U REIMS.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les internes de médecine générale,
 - les médecins généralistes,
 - les internes inscrits à un DES de spécialité,
 - tout praticien titulaire d'un doctorat en médecine.
- L'inscription effective est soumise à une autorisation d'inscription délivrée par le coordonnateur régional. Le nombre d'inscrits est limité à 25.

Seront considérées en priorité les demandes d'inscription des médecins généralistes en exercice et celles des internes de médecine générale effectuant, ou ayant déjà effectué un stage dans un Service de gynécologie obstétrique.

Adresser une demande d'inscription avant fin octobre 2007 au Pr GABRIEL, service de gynécologie obstétrique, Institut Alix de Champagne, C.H.U REIMS.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

120 euros pour les internes de médecine générale et D.E.S en cours,
450 euros pour les médecins installés s'inscrivant à titre personnel,
1 000 euros pour les médecins inscrits au titre de la formation continue.

Evaluation des connaissances

Elle comprend un examen écrit national portant sur 6 cas cliniques (note minimum requise : 10 sur 20), la rédaction d'un mémoire sur un sujet de synthèse, la validation de la partie pratique par un jury régional.

Renseignements

Secrétariat (spaschal@chu-reims.fr) des Professeurs
QUEREUX et GABRIEL (rgabriel@chu-reims.fr)
tél. 03.26.78.35.17 - fax 03.26.78.38.39

D.I.U : IMAGERIE MAMMAIRE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pour la région Est, les Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg.
- Coordonnateur local : Pr C. MARCUS (Reims).

Objectifs

■ Acquérir dans le domaine de l'imagerie mammaire, une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice en imagerie mammaire ainsi que la connaissance des indications et des résultats des examens.

Durée et organisation

Les études comportent un enseignement théorique régional d'une durée de 33 h et un enseignement national de 10 h, établis sur un an. Un stage pratique est obligatoire soit d'un semestre dans un Service formateur au cours de l'internat ou du clinicat, soit de 200 h minimum durant la préparation du D.I.U dans un Service agréé.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les D.E.S de 3^{ème} et 4^{ème} années de radiologie et imagerie médicale.
- les chefs de clinique-assistants et assistants
- les assistants des Hôpitaux de Radiologie

- les D.I.S de radiologie "nouveau régime"
- les stagiaires étrangers en formation A.F.S et A.F.S.A de radiologie.

L'inscription des candidats se prend dans leur Université d'origine après autorisation du Professeur Coordonnateur local et après paiement des droits.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 250 euros.

Evaluation des connaissances

Un contrôle des connaissances sera d'abord assuré au niveau de chaque Centre Régional d'Enseignement par un examen écrit dont les questions auront été déterminées par le Conseil Pédagogique National.

A la fin des deux journées d'Enseignement National, un contrôle de connaissances complémentaire (excluant le programme de ces 2 journées), portera sur l'interprétation de dossiers radiocliniques et une synthèse orale d'une recherche bibliographique sur un sujet d'imagerie mammaire déterminé par tirage au sort pour chaque candidat dans sa région.

Le candidat sera déclaré admis avec une note supérieure ou égale à la moyenne.

Renseignements

Secrétariat du Professeur MARCUS

tél. 03.26.78.42.16 - fax. 03.26.78.40.90

D.I.U : IMAGERIE NEUROVASCULAIRE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine d'Amiens, Angers, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Cochin Port-Royal, Pitié-Salpêtrière, Necker-Enfants Malades, Bichat-Beaujon, Bicêtre, Créteil, Lariboisière Saint-Louis, Reims, Rennes, Rouen et Saint-Etienne.
- Coordonnateurs nationaux :
Pr S. BRACARD, Pr J-F. MEDER
- Coordonnateur local : Pr L. PIEROT

Objectif

■ Formation à l'imagerie de la pathologie vasculaire cérébrale et médullaire.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement se fait sur une année universitaire.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent

Droits d'inscription hors droits universitaires :

381 euros et 191 euros pour les Internes en D.E.S, 762 euros pour la formation continue (possibilité de prise en charge par un employeur au titre de la formation continue).

Dates et lieu d'enseignement :

Faculté de Médecine de Cochin - Port Royal
27 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS
Séminaires pratiques organisés dans les régions dont sont issus les participants

Renseignements (avant le 10 novembre 2007)

Pascale MAREYNAT

Secrétariat du Professeur Laurent PIEROT

Service de Radiologie - Hôpital Maison Blanche

45 rue Cognacq Jay

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.87.64 - fax 03.26.78.35.31

pmareynat@chu-reims.fr

Clôture des inscriptions : 10 novembre 2007.

Le nombre d'inscrits est limité à 50.

D.I.U : INFECTION PAR LE V.I.H (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Universités de Reims, Besançon, Dijon, Nancy, Strasbourg
- Coordinateur régional et local : Pr G. REMY.
- D.I.U proposé une année sur deux (prochain D.I.U 2007-2008)

Objectifs

Il s'agit d'un enseignement spécialisé et de formation médicale continue de l'affection par le VIH permettant aux participants d'acquérir une actualisation des connaissances dans les domaines épidémiologique, biologique, clinique et thérapeutique, principalement dans le but d'optimiser la prise en charge médicale et psycho-sociale des patients infectés par le VIH.

Durée et organisation

Ce diplôme a une durée d'un an. Il est dispensé sous forme de 5 modules de 2 journées (16 h) organisés par chacune des 5 facultés participantes. Le volume horaire de l'enseignement théorique est de 80 h.

Module 1 : historique, épidémiologie, primo-infection, modes de transmissions, aspects éthiques et sociaux.

Module 2 : manifestations cliniques. Bases virologiques et thérapeutiques. Pharmacologie.

Module 3 : Bases immunologiques, vaccinothérapie. VIH et grossesse. VIH et pays en voie de développement (programme ESTHER). Observance.

Module 4 : événements classant SIDA. Prophylaxie des infections opportunistes. Co-infections, hépatites. Morbidité et mortalité.

Module 5 : Prise en charge thérapeutique. Gestion des échecs et de la toxicité. Effets secondaires des antirétroviraux.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme d'état de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger,
- les internes des hôpitaux ancien régime,
- les internes de spécialité,
- les internes de médecine générale,
- les docteurs et les internes en pharmacie,
- les moniteurs d'études cliniques,
- les techniciens d'études cliniques,
- les personnels de soins infirmiers.

Les inscriptions ne peuvent être prises qu'après accord écrit d'un des membres du conseil des enseignants auquel une lettre de candidature doit être adressée.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

383 euros

Contrôle des connaissances

L'assiduité aux enseignements est exigée pour pouvoir subir les épreuves de contrôle de connaissances comportant une épreuve d'admissibilité écrite anonyme de deux heures sous la forme de questions rédactionnelles et une épreuve d'admission orale. Une seule session d'examen en juin.

Renseignements

Secrétariat du Professeur REMY
Service des Maladies Infectieuses
Hôpital Robert Debré
51100 REIMS
tél. 03.26.78.94.22

D.I.U : MALADIE D'ALZHEIMER ET PATHOLOGIES APPARENTÉES (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

Responsables pédagogiques :

- Pr F. BLANCHARD,
Université de Reims Champagne-Ardenne,
Hôpital Sébastopol - 51100 REIMS
- Pr Louis PLOTON,
Institut de psychologie, Université Lumière Lyon II

Equipe participante :

- Pr Serge BAKCHINE, Pr Jean-Luc NOVELLA,
Mme Isabella MORRONE, Dr Louis GONZALEZ

Objectifs

■ Acquérir, actualiser et mettre en perspective des connaissances au contact de chercheurs et de cliniciens avertis dans des champs tels que la neuropsychologie, la psychologie individuelle, groupale, familiale et institutionnelle, la neurologie et les pratiques médico-sociales.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur un an à raison de 120 h (4 modules d'une semaine) auxquelles s'ajoutent 40 demi-journées de stage ou travaux dirigés sous la conduite d'un maître de stage agréé par le comité pédagogique du diplôme.

Conditions d'inscription

Etudiants de 3^{ème} cycle.

Formation continue : médecins, psychologues, directeurs et cadres et personnels paramédicaux des établissements qui accueillent des personnes âgées souffrant de défaillance cognitives.

Le nombre d'inscrits en formation continue est limité à 30.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

- 1 100 euros pour les inscriptions individuelles,
- 1 450 euros pour les inscriptions employeurs.

Evaluation des connaissances

Le diplôme est validé après l'établissement d'un dossier de fin d'étude comprenant un projet de publication et la validation des stages devant un jury de soutenance du dossier.

Renseignements

Secrétariat du Professeur François BLANCHARD
Service de Gériatrie - Hôpital Sébastopol
Mme Isabelle CELLIER
tél. 03.26.78.44.10
fblanchard@chu-reims.fr
icellier@chu-reims.fr

D.I.U : MEDECINE FOETALE (FMC SPE)

Equipes organisatrices

- L'U.F.R de Médecine des Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg
- Coordonnateur régionaux : Messieurs les Docteurs Romain FAVRE et Bruno LANGER
- Coordonnateur local : Pr R. GABRIEL

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux spécialistes diplômés ou en cours de formation. L'objectif est l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de la médecine foetale, dans le but :

- Acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats des différentes techniques invasives.
- Améliorer ainsi la qualité de la prise en charge des patientes et des couples ayant besoin d'un diagnostic prénatal.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur un an. Le programme est commun à toutes les universités signataires. Il est établi et actualisé par le conseil pédagogique. Les enseignements théoriques sont organisés sur plusieurs sites avec une répartition en modules.

La durée de l'enseignement théorique est d'environ 100 h avec au minimum les modules suivants :

- un module de génétique/cytogénétique 15 h,
- un module d'embryologie 5 h,
- un module de foeto-pathologie 5 h,
- un module d'imagerie (écho-IRM-rx) 15 h,
- un module de prise en charge obstétrical 35 h,
- un module de prise en charge pédiatrique 13 h,
- un module sur les aspects de la prise en charge psychologique 5 h,
- un module sur l'aspect organisationnel 5 h.

L'enseignement pratique est dispensé sous forme de stages dans les Services reconnus validant par le conseil pédagogique. La durée de l'enseignement pratique comporte deux modalités qui peuvent être complémentaires : participation à un minimum de

20 réunions pluridisciplinaire et/ou participation à un stage clinique au sein d'une équipe de diagnostic agréé pour une durée minimale de 20 vacances.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

■ Au DU de médecine foetale option gynécologie-obstétrique :

- les médecins spécialistes, les étudiants en cours de formation au-delà du 2^{ème} semestre de formation gynécologie-obstétrique,
- les médecins étrangers justifiant du même niveau d'étude, après accord du coordonnateur local ou inter-régional.

■ Au D.U de médecine foetale :

- les médecins spécialistes (radiologie, pédiatrie, chirurgie infantile) et les étudiants en cours de formation au-delà du 2^{ème} semestre de formation dans ces spécialités,
- les médecins intéressés par la médecine foetale après accord du coordonnateur local ou interrégional,
- les médecins étrangers justifiant du même niveau d'étude, après accord du coordonnateur local ou inter-régional.

■ Attestation de médecine foetale :

- les sages-femmes titulaires d'un diplôme d'état ou l'équivalent pour les étranger(e)s après accord du coordonnateur local ou interrégional.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

383 euros.

Evaluation des connaissances

Elle a lieu à la fin de l'année universitaire et comprend une épreuve écrite anonyme. Ne sont autorisés à se présenter à l'examen que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis et accompli leurs stages pratiques. Un mémoire bibliographique est exigé pour la validation du D.I.U.

Renseignements

Secrétariat au Professeur R. GABRIEL

Service de Gynéco-Obstétrique

Hôpital Maison Blanche

tél. 03.26.78.76.51 - fax 03.26.78.38.39

D.I.U : MEDECINE MANUELLE-OSTEOPATHIE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

Il s'agit d'un D.I.U national dont le programme est comparable dans les facultés qui organisent cet enseignement : Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris VI, Paris XIII (Bobigny), Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, tours, Saint-Etienne, Strasbourg.

Equipe organisatrice locale :

- Pr Jean-Paul ESCHARD
- Pr F. BOYER
- Pr J.-C. ETIENNE
- Dr Jean-Louis GARCIA
- Dr François MARECHAL

Objectifs

■ Approfondir les connaissances médicales concernant la pathologie mécanique de l'appareil locomoteur et les divers traitements manuels à lui appliquer comprenant en particulier les manipulations vertébrales et articulaires.

■ Répondre à la demande des médecins spécialistes éventuellement des généralistes afin qu'ils exercent ces techniques dans le cadre de leur activité habituelle. Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue.

Durée et organisation

200 h d'enseignements reportées en cours magistraux et travaux pratiques nécessitant pour ces derniers la présence de plusieurs intervenants.

Le nombre d'inscrits est limité à 14 par année.

Chaque demande d'inscription doit être formulée par écrit et accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire uniquement en 2^e année :

- les médecins français et issus de pays de l'union européenne,
- les internes de spécialité à partir du 5^{ème} semestre,
- les internes de médecine générale à partir du 3^{ème} semestre,
- les médecins ou étudiants en 3^{ème} cycle d'études médicales ressortissants de pays n'appartenant pas à l'union européenne ayant des titres admis en équivalence
- les étudiants en DIS à partir de leur 3^{ème} semestre.

Sont admis à s'inscrire en seconde année les étudiants ayant validé la première année. Peuvent exceptionnellement s'inscrire directement en 2^{ème} année les

médecins n'ayant pas validé leur première année, mais justifiant d'une longue pratique de médecine manuelle après entretien préalable.

Les étudiants doivent faire l'objet d'une assurance spécifique et doivent présenter un dossier radiologique.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

500 euros pour les étudiants

1 070 euros pour les médecins thésés.

Evaluation des connaissances

En première année, après 3 ou 4 séminaires, les candidats passeront un examen partiel théorique qui comptera pour moitié à la note finale des épreuves théoriques de première année.

Le contrôle des connaissances par ailleurs a lieu à l'issue de chaque année, se déroule en une seule session d'examen. Il comporte une épreuve théorique et une épreuve pratique. Pour être reçu, le candidat doit avoir la moyenne à chacune de ces épreuves.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J-P. ESCHARD

Hôpital Maison Blanche - Pôle locomoteur

51100 REIMS

tél. 03.26.78.43.73 - fax 03.26.78.45.50

D.I.U : MEDECINE ET REANIMATION NEONATALE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Est : Amiens, Dijon, Lille, Marseille, Paris V, VI, II, Reims, Strasbourg.
- Ouest : Bordeaux, Brest, Caen, Nantes, Poitiers, Rouen, Tours.
- Coordonnateur local : Pr P. MORVILLE

Objectifs

■ Répondre aux exigences du décret de la périnatalogie sur la compétence pédiatrique en néonatalogie et réanimation néonatale.

Durée et organisation

L'enseignement dure deux ans.

L'enseignement pratique comporte 4 semestres de stages hospitaliers post-internat dans les Services reconnus validant en médecine et réanimation néonatale dont au moins un semestre en maternité et deux semestres dans un Service universitaire. Les candidats assureront des gardes en réanimation néonatale au rythme d'au moins une garde par semaine.

L'enseignement théorique comporte 160 h d'enseignement réparties sur deux ans et regroupées sur une semaine semestrielle de 5 jours en automne et en hiver. Chaque journée de 8 h est consacrée à un thème de néonatalogie. Les sessions d'enseignement seront organisées successivement dans les 4 facultés contractantes.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire après entretien et examen de leur curriculum vitae et avis motivé des directeurs d'enseignement,

- les médecins titulaires du C.E.S ou du D.E.S de pédiatrie,

- les pédiatres étrangers titulaires du D.I.S de pédiatrie ou remplissant dans leur pays d'origine les conditions requises pour l'exercice de la pédiatrie, après avoir satisfait à un examen probatoire.

Le nombre d'inscriptions est limité à 20 par an pour l'ensemble.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 305 euros.

Evaluation des connaissances

Les candidats devront au cours du 1^{er} semestre suivant leur inscription déposer par écrit un projet de mémoire ; une publication en premier auteur dans une revue internationale avec comité de lecture peut être acceptée par le jury d'examen en remplacement du mémoire.

Par ailleurs les candidats devront participer à des séances de formation médicale continue ou à des congrès dont la validation sera assurée par un système d'unités de valeur.

La participation aux 4 semestres d'enseignement est obligatoire avec au moins une participation active à chaque session d'enseignement interactif. L'examen terminal est organisé annuellement et comprend une épreuve écrite notée sur 40, une épreuve orale de présentation bibliographique notée sur 40, une présentation orale d'analyse d'un cas clinique notée sur 40. Le mémoire sera noté sur 80 et la participation aux séances de formation médicale continue pourra apporter des points supplémentaires.

Renseignements

Professeur P. MORVILLE - Hôpital Américain

tél. 03.26.78.36.03

D.I.U : MEDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg.
- Coordonnateur local : Pr E. DEHOUX

Objectifs

- Acquérir des connaissances pratiques et théoriques en médecine et traumatologie du sport.

Durée et organisation

Ce diplôme a une durée de un an.

L'enseignement se déroule tous les ans de novembre à juin selon un programme d'enseignement réparti dans les 4 universités sur décision du bureau interrégional.

Les enseignements comportent :

un enseignement théorique sous forme de cours de base à Dijon, Nancy, Strasbourg et Reims.

Cet enseignement comportera 7 séminaires de 15 h répartis entre les facultés organisatrices.

L'enseignement portera sur le sport (aspect physiologique, biomécanique, dopage et réglementation, risques traumatiques et micro-traumatiques), sur la pathologie musculaire, la pathologie osseuse traumatique et micro-traumatique, le genou du sportif, l'épaule du sportif, la cheville du sportif, la hanche du sportif, le poignet et la main du sportif, le rachis du sportif, des séances de démonstration clinique ou opératoire avec examen de patients.

Le programme est commun aux différentes facultés. Il est élaboré par le bureau interrégional.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme, sous réserve d'autorisation écrite du coordinateur local,

- les titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine,
- les internes en médecine quelle que soit la filière choisie,
- les étudiants étrangers inscrits à une A.F.S ou A.F.S.A.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

152,50 euros pour les internes des hôpitaux et étudiants étrangers,

274,50 euros pour les autres candidats.

Evaluation des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'année. L'admissibilité à l'examen est conditionnée par la présence et l'assiduité du candidat aux différents enseignements. L'examen comporte une seule session écrite et un oral.

Les candidats sont déclarés admis lorsqu'ils ont obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'épreuve d'admission et à l'oral.

Renseignements

Secrétariat du Professeur E. DEHOUX

Service de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie II
H.M.B - tél. 03.26.78.76.64

D.I.U : NEUROLOGIE PEDIATRIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Les services de neuro-pédiatrie des universités d'Aix-Marseille II, d'Angers, Claude Bernard - Lyon I, Lille II - Droit et Santé, Montpellier I, Paris VI, XI, Paul Sabatier-Toulouse, Reims-Champagne, René Descartes-Paris V.
- Pr J. MOTTE : co-directeur et coordonnateur du D.I.U avec le Pr CARRIERE de Toulouse.

Durée et organisation

Ce D.I.U se déroule sur 2 ans et comprend un enseignement théorique de 210 h de cours et un stage clinique de 12 mois dans un Service ou unité de neurologie pédiatrique. L'enseignement théorique se déroule par séminaires de 2 à 5 jours à Paris et en province. Les droits d'inscription s'élèvent à 458 euros.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins français qualifiés en pédiatrie ou en neurologie,
- les titulaires du D.E.S ou du D.I.S de pédiatrie ou de neurologie,
- les internes de pédiatrie ou de neurologie en cours de validation de D.E.S,
- les médecins étrangers docteurs en médecine spécialisés en pédiatrie ou en neurologie devant exercer la neuro-pédiatrie de façon prédominante dans leur pays et sur proposition du doyen de leur

faculté et de leur chef de service dans une proportion de 20 % des inscrits,

- les médecins français qualifiés en rééducation fonctionnelle, pédo-psychiatrie ou dans une des spécialités collaborant en pratique courante avec la neuro-pédiatrie (neuroradiologie, neuro-pathologie) ;
- les titulaires du D.E.S, du D.I.S de ces mêmes spécialités ; les internes de ces mêmes spécialités en cours de validation du D.E.S.

L'autorisation d'inscription ne pourra se faire qu'après entretien préalable du candidat avec l'un des responsables de l'enseignement.

Evaluation des connaissances

En fin de première année un examen théorique sous programme enseigné lors de la première année (une seule session).

A la fin de la deuxième année : examen théorique portant sur l'ensemble du programme traité au cours des deux années (une seule session).

Un mémoire doit être rédigé par le candidat.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J. MOTTE

Hôpital Américain

C.H.U REIMS

tél. 03.26.78.78.99 - fax 03.26.78.42.48

D.I.U : NEURO-RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE ET THÉRAPEUTIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés d'Angers, Besançon, Bordeaux II, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble I, Lille II, Limoges, Lyon I-Claude-Bernard, Montpellier I, Nancy I, Nantes, Nice, Paris V, Paris VI, Paris VII, Paris XI, Paris XII, Picardie, Poitiers, Reims, Rennes I, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg I, Toulouse III, Tours.
- Coordonnateurs nationaux :
Pr A. GASTON et Pr F. RICOLFI
- Coordonnateur local : Pr L. PIEROT

Objectif

- Former à l'imagerie diagnostique et thérapeutique crânio-encéphalique et médullo-rachidienne.

Durée et organisation

La durée du diplôme est de deux ans. L'enseignement théorique comporte 200 h réparties en 13 modules ; la présence à ces séminaires est obligatoire.

La formation pratique s'effectue sur deux ans de stage à temps plein dans des Services validant dont un an obligatoirement pendant le post-internat.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les étudiants inscrits en D.E.S de Radiodiagnostic et imagerie médicale ayant validé 4 semestres de stage

dans la spécialité dont au moins un semestre en Neuroradiologie et pouvant justifier d'un accord de stage de 2 ans à temps plein dans un des Services validant.

Le dossier de candidature est à adresser aux coordonnateurs qui délivreront l'autorisation d'inscription. L'inscription administrative a lieu en septembre, auprès du Service de la scolarité d'une des facultés organisatrices.

Le nombre d'inscrits est limité à 30.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

382 euros.

Evaluation des connaissances

Sous réserve de validation des stages requis, il existe une unique session d'examens (écrit, oral et mémoire original de même coefficient) à la fin de chaque année. A la fin des 2 ans, une moyenne générale \geq à 20 permet d'obtenir le D.I.U délivré sous le sceau de l'université où s'est inscrit l'étudiant.

Renseignements

**Professeur PIEROT - Service de Radiologie
Hôpital Maison Blanche
45 rue Cognacq Jay - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.87.64 - fax 03.26.78.75.94**

D.I.U : ONCO-UROLOGIE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pr H. BITTARD, Pr X. PIVOT, Pr J-F. BOSSET (Besançon)
- Pr F. MICHEL (Dijon)
- Pr F. STAERMAN, Dr J-C. EYMARD (Reims)
- Pr JACQHIN (Strasbourg)
- Collège pédagogique : J-F. BOSSET, H. BITTARD, J-C. EYMARD, M. JACQHIN, F. MICHEL, X. PIVOT, F. STAERMAN
- Coordonnateur local : Pr F. STAERMAN

Objectif

- Connaître les principes généraux de la biologie tumorale (biologie de la cellule tumorale, principes de l'évolution métastatique) et des traitements antitumoraux (chirurgie carcinologique, chimio et radiothérapies, immunothérapies, hormonothérapies).
- Etre capable de diagnostiquer un cancer urogénital, organiser sa prise en charge thérapeutique multidisciplinaire, traiter selon les recommandations (AFU, EORTC...).
- Adapter sa pratique aux principes de fonctionnement des réseaux de cancérologie (évaluation de ses pratiques en onco-urologie, organiser sa pratique dans un réseau régional).

Durée et organisation

La durée du diplôme est de 2 ans. L'enseignement comporte 75 h réparties en 3 modules répartis sur la 1^{ère} année et 2 autres modules la 2^{ème} année, et décomposés comme suit :

Module 1 : Biologie de la cellule tumorale, Principes des traitements anti-tumoraux, législation.

Module 2 : Cancer de la prostate.

Module 3 : Cancers urothéliaux (vessie, voies excrétrices supérieures).

Module 4 : Cancer du rein.

Module 5 : Cancer des organes génitaux externes (testis, verge, épидидyme), cancer uro-génitaux de l'enfant.

Conditions d'inscription

Le DIU s'adresse aux titulaires du diplôme Français de docteur en médecine et du DES ou DESC d'urologie, aux étudiants de 3^{ème} cycle d'études médicales, aux étudiants étrangers préparant un diplôme de 3^{ème} cycle (AFS, AFSA, DIS), aux médecins généralistes.

L'inscription initiale est soumise à l'autorisation du Responsable local.

L'inscription administrative a lieu à partir du 1^{er} octobre, auprès du Service de Formation Médicale Continue de la Faculté de Médecine.

Le nombre d'inscrits est limité à 30.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

200 euros pour les internes

300 euros pour les médecins thésés et les personnes prises en charge par un organisme

Evaluation des connaissances

Validation théorique à la fin de chaque module par questions à choix multiples ou à réponse courte et validation pratique soit par la soutenance d'un mémoire d'onco-urologie, soit en pouvant justifier d'au moins 2 semestres d'Interne dans un service d'urologie validant pour le DESC d'urologie.

D.I.U délivré sous le sceau de l'université où s'est inscrit l'étudiant.

Renseignements

Professeur Frédéric STAERMAN
Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Département d'urologie - Andrologie
Hôpital Robert Debré
Avenue du Général Koenig
51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.49.54
fax 03.26.78.31.10

D.I.U : PATHOLOGIE ET CHIRURGIE ORBITO-PALPEBRE-LACRYMALE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Limoges, Nancy, Nice, Paris VII, Reims.
- Coordonnateur local : Pr A. DUCASSE

Objectifs

Il s'agit d'un enseignement spécialisé et de formation médicale continue sur la pathologie et la chirurgie de l'orbite, des paupières et des voies lacrymales, permettant aux participants d'acquérir une actualisation des connaissances dans les domaines épidémiologique, clinique et thérapeutique, afin d'optimiser la prise en charge médicale et chirurgicale des pathologies concernées.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement est de 2 ans à compter de la rentrée universitaire.

L'enseignement est dispensé sous forme modulaire. Chacune des cinq facultés de médecine organise un module d'enseignement de deux journées. Chaque module comporte 20 h d'enseignement soit un total de 100 h, dont 20 pratiques.

Les modules sont les suivants :

Module 1 : anatomie, physiologie, moyens d'exploration de l'orbite, des paupières et des voies lacrymales,

Module 2 : pathologie des paupières,

Module 3 : pathologie des voies lacrymales,

Module 4 : pathologie de l'orbite,

Module 5 : mémoires, sujets libres, vidéo.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme d'état de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger,
- les internes de spécialité effectuant le D.E.S. d'ophtalmologie,
- les internes de spécialités effectuant un D.E.S. d'oto-rhino-laryngologie ou un D.E.S.C de chirurgie maxillo-faciale.

Le nombre d'inscrits est limité à 40 par an.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros.

Evaluation des connaissances

L'assiduité aux enseignements et la validation du stage pratique sont exigés pour pouvoir subir les épreuves de contrôle de connaissance qui comportent une épreuve d'admissibilité écrite anonyme de 2 h et une épreuve d'admission orale ainsi que la présentation d'un mémoire la deuxième année.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Alain DUCASSE
tél. 03.26.78.70.99

D.I.U : PATHOLOGIE FOETALE ET PLACENTAIRE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Paris V, VI, VII et Reims
- Coordonnateur local : Pr D. GAILLARD

Objectifs

■ Former les médecins à cette spécialité sur l'ensemble du territoire, prendre en compte la diversité des spécialités impliquées dans la formation de ces spécialistes et répondre aux demandes d'examen foeto-pathologie qui seront induits par la création des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal.

Durée et organisation

Deux ans. L'enseignement théorique dure 3 semaines (35 h) par an et est réparti en modules ou demi-modules.

L'enseignement pratique comporte :

Des travaux pratiques avec présentation et étude de lames histologiques dans le cadre de chaque module, Des stages en laboratoire avec réalisation d'au moins 50 examens foeto-placentaires répartis sur 2 ans dans au moins deux laboratoires, pour ceux qui souhaitent une formation complète.

Le programme de l'enseignement comporte 2 parties : ■ la pathologie générale

Généralités : autopsies et examen des annexes foetales du placenta, éléments de pathologie générale, génétique générale et situation de conseils génétiques. Les annexes foetales. Syndromologie et dysmorphologie foetale : malformations, anomalies chromosomiques, médicaments et grossesse, anarsaques/hygroma, tumeurs congénitales.

■ la pathologie spécialisée

Développement normal et pathologie des différents appareils incluant imagerie foetale, éléments de physiologie pré-natale, possibilité thérapeutique, aspect génétique et facteurs environnementaux.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine et les titulaires du diplôme de médecin d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays.
- les internes de médecine et de chirurgie, les D.I.S.
- les candidats ayant une autorisation d'inscription par dérogation aux conditions précitées.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros en formation initiale,
900 euros en formation continue.

Evaluation des connaissances

Un examen théorique en fin de 2^{ème} année (2/3 de la note). Un mémoire sous la direction des responsables (1/3 de la note) soutenu en fin de 2^{ème} année. Une attestation de stage pratique validé par les directeurs de stage.

Pour valider leur formation, les candidats doivent obtenir une note globale au moins égale à 15 sur 30 (sans note éliminatoire).

Il y a redoublement si la note globale est inférieure à 15 sur 30 où en cas de note éliminatoire.

Renseignements

Secrétariat du Professeur D. GAILLARD
tél. 03.26.78.85.84

D.I.U : PEDAGOGIE MEDICALE (FMC MG-SPE) (SUSPENDU CETTE ANNÉE)

Equipe organisatrice

- Pr M-H. BERNARD, Pr B. DELEMER
- Pr J. MOTTE, Pr M. PLUOT et Pr G. THIEFIN (Reims)
- Pr C. CONRAUX (Strasbourg),
Pr J-Ch. DALPHIN (Besançon), Pr B. LORCERIE (Dijon),
- Pr C. JEANDEL et Pr H. VESPIGNANI (Nancy).

Objectifs

- Former à la pédagogie ceux qui s'y destinent. Formation aux techniques de communication et d'animation de groupe : théorie de pratique.
- Contrôle des connaissances et évaluation de l'enseignement.

Le D.I.U est accordé par le Bureau Exécutif Inter-Régional après :

- Avis positif des bureaux locaux sur l'assiduité aux séances locales ou sur une équivalence de ces activités,
 - Après vérification de la participation aux séminaires régionaux,
 - Après examen d'un mémoire ayant trait à une activité pédagogique personnelle du candidat.
- Le D.I.U s'inscrit dans le cadre de la Formation Médicale continue.

Organisation

La durée de ce D. I.U. est d'un an, validé par contrôle pratique continu et par élaboration d'un mémoire. Enseignement local : une quarantaine d'heures sur l'année en 3 ou 4 semaines de 2 jours, Enseignement régional avec deux sessions de deux jours consécutifs dans deux des villes participant au D.I.U : les frais de séjour ont jusqu'ici pu être pris en charge par un Laboratoire.

Conditions d'inscription

Pré-requis : internes en médecine, chefs de clinique, assistants et docteurs en médecine :
date limite d'inscription : 15 octobre.
Les inscriptions sont prises au Secrétariat de la Faculté de Médecine.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

229 euros : interne
305 euros : chefs de Clinique, docteurs en Médecine
383 euros : médecins pris en charge par une institution

Renseignements

Service de Neuro-Chirurgie, Professeur M-H. BERNARD
tél. 03.26.78.76.58
Service de Gastro-Entérologie, Professeur G. THIEFIN
tél. 03.26.78.72.29

D.I.U : PEDAGOGIE MEDICALE APPLIQUEE AU SECOURISME (FMC MG-SPE) (SUSPENDU CETTE ANNÉE)

Equipe organisatrice

- Pr Alain CANTINEAU, Pr M-Hélène BERNARD
- Coordonnateur : Dr Jacques LEVEAUX

Objectifs

Cet enseignement s'adresse aux médecins qui souhaitent s'impliquer dans l'enseignement du secourisme, aux étudiants du 3^{ème} cycle des études médicales, aux médecins des différents organismes

habilités et/ou associations agréées à l'enseignement du secourisme, aux médecins du travail s'impliquant dans l'enseignement du S.S.T.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 10 demi-journées bloquées comportant à parts égales enseignement théorique, enseignement pratique et travail personnel de l'apprenant.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine,
- les étudiants du 3^{ème} cycle.

L'inscription est subordonnée à l'autorisation du responsable du diplôme et limitée à 20 candidats.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

400 euros pour un médecin thésé
200 euros pour un étudiant du 3^{ème} cycle.

Evaluation des connaissances

Le candidat sera évalué par une épreuve écrite en fin de formation, et par une évaluation continue.

Renseignements

Secrétariat du Professeur M-H. BERNARD
Hôpital Maison Blanche
51100 REIMS
tél. 03.26.78.76.03

D.I.U : PODOLOGIE MEDICALE (FMC SPE) (SUSPENDU CETTE ANNÉE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Nancy 1, Besançon, Dijon, Reims et Strasbourg.
- Pour la Faculté de Reims :
Pr J-P ESCHARD et Dr F. GAILLARD.

Objectifs

Le but de ce DIU est l'acquisition des connaissances pratiques et théoriques nécessaires aux médecins et chirurgiens intéressés par la pathologie du pied et de la cheville.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur une année universitaire.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- Les médecins spécialistes en Rhumatologie et/ou en Rééducation Fonctionnelle ainsi que les Chirurgiens Orthopédiques qualifiés,
- Les internes ayant effectué au moins 2 semestres de stage dans les services agréés pour les spécialités de Rhumatologie, de Chirurgie Orthopédique, de Rééducation Fonctionnelle,
- Dans la limite des places disponibles, les docteurs en médecine qui ne remplissent pas les conditions précédentes. Un entretien avec le responsable régional de l'enseignement permettra une explication détaillée des conditions d'inscription.

Il sera vérifié que le candidat pourra participer aux différents séminaires proposés, présenter un mémoire, passer les examens écrits et pratiques, et valider sa formation pratique, toutes conditions nécessaires à la validation.

L'inscription du candidat est soumise à l'approbation du responsable régional.

Droits d'inscription :

Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés à 200 euros pour la part pédagogique. Cette somme sera identique entre les différentes facultés. A cette somme s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

Nature et organisation des enseignements :

L'enseignement théorique se fera sous la forme de séminaires mensuels de deux journées (vendredi et

samedi) pour un total de 14 h par séminaire. Ces séminaires seront organisés ou co-organisés par les différentes facultés participant au DIU. L'étudiant a un livret de stage où seront colligés tous les séminaires auxquels il aura participé.

L'enseignement pratique se fera au sein de chaque faculté. La présence est au minimum de deux demi-journées par mois et sera consignée dans le livret de l'étudiant.

Article 7 : Modalité d'examen et Jury

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an.

L'assiduité et la participation aux différentes activités sont obligatoires. Un contrôle sera exercé.

L'autorisation de présenter le mémoire sera soumise au respect de ces exigences.

Le mémoire porte sur la rédaction d'un travail ou d'un article concernant la pathologie du pied ou de la cheville, qui doit être original (cas cliniques, approche diagnostique et/ou thérapeutique originale accompagnée d'une revue de la littérature...) ; il n'excédera pas 30 pages, sera noté sur 50 points et sera corrigé par un responsable d'enseignement d'une faculté différente de celle du candidat. Il est conseillé de ne commencer à rédiger ce mémoire qu'après acceptation du sujet par l'un des responsables de l'enseignement.

L'examen théorique de podologie porte sur le programme enseigné. Il est noté sur 200 points. Cet examen aura lieu dans deux facultés différentes le même jour et à la même heure. Ce lieu est susceptible de changer d'une année sur l'autre. Sa durée sera de trois heures sous forme de questions rédactionnelles, cas cliniques,...

Le candidat est déclaré admis s'il a satisfait aux critères d'assiduité et s'il a obtenu la moyenne générale pour les 2 épreuves (écrit, mémoire).

En cas de réinscription au diplôme, le candidat peut garder le bénéfice du mémoire s'il a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne.

Evaluation des connaissances

Le candidat sera évalué par une épreuve écrite en fin de formation, et par une évaluation continue.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J-P. ESCHARD
Hôpital Maison Blanche - Pôle locomoteur
tél. 03.26.78.43.73 - fax 03.26.78.45.50

D.I.U : PRISE EN CHARGE PERI-OPERATOIRE DES PATIENTS EN CHIRURGIE CARDIAQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Il est organisé conjointement entre les universités de Besançon, Brest, Nancy, Paris VI Salpêtrière, Limoges et Reims.
- Coordonnateur local : Pr B. BAEHREL

Objectifs

Il s'agit d'un enseignement spécialisé.

- Acquérir des connaissances dans les connaissances nécessaires à la prise en charge pré et postopératoire des patients de chirurgie cardiaque.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement est de 1 an.

Nature et organisation des enseignements :

L'enseignement théorique (40 h) sera organisé par les universités participant au Diplôme Inter-universitaire sous forme de deux séminaires de 20 h chacun.

L'enseignement pratique se fera sous forme de travaux pratiques (16 h) en laboratoire d'anatomie et de chirurgie expérimentale.

Un stage comprend la participation à un minimum de 10 gardes de soins intensifs de chirurgie cardiaque.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du DESC de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire,
- les titulaires de ce diplôme admis en équivalence
- les DESC, AFS, AFSA en cours de formation.

Le nombre d'inscrits est limité à 10 par cycle de 1 an. Une lettre de candidature doit être adressée à l'enseignant responsable.

Les internes qui le souhaitent peuvent suivre les enseignements sans s'inscrire en vue du diplôme. Ils ne pourront alors pas se présenter aux examens et prétendre à la délivrance du diplôme. Une attestation de présence pourra leur être établie.

Droits d'inscription : 300 euros.

Evaluation des connaissances

L'assiduité aux enseignements et la validation du stage pratique sont exigées pour pouvoir subir les épreuves de contrôle des connaissances.

Les épreuves de contrôle des connaissances portant sur le programme désigné ci-dessus comportent une épreuve écrite d'admissibilité anonyme de 1 h sous la forme de questions rédactionnelles notées sur 20 et une épreuve d'admission orale notée sur 20.

L'admission définitive ne pourra être obtenue qu'après l'obtention de la moyenne soit 20/40 au total des épreuves.

La validation du stage clinique est obligatoire, l'absence de validation équivaut à l'élimination du candidat.

Renseignements

Secrétariat du Professeur BAEHREL
tél. 03.26.78.71.05

D.I.U : RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE CANCEROLOGIQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Pr Alain ROCHE (Villejuif), Francis JOFFRE (Toulouse), Jean-Michel TUBIANA (Paris XII)
- Pour la Faculté de Reims : Pr Claude MARCUS
- Facultés de Paris V, Paris VI, Paris VII, Paris XI, Paris XII, Paris XIII, Paris IdF Ouest - UVSQ, Aix-Marseille II, Lyon I, Toulouse (P.Sabatier), Montpellier I, Grenoble, Clermont-Ferrand I, Nice, Caen, Angers, Rouen, Nancy I, Bordeaux II, Saint-Etienne, Reims, Nantes, Amiens, Rennes I, Besançon Franche-Comté, Strasbourg I, Dijon, Poitiers, Limoges I, Brest.

Objectifs

■ Adapter la formation en radiologie interventionnelle aux exigences de qualité de la prise en charge des patients cancéreux dans le cadre du plan cancer. Le but de ce diplôme de Radiologie Interventionnelle Cancérologique, dont l'enseignement aborde toutes les pratiques (de celles qui doivent être maîtrisées dans toutes les structures de soins, aux plus innovantes réservées aux centres de référence) est donc de donner au candidat les compétences théoriques et pratiques de base qui lui permettent de s'intégrer avec pertinence dans les réseaux de prise en charge du cancer.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur une année universitaire.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

Nombre minimum d'inscrits : 20 sélectionnés sur dossier.
Nombre maximum d'usagers admis à suivre la formation : 50.

Niveau de connaissance requis : Radiologue (France ou pays de la CE), Internat, ayant atteint au moins le 7^{ème} semestre.

Jury de sélection (composition et fonctionnement) :

Le jury de sélection est composé des trois responsables de la formation. Il se réunit en octobre pour sélectionner les usagers admis à suivre la formation.

Modalités particulières :

- pour les candidats engagés dans la vie professionnelle (validation des acquis),
- pour les candidats étrangers : étudiants déjà inscrits en AFSA pour l'année universitaire de la formation ou Diplôme de Radiologue étranger hors CE.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

100 euros pour les étudiants,
600 euros pour les Docteurs en Médecine,

750 euros pour toute personne prise en charge financièrement par une institution.

A cette somme s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

Evaluation des connaissances

Durée totale de la formation : 120 h (60 h de séminaires + 60 h de stage).

Enseignement :

- Enseignement théorique : 2 semaines (= 2 fois 30 h de séminaires) dans l'année, organisées entre début janvier et fin juin.

- Enseignement pratique : 60 h de stage dans des services hospitaliers agréées par la commission pédagogique, à réaliser dans l'année.

Enseignements (cours, T.D., T.P.) :

Durée totale en heures : 60 h.

Date de début : octobre, de fin : octobre.

Stages pratiques :

Durée : 60 h.

Date de début : les étudiants répartissent individuellement les 60 h de stage entre octobre 2007 et octobre 2008, sous le contrôle de maîtres de stage. Les stages sont organisés et validés dans chaque Université sous la responsabilité du membre du conseil pédagogique appartenant à l'Université correspondante. Le carnet de stage doit être validé par ce même membre pour pouvoir se présenter à l'examen final. Nature des entreprises devant accueillir les stagiaires : Services de Radiologie des CHU, CHR, CH, CLCC.

Article 7 : Modalité d'examen et Jury

Obligations d'assiduité (cours, T.D., T.P., séminaires...) : présence obligatoire sous contrôle d'une liste d'émargement (toléré : 20% d'absence aux cours théoriques sur justificatif d'absence).

Nature du contrôle des connaissances :

- Examen écrit anonyme de 3 h, comprenant au moins 6 questions rédactionnelles, dont les sujets sont définis par le Jury National. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

- Examen oral, consistant en la présentation d'un mémoire (10 minutes de présentation, 10 minutes de questions) préalablement préparé par le candidat,

dont le sujet est choisi par ce dernier parmi une liste proposée par le Jury National.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Ne sont autorisés à se présenter aux épreuves écrite et orale que les étudiants ayant suivi l'enseignement et pour lesquels le carnet de stage est préalablement validé.

Nombre de sessions auxquelles l'étudiant peut se présenter : 1 (voir conditions de redoublement ci-dessous).

Conditions d'admissibilité, d'admission (cas particuliers : absence à au moins une épreuve, obtention de mention...)

- Admissibilité : respect des conditions d'assiduité et validation du carnet de stage.

- Admission : note au moins égale à la moyenne sur la somme des épreuves (écrite, orale, mémoire).

Report de notes d'une session à l'autre, notes éliminatoires, conditions de redoublement

Redoublement autorisé si note globale supérieure à 5/20 ou en cas d'absence motivée dans des enseignements. Pas de report de note d'une année à l'autre dans le cadre d'un redoublement autorisé. La validation du carnet de stage reste acquise dans le cas d'un redoublement autorisé.

La note 0 à l'une quelconque des épreuves est éliminatoire.

Composition et fonctionnement du jury de chaque module, du jury global :

Le Jury est composé de 6 praticiens et comprend au moins un Oncologue. Ils seront désignés par les responsables de la formation. Le Jury se réunira pour valider les questions d'examen et pour faire la synthèse des résultats après correction des copies aux fins de délibération, en tenant compte du contenu du carnet de stage, de la note attribuée pour le mémoire et l'examen oral.

Renseignements

Secrétariat du Professeur MARCUS

tél. 03.26.78.42.16

D.I.U : RADIOLOGIE OTO-NEURO-OPHTALMOLOGIQUE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

■ Prs J-L. DIETEMANN, R. BEAUJEU, P. BOURJAT, F. VEILLON (Strasbourg), Prs L. PICARD, J. ROLAND, S. BRACARD (Nancy), J-F. BONNEVILLE (Besançon), F. RICOLFI (Dijon), L. PIEROT (Reims)

Objectif

■ Compléter les connaissances en radiologie des médecins et spécialistes concernés par la sphère oto-neuro-ophtalmologique sur les plans clinique et technique.

■ Assurer la formation permanente des mêmes médecins et spécialistes.

Objectif

■ Compléter les connaissances en radiologie des médecins et spécialistes concernés par la sphère oto-neuro-ophtalmologique sur les plans clinique et technique.

■ Assurer la formation permanente des mêmes médecins et spécialistes.

Durée et organisation

L'enseignement comporte 90 h de cours et 6 h de TP et a lieu sous la forme de modules de 2 jours bloqués. Il y aura :

- 2 sessions de 16 h à Strasbourg (Institut de Radiologie Faculté de Médecine - 11 rue Humann),
- 2 sessions de 16 h à Nancy,
- 1 session de 16 h à Dijon-Besançon
- 1 session de 16 h à Reims.

Public concerné

- les docteurs en médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leurs pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- les étudiants en médecine ayant validé le 3^{ème} cycle de médecine générale.
- les étudiants en DES, DIS, AFS et AFSA.

Evaluation des connaissances

L'examen final a lieu au mois de juin. Il comporte une épreuve écrite composée de 6 questions de 30 mn (soit 3 h au total) notées chacune sur 20 et une épreuve orale également noté sur 20.

Pour l'obtention du diplôme les candidats devront avoir obtenu au moins 10/20 de moyenne générale à l'ensemble des épreuves.

Renseignements

Professeur L. PIEROT,
Service de Radiologie
Hôpital Maison Blanche,
45 rue Cognacq Jay - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.87.64 - fax 03.26.78.35.31

D.I.U : REEDUCATION (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

■ Faculté de Médecine de Nancy 1, Dijon, Strasbourg et Reims.
■ Coordonnateur local : Pr F. BOYER

Objectif

■ Assurer un standard de qualité élevée et homogène en rééducation et réadaptation à des médecins non-spécialistes en Médecine Physique et de Réadaptation.

■ Permettre la réorientation des médecins généralistes ou spécialistes au cours de leur activité professionnelle de manière à pallier les aléas d'un cursus universitaire ou personnel tout au long de leur carrière en organisant des passerelles individualisées.

■ De répondre à des besoins de santé publique définis par les SROSS qui ont institutionnalisé des filières impliquant la Médecine Physique et Réadaptation au sein des soins de suite et de réadaptation, aux personnes handicapées jusqu'à leur réinsertion à domicile, ou encore aux besoins de structures médico-sociales.

Durée et organisation

Les études qui conduisent au Diplôme Inter-Universitaire de Médecine de Rééducation ont une durée de 2 ans.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine français, des pays de l'Union Européenne et hors union européenne qui justifient d'au moins deux années d'exercice professionnel.
- les candidats doivent fournir à l'inscription un curriculum vitae détaillé décrivant les parcours et expériences professionnelles et une lettre de motivation précisant le projet professionnel.

Le dossier de candidature est adressé au Directeur de l'enseignement qui le soumet au Conseil Pédagogique en vue de l'établissement d'un contrat individuel de formation.

L'inscription définitive est subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien.

Evaluation des connaissances

L'enseignement théorique annuel est de 80 h. La première année est consacrée à l'étude des bases théoriques, des bilans et évaluations, des techniques de rééducation, des techniques de réadaptation et de leur mise en œuvre.

La seconde année est consacrée à l'étude des déficiences, incapacités d'origine cardio-vasculaire et respiratoire, neurologique, ostéo-articulaire et propres à l'enfant.

Les enseignements théoriques sont interrégionaux et nationaux sous forme de séminaires.

L'enseignement pratique peut s'effectuer selon diverses modalités en fonction de la maquette de formation individualisée contractuelle, dans les différentes structures pratiquant la Médecine Physique et Réadaptation reconnues formatrices par le Coordonnateur régional de la spécialité.

Il comporte au minimum deux stages de 15 jours consécutifs par année universitaire dans les services différents de la spécialité et au maximum 4 semestres dans au moins 2 services de Médecine Physique et Réadaptation différents en fonction du C.I.F.

Modalités d'examen et jury :

Il y a 2 sessions d'examen par an pour chaque année d'études. Le lieu de l'examen est décidé par le Conseil Pédagogique chaque année. Seuls sont admis à se présenter aux examens de fin de 1^{ère} et 2^{ème} années d'études, les candidats autorisés par le Directeur de l'enseignement après contrôle de leur assiduité et du respect de la maquette du Contrat de Formation Individualisée.

L'examen de fin de 1^{ère} année consiste en une épreuve écrite anonyme (deux questions rédactionnelles) de 2 h, notée de 0 à 20, portant sur l'ensemble du programme théorique dispensé aux cours de l'année.

Pour être admis en 2^{ème} année de l'enseignement, le candidat doit avoir obtenu une note au moins égale à 20/40.

L'examen de fin d'année consiste en une épreuve écrite anonyme (deux questions rédactionnelles) de 2 heures notée de 0 à 20, portant sur l'ensemble du programme théorique dispensé au cours de l'année, une épreuve pratique sous forme d'un dossier clinique noté de 0 à 20.

Pour être déclaré admis, il est nécessaire d'obtenir une note au moins égale à 20/40 à la somme des notes des deux épreuves et de valider les stages pratiques.

Redoublement : En cas de non validation des épreuves, le candidat est autorisé par le Directeur de l'enseignement à redoubler, une fois, chaque année d'études après acceptation d'un nouveau Contrat Individualisé de Formation.

Droits :

Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés à 800 euros pour la part pédagogique, à laquelle s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

Si le Diplôme Inter-Universitaire est préparé dans le cadre d'une Convention de Formation Permanente donnant lieu à la délivrance du diplôme considéré, le coût de la formation est fixé par la convention en fonction des prestations définies par l'organisme demandeur.

Renseignements

Secrétariat du Professeur BOYER,
tél. 03.26.78.85.97 - fax 03.26.78.44.80

D.I.U : REEDUCATION VESTIBULAIRE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Paris VI, VII, Limoges, Strasbourg I et Reims
- Directeurs d'enseignement : B. MEYER, P. TRAN BA HUY, J-P. SAUVAGE, A. GENTINE, A. CHAYS
- Coordinateurs de l'enseignement : B. COHEN, A-M. EBER, M. TOUPET, C. VAN NECHEL

Objectif

■ Initier les candidats à la pratique de la rééducation des troubles de l'équilibre, notamment d'origine vestibulaire.

La rééducation est une technique récente, peu connue et complexe. L'enseignement regroupera les connaissances actuelles de la clinique ORL, ophtalmologique, neurologique et psychiatrique.

Elle inclura les données les plus récentes de la recherche fondamentale, notamment dans le domaine des neurosciences. Cette approche multidisciplinaire sera théorique et pratique, et permettra une formation complète et élargie sur la fonction récente de rééducateur vestibulaire.

Durée et organisation

Trois sessions de trois jours chacune, totalisant 36 h d'enseignement magistral, 12 h de travaux dirigés et 12 h de stage pratique, soit 60 h au total.

L'enseignement magistral se déroulera à la Faculté de l'hôpital Saint-Antoine.

Stage pratique : 1/2 journée par session dans un centre de rééducation.

Travaux dirigés : 1/2 journée par session à la Faculté de l'hôpital Saint-Antoine : une attention particulière sera accordée aux aspects quotidiens de la rééducation vestibulaire, (présentation de cas, projection vidéo de cas cliniques et de traitement).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine, et en particulier les médecins ORL, ophtalmologues et neurologues, les kinésithérapeutes, les psychomotriciens, les orthoptistes,
- les étudiants de 3^{ème} cycle en médecine ou en neurosciences.

Les candidats seront sélectionnés sur le CV et leur lettre de motivation.

Le nombre d'inscrits est limité à 20 étudiants.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

300 euros pour les étudiants

600 euros pour les professionnels de santé

Evaluation des connaissances

Examen écrit : 2 sujets comportant 1 thème du cours (noté sur 20) et 1 cas pratique (noté sur 20).

Mémoire de synthèse de données de la littérature, à partir d'une liste de sujets préétablis concernant un

thème du cours et qui sera corrigé par les enseignants et noté sur 20.

Seront déclarés admis les étudiants ayant obtenu la moyenne sur le total des 3 épreuves.

Renseignements

Secrétariat du Professeur A. CHAYS,

Service d'ORL du CHR-CHU de REIMS

tél. 03.26.78.71.25 - fax 03.26.78.82.25

D.I.U : REIN ET MALADIES SYSTÉMIQUES (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Faculté de Médecine de Reims (coordonnateur local Pr Ph. RIEU), en association avec les universités de Bordeaux, Paris V et de Strasbourg. Ce diplôme se déroule sur le web via un site internet.

Objectif

- Connaître les atteintes rénales des manifestations systémiques,
- Acquérir des méthodes diagnostiques et utilisation des examens complémentaires,
- Connaître le choix et les stratégies thérapeutiques dans les atteintes rénales des maladies systémiques.

Durée et organisation

Les études conduisant à ce diplôme ont une durée de 1 an. L'enseignement se déroule tous les ans, d'octobre à juin, selon un programme d'enseignement décidé par les responsables d'enseignement des universités participantes.

L'enseignement comporte un enseignement théorique (dont le programme est annexé aux présents statuts), sous forme de cours présentés sur internet. Cet enseignement comportera 104 h de cours (26 semaines de 4 h). Le programme est commun aux différentes facultés.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire sous réserve de l'autorisation écrite du coordinateur local :

- les titulaires du Diplôme Français d'Etat de docteur en médecine,
- les internes en médecine, quelle que soit la filière choisie,
- les étudiants étrangers résidents.

Le DIU se déroulant via internet, il n'y a ni nombre minimum ni nombre maximum d'étudiants fixé pour l'ensemble des universités cocontractantes.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

250 euros pour les internes des hôpitaux et étudiants étrangers,

310 euros pour les docteurs en médecine et pour les candidats pris en charge par une institution.

Evaluation des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen en fin d'année.

L'admissibilité à l'examen est conditionnée par la présence et l'assiduité du candidat. Cette présence et assiduité sont mesurées via internet par un contrôle continu hebdomadaire sous forme de QCM :

4 QCM par semaine soit 104 au total qui représentent 30% de la note finale.

L'examen ne comporte qu'une seule session écrite d'une durée d'une heure et se déroulant sur internet.

Les candidats sont déclarés admis lorsqu'ils ont obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'épreuve d'admission.

Le jury est composé des coordinateurs des facultés participantes

Renseignements

Secrétariat du Professeur Ph RIEU

Service de Néphrologie - Hémodialyse

HMB CHR-CHU de REIMS

tél. 03.26.91.85.09 - fax 03.26.78.84.82

D.I.U : RYTHMOLOGIE DE STIMULATION ET DE DEFIBRILLATION CARDIAQUE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Besançon, Dijon, Nancy et Strasbourg et Reims
- Coordinateur local : Pr METZ

Objectif

La prise en charge des troubles du rythme cardiaque représente un problème de plus en plus complexe nécessitant des connaissances en électrophysiologie fondamentale, en électrophysiologie diagnostique, en

pharmacologie et des compétences pour l'implantation de prothèses – stimulateurs, défibrillateurs, holters implantables – et pour la réalisation de techniques ablatives applicables au traitement des arythmies. Ainsi, la fibrillation auriculaire connaît une progression exponentielle liée au vieillissement de la population : sa prise en charge ne se limite plus aux méthodes pharmacologiques mais fait appel à des techniques de stimulation et d'ablation spécifiques.

La stimulation cardiaque et la défibrillation voient leurs indications curatives et prophylactiques augmenter régulièrement. A titre d'exemple, plus de 50 000 stimulateurs cardiaques sont implantés annuellement en France et plus de 250 000 patients doivent bénéficier d'une surveillance régulière de leur prothèse. C'est pourquoi, les médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller des stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs cardiaques doivent pouvoir acquérir une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique.

Durée, organisation et évaluations des connaissances :

L'enseignement se déroule sur une période de deux années universitaires minimum et de 4 années universitaires maximum. Il comporte :

■ **Un module théorique de 100 heures** réparti de la façon suivante :

- 60 h d'enseignement théorique répartis sur 2 années, à raison d'une semaine chaque année : alternativement une année est consacrée à l'enseignement de la stimulation pendant une semaine et une année est consacrée à l'enseignement de la rythmologie pendant une semaine. La participation à cet enseignement théorique est obligatoire. Elle est organisée annuellement en un lieu centralisé : les inscriptions au diplôme sont organisées en conséquence.

- 30 h de formation théorique et pratique par la participation obligatoire aux « journées » organisées annuellement par le groupe de travail "électrophysiologie et stimulation cardiaque" de la Société Française de Cardiologie, chaque session équivalent à 15 h d'enseignement théorique.

Ce module est validé par un examen organisé à l'échelle de l'inter-région (1 seul centre d'examen par inter-région) au moyen d'une épreuve écrite anonyme durant 2 h, notée sur 40 et comportant une ou plusieurs questions rédactionnelles portant sur un total de 20 points et 1 ou plusieurs cas cliniques ou quizzes ECG portant sur un total de 20 points.

■ **Un module de surveillance** sous forme de participation active à :

- des consultations spécialisées de suivi, de programmation et de réglage optimal des pacemakers et des défibrillateurs,
- des réunions de discussion d'indications de stimulation et de choix du stimulateur.

Ce module est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé. Le candidat doit avoir participé au suivi et à la programmation de 80 stimulateurs et/ou défibrillateurs. Ce module est noté sur 20.

■ **Un module d'implantation** permettant au candidat de participer à un minimum de 80 implantations (stimulateurs et / ou défibrillateurs), dont la moitié au titre d'opérateur principal.

Ce module est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé. Il est noté sur 20.

■ **Un module d'ablation** permettant au candidat de valider 50 procédures d'ablation effectuées à titre d'opérateur principal (les ablations de jonction auriculo-ventriculaire ne sont pas prises en compte).

Ce module est validé par le jury inter-régional en collaboration avec le Maître de stage sur présentation du carnet de stage validé. Il est noté sur 20.

Pour valider un module il faut obtenir la moyenne à ce module. Plusieurs modules peuvent être suivis en même temps mais la durée globale de la formation pour le DIU ne peut être inférieure à 2 ans.

Les stages se feront dans le cadre des centres de Cardiologie agréés, en fonction des critères cités dans l'Annexe 3 et sous réserve de l'accord préalable du coordonnateur local du DIU.

Pour chacun des candidats, le stage fera l'objet d'une convention entre le centre de cardiologie considéré et l'Université (Annexe 4).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la C.E.E., titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées en pathologie cardio-vasculaire ou en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire.

Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés :

- le D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire
- le C.E.S. de cardiologie ou son équivalence
- les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (après le 6^{ème} semestre d'internat)
- les médecins étrangers (hors C.E.E.) titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et soit d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie ou de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.

En cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation, il est possible de sélectionner les candidats au moyen d'un examen probatoire.

Droits d'inscription hors droits universitaires : 450 euros.

Les inscriptions se feront dans chacune des universités participantes pour leurs étudiants respectifs. L'inscription doit être renouvelée chaque année pendant la durée de la formation au DIU.

Evaluation des connaissances

Pour obtenir le DIU, le candidat doit avoir validé les 4 modules : théorique, ablation, surveillance, implantation.

La validation du module théorique et du module d'ablation seuls permet d'obtenir **la capacité en électrophysiologie interventionnelle**.

La validation du module théorique et du module d'implantation seuls permet d'obtenir **la capacité d'implantation en stimulation et défibrillation**.

La validation du module théorique et du module de surveillance seuls permet d'obtenir **la capacité de surveillance des prothèses cardiaques implantées**.

La validation de l'attestation et du diplôme est organisée par le coordonnateur inter-universitaire. En cas d'échec au module pratique, les candidats ont la possibilité de conserver le bénéfice du module théorique pendant 4 ans. La validation éventuelle du DIU doit se faire dans un délai de 2 à 4 ans après la 1^{ère} inscription.

Article 10 : Equivalence

Pour les candidats ayant débuté leur activité avant le 1^{er} janvier 2005 et justifiant des conditions d'accès au DIU, une équivalence peut être attribuée par les universités participantes sur proposition des jurys inter-régionaux. Les candidatures sont examinées lors des sessions annuelles d'examen.

L'obtention de l'équivalence requiert la prise d'une inscription au DIU au niveau des universités participantes.

Les candidats n'ayant pas validé les DIU de stimulation ou de rythmologie selon l'ancien règlement ne sont pas assujettis à ce nouveau règlement.

Renseignements

Professeur METZ
tél. 03.26.78.71.46

D.I.U : SANTE TROPICALE ET PATHOLOGIE DU VOYAGEUR (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de Reims, Besançon, Dijon, Nancy
- Dr C. STRADY, Pr J-M. PINON, Pr G. REMY
- D.I.U proposé une année sur deux. Inscription ouverte cette année universitaire 2007-2008

Objectifs

■ Donner les informations de base et les conseils pratiques pour : l'intégration à une équipe de soins dans un pays en voie de développement, en particulier dans le cadre d'une mission humanitaire ; l'accueil et la prise en charge, en métropole, d'un patient ayant séjourné en milieu tropical.

Durée et organisation

La durée de l'enseignement est de un an à compter de la rentrée universitaire.

L'enseignement est dispensé sous forme de modules. Chacune des quatre U.F.R. de Médecine organise un module d'enseignement théorique de 2 journées pour l'ensemble des étudiants et un module d'enseignement pratique (travaux pratiques et travaux dirigés) pour les étudiants inscrits sur place. Le volume horaire de l'enseignement est de 80 heures réparties en 5 modules de 16 heures.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les titulaires du diplôme d'état en docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger,

- les internes des hôpitaux en médecine et les résidents,
- les docteurs et internes en pharmacie,
- les titulaires d'un diplôme d'état en soins infirmiers.

Les inscriptions ne peuvent être prises qu'après accord écrit d'un des membres du conseil des enseignants à l'attention duquel une lettre de candidature doit être adressée.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

243 euros

470 euros au titre de la formation professionnelle.

Evaluation des connaissances

L'assiduité aux enseignements est exigée.

Les épreuves de contrôle de connaissance comportent une épreuve d'admissibilité écrite, anonyme de 2 heures sous la forme de questions rédactionnelles comptant pour deux tiers de la note globale.

Une note au moins égale à 8 sur 20 sera exigée pour passer l'épreuve d'admission. Une épreuve d'admission orale comptant pour un tiers de la note globale.

Une note globale au moins égale à 15 sur 30 sera exigée. Une seule session tant pour l'écrit que pour l'oral sera organisée.

Renseignements

Secrétariat du Professeur G. REMY
Service des Maladies Infectieuses
Hôpital Robert Debré
51100 REIMS
tél. 03.26.78.71.86 ou 03.26.78.94.22

D.I.U : SEXOLOGIE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Université Paul Verlaine de Metz pour le DIU de Sexologie pour les non médecins et Universités de Reims et de Dijon pour le DIU de Sexologie pour les médecins et non médecins.
- Pour la Faculté de Reims : Pr Frédéric STAERMAN

Objectifs

■ Spécialisation dans le champ de la sexologie pour les médecins, psychologues, juristes, travailleurs sociaux et autres professions concernés par la question de la prise en charge des troubles sexuels, de l'éducation à la sexualité et du traitement des problèmes en lien avec la sexualité.

Compétences recherchées :

- Connaissance des problèmes en lien avec la sexualité
- Connaissance des aspects psychologiques des troubles sexuels
- Connaissance des aspects médicaux des troubles sexuels
- Connaissance des aspects sociaux et culturels des troubles sexuels
- Education à la santé sexuelle
- Prise en charge médicale et psychologique des patients présentant des troubles sexuels

Durée et organisation

Durée de la formation : 3 ans.

Volume des enseignements : 270 h par étudiant :
UE Fondamentales : 135 h, UE de Spécialisation (UEAP) : 135 h.

Enseignements délivrés à raison deux semaines bloquées par an. Une semaine à Metz et une semaine à Reims.

Stage : Le stage doit être d'un minimum de 20h, il est encadré par un professionnel de la sexologie psychologue ou médecin. Ce stage permet une professionnalisation alliant la pratique clinique et la recherche. Il donne lieu à une convention entre l'université d'appartenance et l'institution qui accueille l'étudiant.

L'étudiant recherche un lieu de stage adapté à son projet professionnel. Il l'effectue dans les services hospitaliers, des institutions ou des associations en rapports avec la santé reconnus par le collège pédagogique du diplôme.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire au Diplôme Inter Universitaire à l'UFR Sciences Humaines et Art de l'Université Paul Verlaine de Metz, après autorisation d'inscription délivrée par le responsable de la formation :

- les psychologues cliniciens, chercheurs et enseignants en sciences humaines, juristes et sociologues...
- les acteurs de santé publique titulaires d'un diplôme d'Etat : sages-femmes, kinésithérapeutes, personnel infirmier, assistantes sociales et éducateurs spécialisés.
- les titulaires d'une formation diplômante au conseil conjugal, à la psychothérapie, à la protection maternelle et infantile, à l'action humanitaire, à l'accueil de victimes...
- toute personne faisant valoir les acquis d'une activité professionnelle vouée à des actions d'éducation sexuelle, d'assistance en milieu ouvert, d'accompagnement de personnes handicapées...

Sont admis à s'inscrire au Diplôme Inter Universitaire aux UFR de Médecine de Reims ou Dijon, après autorisation d'inscription délivrée par le responsable interrégional de la formation :

- les titulaires du diplôme français de Docteur en Médecine
- les étudiants de 3^{ème} cycle d'études médicales
- les étrangers préparant un diplôme de 3^{ème} cycle (AFS, AFSA, DIS)

Ainsi que :

- les psychologues cliniciens, chercheurs et enseignants en sciences humaines, juristes et sociologues...

- les acteurs de santé publique titulaires d'un diplôme d'Etat : sages-femmes, kinésithérapeutes, personnel infirmier, assistantes sociales et éducateurs spécialisés.

- les titulaires d'une formation diplômante au conseil conjugal, à la psychothérapie, à la protection maternelle et infantile, à l'action humanitaire, à l'accueil de victimes...

- toute personne faisant valoir les acquis d'une activité professionnelle vouée à des actions d'éducation sexuelle, d'assistance en milieu ouvert, d'accompagnement de personnes handicapées...

Droits d'inscription hors droits universitaires :

850 euros pour les étudiants,

1200 euros pour les Docteurs en Médecine, les professionnels,

1600 euros pour toute personne prise en charge par une institution.

Evaluation des connaissances

Les examens sont obligatoirement organisés à la fin des enseignements en juin pour la première session et en septembre pour la seconde.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par plusieurs examens terminaux. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque année.

Validation - capitalisation - compensation :

Les règles suivantes s'appliquent :

■ Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ou par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

■ Une année est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (note d'UE égale ou supérieure à 10/20).
ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des notes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Progression - redoublement :

L'admission dans l'année supérieure est prononcée par le président de l'université sur proposition du responsable de l'équipe de formation.

Le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Jury :

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation du niveau, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Délivrance du diplôme :

L'obtention des 18 UE donne droit la délivrance d'un DIU de sexologie pour les non médecins (délivré par l'UPVM UFR SHA ou les Universités de Reims ou Dijon - UFR Médecine) et d'un DIU de sexologie pour les

médecins (délivré par les Universités de Reims ou Dijon - UFR Médecine).

Assiduité :

Présence obligatoire à tous les enseignements sauf circonstances exceptionnelles après accord des responsables pédagogiques. Les attestations de présence ou de communication lors des congrès de

la SPESE et de AIUS seront exigées chaque année pour valider les années et le diplôme (UEAP6, UEAP12 ; UEAP17).

Renseignements

Professeur Frédéric STAERMAN

Département d'urologie - Andrologie

CHU Hôpital Robert Debré - 51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.49.54 - fax 03.26.78.31.10

D.I.U : SOINS PALLIATIFS (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr T-D. NGUYEN (Directeur d'enseignement)
- Responsables de l'enseignement :
Dr Olivier DUBROEUCQ, médecin
Dr Antoine NEUVE-EGLISE, médecin
Martine DERZELLE, psychanalyste

Objectifs

- Approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.
- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques.

Durée et organisation

L'enseignement est délivré sur 2 années.

- La première année : 99 heures de cours et d'ateliers interactifs, regroupées sur un vendredi toute la journée et un samedi matin, une fois par mois, d'octobre à juin.
- La deuxième année : 64 heures de cours et d'ateliers et 40 heures de stage.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine, en pharmacie,
- les résidents ayant validé quatre semestres de stage,
- les internes après deux ans minimum de fonction,
- les titulaires d'un D.E.S ou d'un D.E.S.C.,
- les professionnels des secteurs sanitaires, social et éducatif de niveau minimum BAC + 3 : infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés ou autres et ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle,

La reconnaissance des acquis professionnels, justifiant des connaissances et aptitudes requises pour l'inscription au D.I.U sera prononcée par le responsable pédagogique local. Par dérogation du responsable local, peuvent également être admis à l'inscrire, dans les mêmes conditions de niveau et de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats. Accord d'un des responsables de l'enseignement après entretien préalable à prendre auprès de Martine BOSSERELLE au 03.26.50.43.73. Inscription à la faculté de médecine jusqu'au 15 décembre 2007. Le nombre d'inscrits est limité à 25 personnes.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

450 euros en cas d'inscription à titre individuel

900 euros en cas d'inscription au titre de la formation permanente.

Evaluation des connaissances

Pour prétendre au contrôle des connaissances, il est obligatoire d'avoir assisté aux 2/3 des cours.

En fin de première année, il sera réalisé sous forme d'une épreuve écrite, anonyme, portant sur des questions et un cas clinique. Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne seront admis à s'inscrire en deuxième année.

En fin de deuxième année, un mémoire préparé en cours d'année, sera soutenu par le candidat devant un jury. Ce travail fait l'objet d'une mention et d'une appréciation. Le stage est validant, il sera tenu compte de l'évaluation du responsable du stage et d'un rapport de stage écrit et présenté par le stagiaire.

Renseignements

Unité Mobile de Soins Palliatifs - Institut Jean Godinot

Mme Martine BOSSERELLE

B.P 171 - 51056 REIMS CEDEX

tél. 03.26.50.43.73 - fax 03.26.50.43.79

D.I.U : TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine de Nancy, Reims et Strasbourg
- Coordonnateurs locaux : Pr F. LEBARGY

Objectifs

- Acquérir les connaissances sur le tabac et les phénomènes de dépendance, sur l'aide à l'abandon clinique

du tabagisme, sur les différentes méthodes et stratégies thérapeutiques et préventives, et l'utilisation pratique de ces méthodes.

Durée et organisation

Enseignement inter-régional en collaboration avec les Facultés de Nancy et Strasbourg.

La durée de l'enseignement est d'un an.

L'enseignement est dispensé sous la forme de :

- Trois séminaires répartis dans l'année universitaire :
 - Deux séminaires faisant parti d'un tronc commun comportant des enseignements théoriques portant sur les aspects épidémiologiques, économiques, législatifs, la dépendance, les facteurs étiologiques, la pharmacologie, les principes thérapeutiques. Il est organisé de manière tournante dans l'une des Facultés.
 - Le troisième séminaire (module local) comporte des enseignements théoriques sur les conséquences organiques et la prise en charge thérapeutique pratique du tabagisme ainsi que des ateliers. Il est organisé par chaque faculté à partir d'un programme commun défini par un collège pédagogique.
- S'ajoutent à ces 3 séminaires : 5 demi-journées de stage.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire les titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays, les titulaires du diplôme d'état de pharmacie et les étudiants du 3^{ème} cycle.

Les personnels soignants souhaitant parfaire leurs connaissances en tabacologie et toute personne concernée exerçant une profession de santé, après l'accord du responsable coordonnateur.

Droits d'inscription hors droits universitaires :
325 euros.

Evaluation des connaissances

Elle consiste en un examen écrit, en la soutenance d'un mémoire et le cas échéant en un examen oral.

Renseignements

Monsieur Philippe CARRE
Département de FMC
Faculté de Médecine
tél. 03.26.91.37.47

D.I.U : THERAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Directeurs de l'enseignement :
Pr F. LIMOSIN (Reims), Dr E. CAHEN (Nancy),
Dr M. WILLARD (Strasbourg)
- Coordinateurs locaux :
Dr Ph. LEDOUX, médecin Psychiatre
Monsieur Laurent CROISON, Psychologue.

Objectifs

- Ouvrir le champ de la pratique des Thérapies Comportementales et Cognitives aux praticiens médecins, psychologues et psychiatres ainsi, qu'après accord, à des membres du personnel chargés de santé mentale.

Les objectifs pédagogiques portent essentiellement sur le savoir faire dans les traitements des troubles phobiques, T.O.C, phobies sociales et syndromes dépressifs. Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue.

Durée et organisation

La durée des études est de un an.
Il est constitué de cours théoriques sous formes de modules pour une durée totale de 81 h.
Une seule session par an avec les modalités suivantes : cours théoriques en avril, mai et juin sur trois week-ends de trois jours (organisés alternativement dans l'année dans une des 3 facultés organisatrices).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins et internes en médecine,
 - les psychologues après entretien,
 - les infirmiers après entretien ou toute personne travaillant dans le domaine de la psychiatrie après examen de la commission d'enseignement.
- Inscription nécessitant dans tous les cas l'autorisation écrite du Professeur LIMOSIN.
Le nombre d'inscrits est limité à 40 places.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

244,50 euros pour les médecins thésés et professionnels de santé, 200 euros pour les étudiants.

Evaluation des connaissances

L'admission définitive comporte la rédaction d'un mémoire consistant en la description de la prise en charge thérapeutique d'un cas clinique traité par l'étudiant par méthode comportementale, après accord d'un enseignant pour le choix du sujet.
Le jury est composé d'un jury interrégional qui décide de la validité du mémoire. Ce mémoire est soutenu devant l'ensemble des étudiants et du jury en septembre.

Renseignements

Service de Psychiatrie du Professeur LIMOSIN
Hôpital Robert Debré - 51100 REIMS
tél. 03.26.78.78.26
Cabinet du Docteur Ph. LEDOUX
tél. 03.26.47.03.35

D.I.U : TECHNIQUES DIAGNOSTIQUES ET THERAPEUTIQUES EN ALLERGOLOGIE (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Facultés de Reims, de Strasbourg et Besançon.
- Coordonateurs locaux :
Pr F. Lebargy et le Dr F. Lavaud (Reims)

Objectifs

L'évolution très rapide des connaissances en immunologie allergologique mène à la découverte de nouveaux allergènes, modifie les techniques de diagnostic, fait apparaître de nouveaux critères d'interprétation diagnostiques, entraîne de nouvelles techniques d'immunothérapie. D'autre part, les cursus de formation sont différents d'un pays à l'autre de la CEE. Le DIU en Techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques a donc pour objectif d'harmoniser les pratiques médicales en allergologie entre les différentes générations d'allergologues et les différents pays, en réalisant la promotion des acquis récents dans l'intérêt de la santé publique.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur un an.

L'enseignement comprend des stages pratiques complétés par des cours théoriques. La formation à acquérir portera sur les points suivants :

- Actualisation des connaissances de base sur les allergènes naturels, recombinants, les extraits allergéniques, nécessaires aux techniques, diagnostic et thérapeutiques,
- Techniques des tests cutanés,
- Techniques des tests biologiques,
- Techniques des tests de provocation
- Techniques des immunothérapies et accoutumances
- Diagnostic des allergies alimentaires
- Diagnostic des allergies médicamenteuses,
- Diagnostic des affections allergiques et pseudo-allergiques cutanées
- Diagnostic des affections allergiques et pseudo-allergiques ORL et oculaires
- Diagnostic et prise en charge des affections allergiques et pseudo-allergiques respiratoires.

Les aspects différentiels des pathologies de l'enfant et de l'adulte seront envisagés pour chaque thème.

L'étudiant doit obligatoirement réaliser dans l'année deux stages pratiques de 5 jours ouvrables dans deux villes de son choix (dont au moins un stage dans l'Université d'inscription).

En ce qui concerne la formation théorique, il doit faire la preuve d'une assistance de 48 h à un module d'enseignement de Capacité d'Allergologie, ou à un module d'enseignement de DESC d'Allergologie et d'Immunologie Clinique, ou à un séminaire didactique de deux jours, ou à deux séminaires didactiques d'une journée, ou au Congrès Français Annuel d'Allergologie.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les médecins allergologues titulaires d'une Attestation Universitaire d'Allergologie, d'un diplôme universitaire d'allergologie ou de la Capacité Nationale d'Allergologie, et membre de l'association de formation continue en allergologie (ANAFORCAL).
- les médecins étrangers ayant une pratique allergologique reconnue par les médecins universitaires de leur pays responsables de services avec consultation d'allergologie, ou reconnus par la Société d'Allergologie de leur pays.

Cet enseignement reste ouvert à d'autres personnes concernées par l'Immunologie Clinique et l'Allergologie après acceptation de leur candidature par l'Association Nationale de formation Continue des Allergologues (ANAFORCAL).

Droits d'inscription hors droits universitaires :

Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés en ce qui concerne la part pédagogique à la somme de 400 euros. Il s'y ajoute une part administrative fixée par arrêté ministériel.

Le diplôme inter-universitaire pourra faire l'objet d'une convention de formation permanente avec l'ANAFORCAL, fixant la part du coût de la formation susceptible d'être prise en charge par l'association régionale de formation continue d'allergologie à laquelle est affilié le médecin inscrit au DIU.

Evaluation des connaissances

L'examen est accessible aux étudiants ayant validé deux stages pratiques et l'assistance à un enseignement théorique de leur choix d'une durée de 2 jours. Les connaissances sont évaluées par un examen écrit se déroulant en un lieu unique comportant quatre épreuves de 45 minutes, portant sur des cas cliniques avec questions explorant les connaissances fondamentales, le raisonnement clinique, le choix des explorations biologiques, les conduites thérapeutiques et préventives (relatives à l'environnement). Chaque épreuve est notée sur 20.

L'admissibilité est prononcée sur la moyenne générale. Les candidats subissent ensuite une épreuve selon le choix des enseignants : examen oral ou mémoire, ou participation active à une étude faisant l'objet d'une publication. Les résultats définitifs sont rendus en octobre.

L'admission définitive est prononcée sur proposition de l'enseignant responsable de l'examen oral ou du mémoire ou de la participation à une étude donnant lieu à publication. Le diplôme est délivré par l'Université de l'enseignant responsable de l'admission définitive.

Renseignements

Docteur François LAVAUD
tél. 03.26.78.76.09 (Mme SIMON)

D.I.U : THÉRAPIE RELATIONNELLE PSYCHOGÉRIATRIQUE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

Responsable pédagogiques :

- Pr François BLANCHARD
Université de Reims Champagne-Ardenne
Hôpital Sébastopol - 51100 REIMS
- Pr Louis PLOTON
Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon II

Objectifs

- Permettre à des soignants des EHPAD, Hôpitaux et Centres de Jour, Consultations Mémoire, Unités de Vie, etc... et des personnes en fonctions des responsabilités dans les établissements et services gérontologiques d'être en capacité :
 - de faire des choix éclairés en matière de mise en place de thérapies relationnelles,
 - de participer à la mise en œuvre de telles thérapies.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 1 an à raison de 96 h (4 modules d'une semaine) auxquelles s'ajoutent 10 demi-journées de travaux dirigés sous la conduite d'un tuteur pour la rédaction d'un mémoire.

Conditions d'inscription

Formation continue : médecins, psychologues, directeurs, cadres et personnels paramédicaux (orthophoniste, ergothérapeute, kinésithérapeute, assistante sociale, infirmières...), des établissements assurant le diagnostic ou qui accueillent des personnes âgées souffrant de défaillances cognitives. Le nombre d'inscrits en formation continue est limitée à 30.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

600 euros pour les inscriptions individuelles,
1 000 euros pour les inscriptions employeur.

Renseignements

Professeur François BLANCHARD
Service de Gériatrie - Hôpital Sébastopol
Mme Isabelle CELLIER
tél. 03.26.78.44.10
icellier@chu-reims.fr

D.I.U : TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE TOXICOVIGILANCE (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Pr F. DESCHAMPS (Directeur d'enseignement)
- Madame M-C. GORISSE, Dr D. LAMIABLE
- En collaboration avec les universités d'Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille II, Limoges, Lyon I, Marseille, Nancy, Nantes, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Objectifs

- Donner une formation de haut niveau nécessaire à la pratique médicale de la toxicologie, notamment la surveillance des risques professionnels et environnementaux, ainsi que l'évaluation et la prévention des risques toxiques incluant aussi bien les aspects médicaux, techniques, que réglementaires.

Durée et organisation

Les études sont programmées sur une année universitaires comportant :

- **l'enseignement théorique du tronc commun**, dont le volume horaire est de 30 h, portant sur la méthodologie d'évaluation des risques toxiques, la toxicocinétique, toxicodynamie, les facteurs de variabilité des effets toxiques et la toxicité d'organes,
- **l'enseignement théorique de l'option** : toxicologie industrielle et environnementale, toxico-vigilance : volume horaire = 50 h.

Les cours auront lieu le lundi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 à la Faculté de Médecine de Reims.
(NB : plusieurs cours sont communs au D.U de Pathologie Professionnelle).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire au diplôme, après décision individuelle prononcée par le responsable de la formation :

- les titulaires du diplôme d'état de docteur en médecine, en pharmacie, en chirurgie dentaire,
- les internes de médecine,
- les titulaires du diplôme de docteur en médecine à titre étranger, leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- les internes de pharmacie,
- les titulaires d'un diplôme d'état de vétérinaire,
- par dérogation, les personnes n'entrant pas dans les catégories précédentes mais dont le niveau aura été jugé suffisant par les directeurs d'enseignements.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

76 euros en formation initiale
305 euros en formation continue.

Evaluation des connaissances

Un contrôle d'assiduité aux enseignements théoriques dirigés sera effectué tout au long de l'année.

Le contrôle des connaissances comprend une épreuve écrite sur la partie tronc commun donnant lieu à 2 sessions par an. Une épreuve écrite sur chaque option, donnant lieu à 2 sessions par an et une soutenance orale d'un mémoire.

Renseignements

Professeur F. DESCHAMPS
Unité de Médecine du Travail Hôpital Sébastopol
48 rue de Sébastopol - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.44.48 - fax 03.26.78.44.48
Tous les après-midi sauf le vendredi.

D.I.U : TOXICOLOGIE MEDICALE (FMC MG-SPE) OPTION TOXICITÉ DU MÉDICAMENT, PHARMACOVIGILANCE

Equipe organisatrice

- Responsable de l'enseignement : Dr T. TRENQUE
- Coordonnateur du D.I.U : Pr F. DESCHAMPS

Objectifs

■ Fournir des bases sur le rôle de la pharmacovigilance (institutionnelle et industrielle) et sur la toxicité du médicament.

Durée et organisation

Cette formation comporte 40 h de cours, réparties en 13 demi-journées de 3 h de février à juin. La demi-journée déterminée est le lundi après-midi et le lieu désigné, la Faculté de Médecine de Reims. La présence aux cours n'est pas obligatoire. Cette formation fait suite au tronc commun de D.I.U de Toxicologie Industrielle (30 h).

Les chapitres traités sont les suivants :

- évaluation préclinique des médicaments (sécurité) 2 h,
- évaluation des médicaments après l'AMM / pharmaco-vigilance 6 h,
- pharmaco-épidémiologie 3 h,
- facteurs de risque de survenue et de gravité des effets indésirables 3 h,
- tératogénicité et foetotoxicité des médicaments (surveillance) 2 h,
- bonnes pratiques en matière de médicaments 3 h,

- rôle des industriels du médicament 2 h,
- toxicité des médicaments 10 h,
- abus et dépendance 3 h,
- réglementation européenne, pharmacovigilance européenne 2 h,
- enseignement dirigé au centre de pharmaco-vigilance 4 h.

Conditions d'inscription

Tout médecin ou pharmacien thésé ou interne en médecine ou en pharmacie en formation peut s'inscrire à ce diplôme universitaire sans pré-requis.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros pour les médecins thésés,
76 euros pour les internes.

Evaluation des connaissances

L'évaluation se fera sur la réussite à un examen écrit et après soutenance orale d'un mémoire, correspondant à un travail personnel.

Renseignements

Secrétariat du Docteur T. TRENQUE
Centre Régional de Pharmacovigilance
Hôpital Maison Blanche
45 rue Cognacq Jay - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.77.80 ou 03.26.78.84.19

D.I.U : TRANSFUSION SANGUINE ET MEDECINE DU DON (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Inter-universitaire : Prs HERVE, SOLARY, COSSON, NGUYEN, CAZENAVE et JANOT, regroupant les Facultés de Médecine du Nord et de l'Est : Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims et Strasbourg.

Objectifs

■ Accroître la sécurité de base sur de bonnes pratiques transfusionnelles, dont les bonnes pratiques de prélèvement, l'information des donneurs de sang, la visite médicale pré-don.

Durée et organisation

Les études conduisant à ce diplôme ont une durée de 1 an. L'enseignement comportera 3 modules de 2 à 3 jours répartis au cours de l'année universitaire, pour un total de 50 à 60 h d'enseignement théorique et 45 h de stages pratiques (soit 15 stages de 3 h).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine (français et autres pays de la C.E.E).

Droits d'inscription hors droits universitaires :

500 euros.

Dans le cadre d'une convention de formation continue le coût de formation est fixé par la convention en fonction des prestations définies par l'organisme demandeur.

Evaluation des connaissances

Assiduité aux cours et validation de stages pratiques contrôlés par une fiche de présence gérée par l'enseignant responsable.

Examen écrit de fin d'année comprenant 3 séries de questions de 90 minutes chacune. Pour être admis, chaque candidat devra obtenir une moyenne générale des 3 modules au moins égale à 30 sur 60 sans note éliminatoire inférieure à 6/20 à l'un des 3 modules.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Ph. NGUYEN
Mme LECLERE
tél. 03.26.78.36.84

D.I.U : TRANSPLANTATION D'ORGANES (FMC SPE)

Equipe organisatrice

- Universités de : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille II, Montpellier-Nîmes, Nice, Paris V, XI, Poitiers, Reims, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours.
- Coordonnateur local : Pr CHANARD

Objectifs

- Assurer une formation spécifique à la transplantation d'organes dans l'optique d'une future accréditation de cette activité.

Le but est de réaliser une formation complémentaire principalement pour des docteurs en médecine mais non exclusivement, qu'ils soient médecins, chirurgiens, immunologistes ou biologistes qui auront à s'occuper dans l'avenir de malades transplantés. Ceci concerne surtout les spécialistes dans les disciplines intéressant les organes comme le rein, le cœur, le foie et le pancréas. Cette liste n'est pas définitive.

Durée et organisation

Les études conduisant à ce diplôme ont une durée de 1 an. Il comporte un enseignement théorique, celui-ci est obligatoire. Il est organisé en modules de base répartis en trois sessions de 3 jours :

Module 1 : connaissances générales en transplantation (1^{ère} partie)

Module 2 : connaissances générales en transplantation (2^{ème} partie), transplantation rénale

Module 3 : transplantation cardiaque, cardiopulmonaire et pulmonaire, transplantation hépatique, transplantation pancréatique.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme français de docteur d'état en médecine, en pharmacie
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
- les titulaires d'un diplôme de docteur vétérinaire délivré en France ou à l'étranger
- les internes en médecine
- les chercheurs, après examen de leur dossier et accord du conseil pédagogique.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

- 305 euros pour une formation initiale
- 554 euros pour une formation continue

Evaluation des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen qui se déroule en un lieu unique comportant une épreuve théorique et un mémoire.

Renseignements

Secrétariat du Professeur RIEU

Hôpital Maison Blanche

tél. 03.26.91.85.09

CAPACITÉS

ALLERGOLOGIE

Equipe organisatrice

Enseignement inter-régional en collaboration avec les Facultés de Besançon, Nancy et Strasbourg.

- Directeur de l'enseignement : Pr F. LEBARGY
- Coordonnateur : Dr F. LAVAUD
- Prs J. COHEN et Ph. BERNARD

Durée et Organisation

Cet enseignement se déroule sur deux ans.

L'enseignement comprend :

- 4 séminaires régionaux (d'une durée de deux jours chacun) en collaboration avec l'interrégion Est : Besançon, Nancy, Strasbourg, Reims
- des cours théoriques délivrés par la Faculté de médecine de Reims : à raison d'une demi-journée par mois. Association de présentations magistrales effectuées par un enseignant responsable et des discussions inter-actives, sur dossier par exemple. Cet enseignement des "jeudis de l'allergologie" a lieu dans le service des maladies respiratoires et allergiques du CHU de Reims, de 14 h à 18 h.

Conditions d'inscription

Ce diplôme s'adresse aux étudiants titulaires d'un doctorat en médecine désirant obtenir la qualification en allergologie et exercer l'allergologie de façon exclusive.

La sélection des étudiants se fait après examen probatoire se déroulant courant novembre.

Les étudiants prennent une pré-inscription pour l'examen probatoire.

Un étudiant ne peut pas être inscrit plus de 3 fois en seconde année de capacité. De même, un étudiant inscrit dans une autre ville et ayant échoué 3 fois à l'examen national ne pourra pas bénéficier d'une inscription supplémentaire en Capacité à la Faculté de Médecine de Reims.

Evaluation des connaissances

L'examen de la fin de la première année est local.

Le passage de première année en deuxième année est validé par les responsables et coordinateurs de l'enseignement. Il est basé sur deux critères :

- assiduité aux enseignements (obligation de présence de 75%)
- examen de fin de première année

Par contre l'examen de deuxième année portant sur l'ensemble du programme est national avec une seule session en juin.

Après admissibilité à cet examen national, les étudiants doivent présenter un mémoire devant un jury de l'interrégion Est.

Renseignements

Monsieur Philippe CARRE
Département de FMC
Faculté de Médecine
tél. 03.26.91.37.47

ANGIOLOGIE

Equipe organisatrice

- Pr C. CLEMENT - Pr A. LONG (Reims)
- Pr DEKORVIN - Pr WAHL (Nancy)
- Pr D. STEPHAN (Strasbourg)

Durée et organisation

L'enseignement théorique se déroule sur 2 années et concerne les domaines artériels, veineux, micro-circulatoires et lymphatiques sous tous leurs aspects : bases anatomiques et physiologiques, pathologie, explorations, traitement, aspect socio-économique. Cet enseignement se fait en séminaires répartis entre les 3 universités de Nancy, Reims et Strasbourg.

L'enseignement pratique se déroule dans des Services, organismes, structures ou laboratoires formateurs habilités par les conseils d'U.F.R de Médecine. L'accès aux stages est autorisé après l'examen probatoire.

La durée du stage est de un an temps plein.

Un mémoire en fin d'études sur un sujet d'angiologie choisi après avis du Directeur d'enseignement est obligatoire.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un état membre de la communauté européenne dès qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales, les résidents de médecine générale ayant validé leurs 4 semestres de stages à condition qu'ils soutiennent leur thèse et qu'ils obtiennent leur qualification en médecine avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

La pré-inscription au probatoire et l'inscription définitive à la capacité sont subordonnées à l'avis favorable du Directeur d'Enseignement.

Un examen probatoire classant (écrit et entretien) a lieu en début d'année universitaire et permet de retenir le nombre maximum d'étudiants fixé par la réglementation. L'examen probatoire porte sur les connaissances en cardiologie et maladies vasculaires du 2^{ème} cycle et sur les fonctions fondamentales en anatomie, physiologie et histologie vasculaire.

Les étudiants prennent une pré-inscription pour l'examen probatoire. Seuls les étudiants reçus au probatoire prennent l'inscription définitive à la capacité.

Evaluation des connaissances

Le passage des étudiants en 2^{ème} année est subordonné à l'assiduité aux enseignements et à la validation de stage. L'enseignement est sanctionné à la fin de la deuxième année d'études par un examen.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Claude CLEMENT

Mme I. ROGE

Service de Chirurgie Générale et Vasculaire

Médecine Vasculaire

Hôpital Robert Debré

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.46.71

ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Equipe organisatrice

- Universités de Dijon, Besançon, Reims et Nancy
- Coordonnateur interrégional : Pr Alain LEON

Objectifs

■ Former, grâce à une collaboration synergique de spécialistes de disciplines complémentaires, des praticiens qu'ils soient généralistes ou spécialistes pour qu'ils acquièrent une autonomie pour la gestion adéquate des douleurs, soit dans le cadre du centre de la douleur, soit dans le cadre de la médecine libérale.

Durée et organisation

L'enseignement a une durée de deux ans. Il est effectué sous forme de 10 modules de 16 heures chacun effectués dans les différentes facultés participant à l'enseignement.

Deux modules sont enseignés cette année : se renseigner auprès du secrétariat du Pr Alain LEON.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats,
- les ressortissants de l'union européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales,

- les résidents de médecine générale ayant validé leurs 4 semaines de stage à condition qu'ils soutiennent leur thèse et qu'ils obtiennent leur qualification en médecine avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

Evaluation des connaissances

L'examen probatoire à l'inscription porte sur les deux premiers modules du premier trimestre.

Modalités de validation des enseignements :

il s'agit d'un examen interrégional avec un écrit après la première et deuxième année.

Modalités de validation des stages :

les stages pourront être effectués sur chacun des terrains de stage agréés proposés au niveau interrégional.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Alain LEON

Département d'Anesthésie Réanimation

Hôpital Robert Debré

tél. 03.26.78.70.30 - fax 03.26.78.46.69

GÉRONTOLOGIE

Equipe organisatrice

- Responsable de l'enseignement : Pr F. BLANCHARD
- Equipe pédagogique :
Pr J-L. NOVELLA, Dr Rachid MAHMOUDI,
Dr Mylène KACK, Dr Gautier SCHWEBEL

Objectifs

■ Former des médecins souhaitant approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques sur les soins en Gériatrie.

Cette formation est aussi destinée aux médecins qui souhaitent prendre un poste de coordinateur d'établissement d'accueil des personnes âgées ou de participer à un réseau de soins aux personnes âgées.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 2 ans et comprend 120 h de cours réparties en 6 séminaires chaque année. L'enseignement est organisé conjointement avec les Universités de Dijon et Besançon.

Les séminaires durent 2 jours et ont lieu alternativement dans chacune des villes universitaires.

La présence aux séminaires est obligatoire.

- Gériatologie fondamentale (20 h)
- Gériatrie Sociale (20 h)
- Psychologie et Psychiatrie de la personne âgée (20 h)
- Pathologie (40 h)
- Pharmacologie et Thérapeutique en Gériatologie (20 h).

Au moins 60 journées dans des services hospitaliers, des établissements d'hébergement et de soins aux personnes âgées, des structures de prises en charge extra-hospitalières, dont un stage de 40 à 50 demi-journées dans des structures de soins gériatriques, de 10 à 20 demi-journées dans des structures d'accueil orientées vers la prise en charge médicale ou non médicale des personnes âgées.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecine et les résidents de médecine générale qui soutiennent leur thèse avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

L'inscription pour la préparation de la Capacité de Gériatrie est subordonnée à un examen probatoire et un entretien.

Le nombre d'inscrits est susceptible d'être limité à 25.

Evaluation des connaissances

Cette évaluation se fait sous forme de contrôles continus et une épreuve écrite à la fin de chaque année. Un mémoire de 30 à 60 pages doit être rédigé et soutenu oralement ainsi qu'un rapport de stage de 10 à 15 pages.

Renseignements et inscription

Secrétariat du Professeur François BLANCHARD

Madame Isabelle CELLIER

tél. 03.26.78.44.10

fax 03.26.78.46.18

icellier@chu-reims.fr

MÉDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

ENSEIGNÉE CETTE ANNÉE À L'ÎLE DE LA RÉUNION

Equipe organisatrice

■ Pr J-P. ESCHARD, Pr J-C. ETIENNE, Dr B. VESSELLE

Objectifs

■ Permettre aux médecins titulaires de la capacité de Biologie et de Médecine du Sport d'assurer le suivi de sportifs de haut niveau et de tout sportif inscrit dans un centre régional d'entraînement et de formation pour le sport de haut niveau.

■ Apporter une formation aux médecins désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences en médecine du sport.

Durée et Organisation

L'enseignement comporte trois sessions de cours théoriques d'une semaine chacune et des séances de travaux pratiques réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. La présence aux séances d'enseignement est obligatoire. Les cours ont lieu de 8 h 30 à 18 h au Centre de Rééducation Fonctionnelle de l'Hôpital Sébastopol.

Cet enseignement est de 110 heures. La formation pratique est d'une durée de 45 demi-journées.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats,
- les ressortissants de l'union européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales,
- les résidents de médecine générale ayant validé leurs 4 semaines de stage à condition qu'ils soutiennent leur thèse et qu'ils obtiennent leur qualification en médecine avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

L'inscription définitive en vue de la préparation de capacité de biologie et de médecine du sport est subordonnée à la réussite d'un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien.

Relations avec le diplôme d'Université de Biologie et Médecine du Sport.

Les personnes remplissant les conditions d'inscription à la capacité de Biologie et Médecine du Sport et ayant été reçus à l'examen final validant l'enseignement théorique du Diplôme d'Université de Reims, peuvent être dispensés de la présence obligatoire aux séances d'enseignement théorique de la capacité de B.M.S.

Evaluation des connaissances

Pour obtenir le diplôme de la capacité, les candidats doivent remplir les trois conditions suivantes :

■ être reçu à l'épreuve de contrôle écrit des connaissances,

■ avoir validé l'enseignement pratique,

■ avoir soutenu un mémoire au plus tard à la fin de l'année civile suivant celle où le candidat a validé l'enseignement théorique.

Attestation de formation à la gestion de l'urgence en médecine du sport (cf D.U de B.M.S)

Cette attestation est obligatoire à la validation du D.U et de la capacité.

Renseignements

Secrétariat du Professeur J-P. ESCHARD

Hôpital Maison Blanche - Pôle locomoteur

tél. 03.26.78.43.73

fax 03.26.78.45.50

Equipe organisatrice

- Pr A. LEON
- Coordonateur : Dr C. LEPOUSE

Objectifs

- Reconnaître les différentes situations d'urgence, en évaluer la gravité et le pronostic évolutif.
- Déterminer la conduite à tenir sur les plans diagnostique et thérapeutique au stade de l'urgence.
- Connaître les missions, les moyens et l'organisation des structures de médecine d'urgence préhospitalière.
- Connaître les missions, les moyens et l'organisation des structures d'accueil et de traitement hospitalier des urgences.

Programme d'enseignement

- **Première année** : enseignement (80 h).

Programme : urgences en pathologie cardiovasculaire, respiratoire, neurologique, abdominale, métabolique, et endocrinienne, traumatologie, pathologie circonstancielle, toxicologie, gynécologie obstétrique, psychiatrie, infectiologie, néphro-urologie, pédiatrie, hématologie, ORL, ophtalmologie, stomatologie, dermatologie, syndromes douloureux aigus.

Formation pratique : stage d'au moins 400 h par an comprenant la participation à un minimum de 12 gardes.

- **Deuxième année** : enseignement : 2 modules de 30 h.

Module 1 : Médecine d'urgence préhospitalière :

législation et réglementation, transmissions et télé-médecine, filières et réseaux de soins d'urgence, régulation médicale, organisation des transports sanitaires, aspects psychologiques, éthiques, déontologiques et médico-légaux des relations avec le patient, son entourage et les autres Services, gestion des ressources humaines et démarche de qualité. Principes de l'organisation des secours médicaux préhospitaliers en situation d'exception. Epidémiologie, principes de recherche clinique en médecine d'urgence préhospitalière.

Module 2 : Accueil hospitalier des urgences :

législation et réglementation, organisation des Services d'Accueil et de traitement des urgences, des pôles spécialisés, des unités de proximité d'accueil et de traitement des urgences, gestion et transmission de l'information médicale, aspects psychologiques, éthiques, déontologiques et médico-légaux des relations avec le patient, son entourage et les autres

Services de gestion des ressources humaines et démarche de qualité. Principe de l'organisation hospitalière face à un afflux massif de victimes.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire

- les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans leur pays d'origine.

Toutefois les candidats peuvent prendre une inscription à titre conditionnel, s'ils soutiennent leur thèse avant le 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils se sont inscrits en capacité.

Un examen probatoire comportant un écrit et un entretien est obligatoire.

L'examen écrit porte sur le contenu suivant :

Reconnaissance des principales détresses, détermination des priorités thérapeutiques et début de la prise en charge initiale : arrêt cardio-respiratoire, détresses respiratoires, détresses circulatoires, troubles du comportement, troubles de la conscience, polytraumatismes, désordres thermiques graves, brûlures, noyades. Responsabilité médicale et secret médical en urgence, rédaction des certificats médicaux d'urgence : coups et blessures, admission en établissement psychiatrique spécialisé ; décès.

Le nombre d'étudiants admis à s'inscrire après avoir satisfait au probatoire est limité à 20 chaque année.

Les étudiants intéressés sont invités à prendre une pré-inscription auprès du Secrétariat de la Faculté de Médecine de Reims.

Evaluation des connaissances

L'enseignement sera sanctionné par un examen écrit et la validation des stages pratiques, en fin de 1^{ère} année. Seuls seront autorisés à se présenter à l'examen, les candidats ayant participé à la totalité de l'enseignement et ayant validé à cette date au moins 50 % des stages pratiques. La validation de la 1^{ère} année donne lieu à l'attribution d'une attestation de formation complémentaire aux urgences.

Le diplôme sera obtenu en 2^{ème} année à l'issue d'un examen final comportant un écrit, une épreuve clinique et après la validation de la totalité des stages pratiques.

Renseignements complémentaires

Secrétariat Professeur LEON, Madame LOILLIER

tél. 03.26.78.48.50

fax 03.26.78.48.10

PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES DE L'INTER-RÉGION NORD-EST

Equipe organisatrice

- Universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg
- Coordonnateur local : Pr M-H. BERNARD

Objectifs

La médecine légale moderne doit désormais être considérée comme la médecine de toutes les situations de violence, que celle-ci concerne le mort ou le vivant. Les activités thanatologiques se voient aujourd'hui doublées d'un volet clinique englobant les violences physiques et sexuelles, les maltraitances à l'enfant et les répercussions psychologiques, judiciaires et sociales de ces situations de violence.

A côté de cette dimension clinique, la médecine légale s'accompagne d'un vaste champ d'investigations complémentaires paracliniques : toxicologie, anatomo-pathologie, biologie moléculaire, anthropologie médico-légale...

Tous ces éléments nécessitent la mise en place d'une formation universitaire débouchant sur un diplôme national accessible aux médecins généralistes ou spécialistes.

Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur deux ans.

L'enseignement théorique se prodigue sous la forme de séminaires de 20 heures chacun pour chacune des deux années de la capacité à raison d'un séminaire de trois jours bloqués par trimestre.

Les thèmes de ces séminaires sont les suivants :

- 1 et 2 : droit médical et déontologique,
- 3 : les champs d'activités de la médecine légale,
- 4 : l'expertise et la réparation du dommage corporel,
- 5 : la médecine légale thanatologique
- 6 : médecine légale clinique et victimologique,
- 7 et 8 : les investigations complémentaires en médecine légale.

Conditions d'inscription

Cette capacité est ouverte aux médecins généralistes ou spécialistes.

Un maximum de 10 candidats seront admis chaque année à s'inscrire en première année de capacité.

Evaluation des connaissances

Un examen probatoire précède l'inscription et comporte deux épreuves écrites et un entretien de 20 min.

Chaque année d'enseignement est validée par deux épreuves écrites et deux épreuves pratiques.

Renseignements

Secrétariat du Professeur M.H. BERNARD
tél. 03.26.78.91.96

TECHNOLOGIE TRANSFUSIONNELLE

Equipe organisatrice

- Facultés de Médecine de Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims et Strasbourg
- Coordonnateur régional :
Pr Philippe NGUYEN (UFR Médecine de Reims)

Objectifs

■ Former des médecins souhaitant travailler dans un site de l'Etablissement Français du Sang ou exercer des fonctions d'hémovigilance dans un Etablissement de Soins.

Durée et organisation - conditions d'inscription

L'enseignement se déroule sur 2 ans.

Peuvent s'y inscrire les candidats ayant un diplôme de médecin délivré en France et reçus à l'examen probatoire qui se déroule habituellement en novembre de l'année universitaire dans chaque Faculté où les candidats ont pris une pré-inscription. Les ouvrages de références sur lesquels porte l'examen probatoire leur sont communiqués.

■ L'enseignement théorique se déroule sous forme de sessions de 4 jours à raison de 5 sessions pendant l'année universitaire : la présence à ces sessions est obligatoire.

■ L'enseignement pratique se déroule sous forme de 45 h de travaux pratiques organisés dans chaque faculté.

La formation pratique est réalisée sous forme de 80 demi-journées de stage effectuées, soit dans l'établissement s'il existe une structure et un encadrement compatible, soit dans l'un des sites régionaux de l'Etablissement Français du Sang.

Evaluation des connaissances

L'examen terminal est effectué sous forme d'une seule session par an.

Une épreuve écrite permet d'évaluer les années d'enseignement théorique et pratique. Un mémoire doit être soutenu pour obtenir le diplôme l'année suivant l'épreuve écrite.

Renseignements

Secrétariat du Professeur NGUYEN
Madame LECLERE
tél. 03.26.78.36.84

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M1 SANTÉ (1^{ère} année de Master)

UNITES D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M2 RECHERCHE SANTÉ (2^{ème} année de Master)

CES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E) ET DIPLÔMES SONT DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN MÉDECINE, INTERNES, CHEFS DE CLINIQUES ET PRATICIENS HOSPITALIERS PRÉPARANT UNE ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE OU HOSPITALO-UNIVERSITAIRE.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M1 "SECTEUR SANTE" (1^{ÈRE} ANNÉE MASTER)

BIOTECHNOLOGIES FONDAMENTALES

Equipe organisatrice

- Pr M. GUENOUNOU, Dr R. LENAOUR

Renseignements

Professeur M. GUENOUNOU (pharmacie)

tél. 03.26.91.37.24

Docteur R. LENAOUR (pharmacie)

tél. 03.26.91.81.44

CONTROLE QUALITE DES MEDICAMENTS ET BIOPRODUITS

Equipe organisatrice

- Pr S. GANGLOFF, Dr V. GAFA

Renseignements

Professeur S. GANGLOFF (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.95

MECANISMES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

Equipe organisatrice

- Pr D. GAILLARD, Dr M. DOCO-FENZI

Renseignements

Professeur D. GAILLARD (médecine)

tél. 03.26.78.85.84

Docteur M. DOCO-FENZI (médecine)

tél. 03.26.78.85.84

PHYSIOPATHOLOGIES DES INTERACTIONS CELLULAIRES ET MOLECULAIRES

Equipe organisatrice

- Pr P. GILLERY, Pr P. JEANNESSON

Renseignements

Professeur P. GILLERY (médecine)

tél. 03.26.78.78.50

Professeur P. JEANNESSON (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.67

BIOLOGIE ET PATHOLOGIES MOLECULAIRES

Equipe organisatrice

- Dr H. MORJANI, Dr G. BELLON

Renseignements

Professeur H. MORJANI (pharmacie)

tél. 03.26.91.80.45

Docteur G. BELLON (médecine)

tél. 03.26.91.80.57

BIOMATERIAUX-BIOCOMPATIBILITE

Equipe organisatrice

- Pr D. MAQUIN, Pr G. BALOSSIER

Renseignements

Professeur D. MAQUIN (Odontologie)

tél. 03.26.91.34.62 (80.09 ou 80.12)

Professeur G. BALOSSIER (Odontologie)

tél. 03.26.91.75.64

INTERACTIONS HOTES-AGENTS INFECTIEUX

Equipe organisatrice

- Pr I. VILLENA, Pr S. GANGLOFF

Renseignements

Professeur I. VILLENA (médecine)

tél. 03.26.91.81.63 (ou 03.26.78.42.20)

Professeur S. GANGLOFF (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.95

PREVENTION ET TRAITEMENT DES MALADIES INFECTIEUSES

Equipe organisatrice

- Pr S. GANGLOFF, Dr R. LENAOUR

Renseignements

Professeur S. GANGLOFF (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.95

Docteur R. LENAOUR (pharmacie)

tél. 03.26.91.81.44

PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE DU MYOCARDE

Equipe organisatrice

- Pr D. METZ, Pr H. MILLART

Renseignements

Professeur D. METZ (médecine)

tél. 03.26.78.81.75

Professeur H. MILLART (médecine)

tél. 03.26.91.80.31

BIOThERAPIE

Equipe organisatrice

- Pr M. GUENOUNOU, Dr R. LENAOUR

Renseignements

Professeur M. GUENOUNOU (pharmacie)

tél. 03.26.91.37.24

Docteur R. LENAOUR (pharmacie)

tél. 03.26.91.81.44

BIODISPONIBILITE DES MEDICAMENTS

Equipe organisatrice

- Pr M-C. ANDRY, Pr C. VAUTION

Renseignements

Professeur C. ANDRY (pharmacie)

tél. 03.26.91.37.22

Professeur C. VAUTION (pharmacie)

tél. 03.26.91.82.90

CONNAISSANCE ET TECHNOLOGIES DES SUBSTANCES NATURELLES

Equipe organisatrice

- Pr M. ZECHES, Dr L. VOUTQUENNE

Renseignements

Professeur M. ZECHES (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.41 (82.09)

Docteur L. VOUTQUENNE (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.76 (82.08)

MODELES ANIMAUX ET MECANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES

Equipe organisatrice

- Pr H. MILLART, Pr P. RIEU, Dr F. JAISSE

Renseignements

Professeur H. MILLART (médecine)

tél. 03.26.91.80.31 (82.76)

Professeur P. RIEU (médecine)

tél. 03.26.91.85.09 (85.10)

Docteur F. JAISSE - INSERM (PARIS)

IMAGERIE MOLECULAIRE : DE LA CELLULE AU CORPS ENTIER

Equipe organisatrice

- Pr D. PLOTON, Dr E. BITTAR

Renseignements

Professeur D. PLOTON (médecine)

tél. 03.26.91.83.36

Docteur E. BITTAR (médecine)

tél. 03.26.91.84.52

IMAGERIE MICROSCOPIQUE FONCTIONNELLE DE LA CELLULE ET DE LA MATRICE EXTRACELLULAIRE

Equipe organisatrice

- Pr D. PLOTON, Pr J. DUFER

Renseignements

Professeur D. PLOTON (médecine)

tél. 03.26.91.83.36

Professeur J. DUFER (médecine)

tél. 03.26.91.80.15

METHODES PHYSIQUES D'ANALYSE DU VIVANT

Equipe organisatrice

- Pr M. MANFAIT, Dr G. SOCKALINGUM

Renseignements

Professeur M. MANFAIT (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.74

Docteur G. SOCKALINGUM (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.53

UE3 : PRINCIPE ACTIF DES MÉDICAMENTS : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT

Equipe organisatrice

- Pr SAPI, Pr GUILLAUME (UFR PHARMACIE)

Renseignements

tél. 03.26.91.80.22 - 03.26.91.84.73

TOXICOLOGIE MEDICALE

Equipe organisatrice

- Pr H. MILLART, Pr F. ARSAC

Renseignements

Professeur H. MILLART (médecine)

tél. 03.26.91.80.31 (82.76)

Professeur F. ARSAC (pharmacie)

tél. 03.26.91.35.93

UNITES D'ENSEIGNEMENT (U.E) DU M2 "SECTEUR RECHERCHE SANTE" (2^{ÈME} ANNÉE MASTER)

RECHERCHE EN SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Equipe organisatrice

- Responsable : Pr S. BRIANCON
- Coordonnateurs : Pr F. BLANCHARD, Dr M-C. BOUTRON-RUAULT, Pr J. FAIVRE, Pr F. GUILLEMIN, Mr G. HEDELIN, Pr D. JOLLY, Pr M. MERCIER, Dr E. MONNET, Pr C. QUANTIN.
- Responsable à Reims : Pr F. BLANCHARD
Hôpital Sébastopol - 51092 REIMS CEDEX
tél. 03.26.78.44.10

Public

Médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires ou étudiants de troisième cycle dans ces disciplines ou autres personnes intéressées sur dérogation accordée par le comité de Master.

Conditions d'admission

Avoir validé le 2^{ème} cycle des études médicales ou, pour les étudiants non médecins, un 2^{ème} cycle et un diplôme de Santé Publique reconnu par le comité de Master, et être titulaire d'une maîtrise (ou équivalence). En outre, l'obtention du certificat C2 "Méthodes en Recherche Clinique et Epidémiologique" de la Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales (ou son équivalent) constitue le pré-requis nécessaire. Les étudiants ne possédant pas ce pré-requis, subissent un examen probatoire au début du mois de juin.

Organisation des études

La durée de l'enseignement est d'une année avec une période de stage (600 heures). L'enseignement est organisé en dix sessions de formation de trois à cinq jours chacune.

Objectifs - Débouchés

- Former des chercheurs en médecine et santé publique.
- Former des praticiens à la recherche clinique et en santé publique en leur fournissant la structure méthodologique complète d'un programme de recherche depuis la conception jusqu'à la diffusion.

Programme des études

Trois modules d'enseignement théorique ; un module d'enseignement pratique

Méthodologie générale

Recueil de données et mesures (F. GUILLEMIN)
Typologie et modèles (S. BRIANCON)

Epidémiologie d'observation

Etudes étiologiques (M-C. BOUTRON-RUAULT)
Etudes pronostiques (M. MERCIER)

Epidémiologie expérimentale et évaluation

Essais cliniques (D. JOLLY)
Essais de prévention (J. FAIVRE)

Démarches de la décision

Etudes médico-économiques (C. QUANTIN)
Méthodes de la décision (F. GUILLEMIN)

Options : Choix obligatoire de 2 modules optionnels sur les 5 proposés

Essais cliniques (M. MERCIER)
Epidémiologie nutritionnelle (M-C. BOUTRON)
Analyse de survie des données de population (G. HEDELIN)
Evaluation des programmes et des pratiques (E. MONNET)
Etudes de qualité de vie (S. BRIANCON)

Initiation à la recherche (F. BLANCHARD)

Exploitation de données et de traitement statistique
Documentation - Communication
Lecture critique d'articles
Elaboration d'un protocole de recherche

Module commun école doctorale biologie, santé, environnement

Formation au contexte de la recherche scientifique

Evaluation

Contrôle continu des connaissances.
Epreuve écrite finale.
Publication et soutenance d'un travail personnel.

MASTER RECHERCHE

BIOMOLECULES ET DYNAMIQUE CELLULAIRE – BDC – MENTION BCS

Equipe organisatrice

- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Correspondant UFR Médecine :
Pr Dominique PLOTON, UMR 6042 Médian

Renseignements

Professeur Dominique PLOTON,
UMR 6042 Médian, UFR Médecine
51 rue Cognacq Jay - 51095 REIMS CEDEX
tél. 03.26.91.83.36 - fax 03.26.91.83.25
Mail : dominique.ploton@univ-reims.fr

UE du tronc commun

- TC1. **Biologie de la Matrice extracellulaire**
(15 h)(P. GILLERY, P. BIREMBAUT)
- TC2. **Signalisation et Régulation de l'expression des gènes**
(15 h)(C. TRENTESAUX, L. MARTINY)
- TC3. **Modélisations et simulations moléculaires – Bioinformatique**
(15 h)(M. DAUCHEZ, A. ALIX)
- TC4. **Modélisation et Traitement d'Images en Imagerie Cellulaire Statique et Dynamique**
(15 h)(N. BONNET, M. MANFAIT)

UE libres

01. **Pharmacologie et Ciblage des Médicaments. Application en Cancérologie**
(15 h)(C. MADOULET, J-F. RIOU)

- 01bis. **Dynamique, Topologie et Fonction de la Cellule**
(15 h)(M. MANFAIT, J. DUFER)
02. **Matrice Extracellulaire et Processus Physiopathologiques**
(15 h)(G. BELLON, M. POLETTE)
- 02bis. **Thérapies Cellulaires**
(15 h)(M. GUENOUNOU, P. NGUYEN)
03. **Infection, Inflammation et Régénération de l'épithélium respiratoire**
(15 h)(E. PUCHELLE, S. GANGLOFF)
- 03bis. **Interactions Cellules Hotes-Parasites**
(15 h)(D. AUBERT, I. VILLENA)
04. **Interactions Biomatiériaux-Tissus Hotes**
(15 h)(D. LAURENT-MAQUIN, G. BALOSSIER)
- 04bis. **Microscopies et Microanalyses des Cellules, des Tissus et des Biomatiériaux**
(15 h)(G. BALOSSIER, J. MICHEL)

MASTER DROIT

Master Droit et Sciences Politiques
Mention Droit Privé et Sciences Criminelles
Spécialités "Droit pénal et Sciences Criminelles"
(60 h) (Pr G. SCHMIT - Pr M-H. BERNARD)

Le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université de Reims propose des séances d'aide à la recherche documentaire aux publics de la formation médicale continue. Individuelles ou en groupes restreints, ces séances ont lieu tout au long de l'année dans les locaux de la bibliothèque universitaire ; elles ont pour objectifs de :

- Donner des conseils méthodologiques sur l'utilisation des outils bibliographiques et des bases de données spécialisées (Medline/Pubmed, CISMef, sites de référence...)
- Aider à la recherche d'articles et à l'élaboration de la bibliographie.

Ces séances, d'une durée d'une heure environ, sont organisées à la demande des usagers et sur rendez-vous.

Accueil de la bibliothèque

tél. 03.26.91.80.08

Site du SCD

www.univ-reims.fr/BU

Catalogue en ligne

<http://scdweb.univ-reims.fr>

COORDONNEES ET ACTIVITES DE FMC DES SERVICES HOSPITALIERS DU C.H.U DE REIMS

Courrier électronique des médecins du C.H.U de Reims :
Exemple : Jean-François Dupond
jfdupond@chu-reims.fr

URGENCES

SERVICE D'AIDE MEDICALE URGENTE (SAMU)

- > Aide Médicale Urgente (CRRA/15)
- > Réanimation préhospitalière (SMUR)
- > Toxicovigilance (CTV)
- > Hyperbarie médicale (OHB)
- > Réanimation polyvalente d'urgence (sas de réanimation)

tél. 03.26.78.48.50 - fax : 03.26.78.41.36

Pr LEON	03.26.78.48.50
Dr Michel BUFFET (PHAR), chef de service par intérim	03.26.78.48.02
Dr Monique CARLIER (PHAR)	03.26.78.48.05
Dr Maryse JAUSSAUD (PHAR)	03.26.78.48.03
Dr Benoît JOURNE (PHAR)	03.26.78.48.04
Dr Maurice ENGELMANN, PH urgentiste	03.26.78.48.07
Dr Francis GROSSENBACHER, PH urgentiste	03.26.78.48.07
Dr Barbara LAVALLEE, PH urgentiste	03.26.78.48.71
Dr Philippe LEVY-CHAZAL, PH urgentiste	03.26.78.48.71
Dr Sophie ROGER-BERUBET, PH urgentiste	03.26.78.48.06

CRRA/15 - SMUR - CTV et OHB

Secrétariat 03.26.78.48.25

Centre d'enseignement de soins d'urgences (CESU)
Secrétariat 03.26.78.74.96

Capacité :
Capacité de médecine d'urgence

ACCUEIL DES URGENCES

Dr Arnaud BAZIN, chef de service	03.26.78.77.22
Dr Gérard JEUNEHOMME	03.26.78.75.86
Dr CAROLET (Mme)	03.26.78.38.95
Dr DELISLE	03.26.78.76.02
Dr LEFEVRE THIBAUT (Mme)	03.26.78.76.02
Dr SCHWARTZ	03.26.78.76.02

Accueil chirurgie **03.26.78.76.04**
Accueil médecine **03.26.78.78.33**

Urgences psychiatriques :

Dr FARADONI	03.26.78.35.72
Dr DEBACQ (Mme)	03.26.78.76.02

URGENCES PEDIATRIQUES

Pr J. MOTTE, Pr G. LEFORT, chefs de service
Admissions secrétariat 03.26.78.75.21

MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

MEDECINE INTERNE

Unité 41	Hôpital Robert Debré
Pr J-Loup PENNAFORTE, chef de service	03.26.78.71.40
Dr Jean LEONE	03.26.78.71.37
Dr Pierre-Yves LE BEYRURIER	03.26.78.32.75
Unité d'hospitalisation Consultations	03.26.78.71.42 03.26.78.32.66

Colloques

Colloques hebdomadaires le mardi de 9 h - 10 h 15

HEMATOLOGIE CLINIQUE

Unité 43 - Unité 73	
Pr Alain DELMER, chef de département	03.26.78.36.44
Dr A-M. BLAISE	03.26.78.36.44
Dr Ph. DELABY	03.26.78.36.44
Dr Brigitte KOLB	03.26.78.36.44
Dr Chantal HIMBERLIN	03.26.78.36.44
Consultations	03.26.78.32.00

ENDOCRINOLOGIE - MALADIES METABOLIQUES - MEDECINE INTERNE HÔPITAL ROBERT DEBRÉ

6^{ème} étage : Hospitalisation Hôpital Maison Blanche
Consultations - Hôpital de jour

Pr Jean CARON, chef de service	03.26.78.75.34
Pr Eric BERTIN	03.26.78.71.59
Pr Brigitte DELEMER	03.26.78.77.19
Pr Vincent DURLACH	03.26.78.71.64
Dr Annie GROSS	03.26.78.71.62
Dr A-C. HECART	03.26.78.78.60
Dr D. MALGRANGE	03.26.78.72.57
Dr C. LUKAS-CROISIER	

Secrétariat chef de service 03.26.78.71.59

Unité 61 : Endocrinologie,
Maladies métaboliques 03.26.78.71.55

Unité 62 (hôpital de semaine) :
Endocrinologie, Maladies Métaboliques 03.26.78.79.42

Unité 63 : Médecine interne - Nutrition 03.26.78.71.63

Centre ambulatoire : Consultations -
Hôpital de jour - Pied diabétique -
Hôpital Maison Blanche 03.26.78.77.19

Colloques

Hebdomadaires le vendredi de 15 h 30 à 17 h.
Multidisciplinaires (pathologie endocrinienne - pathologie hypophysaire - risque vasculaire) les vendredis de 17 h à 19 h (renseignements au 7159).

Diplôme universitaire

D.U de nutrition et diététique pratique

UTEP

Hôpital Maison Blanche

Pr Eric BERTIN, chef de service 03.26.78.71.59

MEDECINE INTERNE - GERONTOLOGIE

Hôpital Sébastopol

Pr François BLANCHARD, tél. 03.26.78.44.10
chef de service fax 03.26.78.46.18
Pr J-Luc NOVELLA 03.26.78.44.08

Unité M4A : Infirmières 03.26.78.44.11

Unité M4B : Infirmières 03.26.78.45.51

Colloques

Colloque de gériatrie : mercredi matin de 9 h à 10 h 30
Enseignement du module intégré de gériatrie au sein de la fédération gérontologique : mardi, mercredi et jeudi matins de 8 h à 9 h 30.

Diplômes d'études approfondies et diplômes inter-universitaires, Master

D.U de gérontologie clinique et sociale,
D.I.U FORCE : Formation à la recherche clinique et épidémiologique.

MEDECINE INTERNE - MALADIES INFECTIEUSES

8^{ème} étage - Hôpital Robert Debré

Pr Roland JAUSSAUD, chef de service 03.26.78.71.91

Pr Gérard REMY	03.26.78.73.02
Dr Alain STRADY	03.26.78.31.29
Dr Christophe STRADY	03.26.78.31.29
Dr Christine ROUGER	03.26.78.71.88
Dr Violaine NOËL	03.26.78.81.95
Dr Jean-Luc BERGER	03.26.78.87.94

Dr Amélie SERVETTAZ et Dr Sonia BAUMARD,
chefs de clinique

Unité 81 : Hospitalisation de semaine et de jour,
Dr A. STRADY 03.26.78.31.29

Unité 82 : Pathologie infectieuse,
Pr G. REMY, Drs C. STRADY, C. ROUGER 03.26.78.71.91

Unité 83 : Médecine interne,
Drs Violaine NOËL, Amélie SERVETTAZ 03.26.78.81.95

Consultations

Médecine interne, centres de compétence et de recours HTAP, vascularites et sclérodémie, maladies métaboliques héréditaires à l'âge adulte 03.26.78.71.92

Pr R. JAUSSAUD, Dr A. SERVETTAZ, Dr S. BAUMARD

Infectiologie

Dr C. STRADY, Pr G. REMY	03.26.78.71.91
Dr C. ROUGER	03.26.78.71.89
Dr BERGER	03.26.78.87.94
Dr NOEL	03.26.78.71.84

Médecine tropicale, médecine générale

Dr A. STRADY 03.26.78.71.84

Centre de vaccinations internationales agréé

Mme M-C. EMERY,
infirmière de consultation 03.26.78.71.90

Diplôme inter-universitaire

D.I.U d'infection par le VIH.

DEPARTEMENT DE CARDIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE VASCULAIRE

Hôpital Robert Debré

Pr Damien METZ tél. 03.26.78.71.46
chef de département fax 03.26.78.41.32
dmetz@chu-reims.fr

Dr Sophie TASSAN-MANGINA 03.26.78.71.49
stassan@chu-reims.fr

Dr Claude BLAISE 03.26.78.70.21
cblaise@chu-reims.fr

Dr Alain DESCHILDRE 03.26.78.76.79
adeschildre@chu-reims.fr

Dr J-Pierre CHABERT 03.26.78.36.05
jpchabert@chu-reims.fr

Dr Pierre NAZEYROLLAS 03.26.78.37.59
pnazeyrollas@chu-reims.fr

Unité 51 : Dr P. NAZEYROLLAS 03.26.78.71.52
Unité 52 : Réanimation cardiaque tél. 03.26.78.71.51
 Pr J. ELAERTS fax 03.26.78.79.17
Unité 53 : Pr D. METZ 03.26.78.71.50

Rendez-vous hospitalisations 03.26.78.71.48

Rendez-vous

Consultations et explorations 03.26.78.71.44

Hémodynamique diagnostique et interventionnelle 03.26.78.71.48

Echodopplers cardiaques et vasculaires 03.26.78.71.44

Electrophysiologie diagnostique et thérapeutique 03.26.78.70.17

Capillaroscopie RPO phlébologie, holters ECG et tension, épreuve d'efforts et rééducation 03.26.78.30.15

Colloques

Réunions du mardi à 17 h : réunion du conseil de département (1^{er} mardi du mois), réunion des PH (2^{ème} mardi du mois), bibliographie (3^{ème} mardi du mois), discussion de dossiers (4^{ème} mardi du mois).
 Réunions du vendredi à 13 h 30 : mise au point hebdomadaire.

Diplôme inter-universitaire

D.I.U de rythmologie et de stimulation cardiaque.

DERMATOLOGIE

Hôpital Robert Debré

Pr Philippe BERNARD, tél. 03.26.78.43.68
 chef de service fax 03.26.78.43.71
 pbernard@chu-reims.fr

Pr Florent GRANGE 03.26.78.45.85
 Dr Catherine ESCHARD 03.26.78.43.95
 Dr Elisabeth ARNOULT-COUDOUX 03.26.78.45.68
 Dr Géraldine PERCEAU 03.26.78.40.19

Unité d'hospitalisation : unité 42

Infirmières 03.26.78.43.53
 Secrétaires 03.26.78.43.52

Consultations

Secrétariat, prise de rendez-vous 03.26.78.92.92
 Angéiologie 03.26.78.92.92
 Consultations M.S.T 03.26.78.43.26
 CDAG (SIDA) 03.26.78.45.70
 Dermato-allergologie, tests cutanés 03.26.78.43.67
 Photodermatologie 03.26.78.43.67

Colloques

Colloques hebdomadaires le mardi à 8 h 15 (staff photos) et le vendredi à 8 h 15 (cours, observations commentées).
 Comité d'oncodermatologie deux fois par mois, le mardi à 17 h 15.
 Colloque anatomoclinique deux fois par mois, le mardi à 17 h 15.

Diplômes universitaires

Capacité d'allergologie,
 D.E.S.C d'immunologie clinique et d'allergologie.

HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

Hôpital Robert Debré

Pr Gérard THIEFIN, chef de service 03.26.78.72.29

Pr Guillaume CADIOT 03.26.78.84.41

Pr Olivier BOUCHE 03.26.78.31.13

Dr Hedia BRIXI-BENMANSOUR 03.26.78.38.37

Dr Fidy RAMAHOLIMIHASO 03.26.78.71.69

Dr Brigitte BERNARD-CHABERT 03.26.78.71.69

Dr Stéphanie LAGARDE 03.26.78.84.41

Dr Alexandra HEURGUE 03.26.78.85.47

Secrétariat central

03.26.78.71.69

Staff du service d'Hépatogastroentérologie

Exposés et discussion cas cliniques

Jeudi 14 h 15 - 16 h 30, salle de cours de l'unité 72.

Réunion de bibliographie et de formation des Internes d'Hépatogastroentérologie

Lundi 17 h 30 - 18 h 30 sauf le premier lundi du mois.
 Salle de cours de l'unité 72.

Colloque anatomo-clinique

Lundi 17 h 30 - 18 h 30 premier lundi du mois.
 Laboratoire d'Anatomo-Pathologie de l'Hôpital Robert Debré (Pr M-D. DIEBOLD)

Réunions du réseau de cancérologie digestive (RESCOD)

Colloque multidisciplinaire de cancérologie digestive.

Mardi 16 h 30 - 19 h tous les 15 jours.

Lieu de réunion : Service de Radiologie HDR

Réunions du Réseau Régional Hépatite Chronique C ville-hôpital-Champagne-Ardenne

4 réunions par an + conférences FMC - Informations sur les dates et lieux de réunion :
 bbernard-chabertreims.fr

Réunion tumeurs endocrines en commun avec le Service d'Endocrinologie (Pr J. CARON)

Vendredi une fois par mois (discussion de cas cliniques difficiles, informations récentes).

Diplôme inter-universitaire

D.I.U de cancérologie digestive de l'Interrégion Est.

MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION

Hôpital Sébastopol

Pr François BOYER, chef de service 03.26.78.95.97

fax 03.26.78.44.80

Pr ETIENNE, consultant 03.26.78.42.50

Dr E. REGRAIN, Dr J-M. COULON 03.26.78.42.60

Hospitalisation infirmières

secteur I 03.26.78.42.54

secteur II 03.26.78.89.64

Hospitalisation de jour 03.26.78.89.63

Secrétariat consultations 03.26.78.42.60

Colloques du Service : le mercredi de 8 h à 10 h
et la biblio : 1^{er} mercredi du mois à 16 h

Diplômes inter-universitaires

D.I.U de rééducation (renseignements Pr BOYER),
D.I.U de médecine manuelle-ostéopathie
(renseignements Pr ESCHARD Rhumatologie),
D.I.U de prise en charge des vertiges et des troubles
de l'équilibre (renseignements Pr CHAYS O.R.L.).

MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION

Hôpital Robert Debré

Dr B. VESSELLE, chef de service 03.26.78.77.74

fax 03.26.78.88.96

Dr M. GUERRIN 03.26.78.70.41

Dr V. BOMBART 03.26.78.70.37

Secrétariat Consultations 03.26.78.70.37

Diplômes universitaires

D.U et capacité de médecine et biologie du sport
(renseignements Pr ESCHARD Rhumatologie).

ANTENNE MÉDICALE DE PRÉVENTION DU DOPAGE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Dr B. VESSELLE, Dr LAMIABLE

**Consultations Hôpital Robert Debré
Service de Médecine
et de Réadaptation 03.26.78.71.11**

SERVICE DE MOYEN SEJOUR GERIATRIQUE

Hôpital Sébastopol

Dr Eric KARIGER, tél. 03.26.78.43.76

chef de service fax 03.26.78.83.04

HMS 7 03.26.78.43.79

HMS 8 03.26.78.43.84

Enseignement intégré de gériatrie

Mercredi matin et vendredi matin de 8 h à 9 h 30

Diplômes universitaires

D.U de prise en charge gériatrique
D.U de gérontologie clinique et sociale

RÉSIDENCE DES CAPUCINS

Dr REKSA 03.26.78.41.72

HMS 3 03.26.78.41.75

HMS 1 03.26.78.41.78

HMS 2 03.26.78.41.82

Dr BONNET, chef de service 03.26.78.42.00

HMS 4 03.26.78.41.88

HMS 5 03.26.78.41.94

HMS 6 03.26.78.41.97

SERVICE DE NEPHROLOGIE - HEMODIALYSE

Hôpital Maison Blanche

Pr Philippe RIEU, tél. 03.26.78.76.38
chef de service fax 03.26.78.84.82

Dr Sylvie LAVAUD 03.26.78.76.32

Secrétariat 03.26.78.43.32

Dr Olivier TOUPANCE 03.26.78.76.35

Secrétariat 03.26.78.77.17

Dr MAHEUT 03.26.78.41.40

Secrétariat 03.26.78.76.36

Dr J-Pierre MELIN 03.26.78.76.41

Secrétariat 03.26.78.76.42

Dr Alain WYNCKEL 03.26.78.76.31

Hémodialyse et dialyse péritonéale

Dr LAVAUD 03.26.78.76.36

Dr MAHEUT 03.26.78.41.40

Dr KAZES 03.26.78.92.95

Dr PARIS 03.26.78.73.40

Réanimation néphrologique

Dr WYNCKEL 03.26.78.76.30

Néphrologie et hypertension

Dr MELIN 03.26.78.36.97

Dr PARIS 03.26.78.73.40

Dr TOURE 03.28.78.76.28

Transplantation rénale

Dr TOUPANCE 03.26.78.77.17

Consultations 03.26.78.77.17

Colloques

Lundi de 9 h à 10 h (Hémodialyse)
Mardi de 9 h à 10 h (Bibliographie) et de 17 h à 18 h
(Séance d'Anatomopathologie rénale)
Mercredi de 13 h 15 à 14 h 30 (Transplantation rénale)
1^{er} mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h
(Réunion d'Uro-Néphrologie)
Jeudi de 9 h à 10 h
(Enseignement pratique de Néphrologie).
Vendredi de 9 h à 10 h (Réunion de dossiers).

SERVICE DE NEUROLOGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr S. BAKCHINE, chef de service 03.26.78.71.35

Pr A. TOURBAH (PU-PH) 03.26.78.92.99

Dr Marie-Pierre CHAUNU (PH-Assistante) 03.26.78.30.89

Dr Anne THIRIAUX (PH) 03.26.78.71.34

Dr Anne DOE de MAINDREVILLE (PH) 03.26.78.71.34

Dr Annie CAZABAT (PH) 03.26.78.30.89

Dr Isabelle SERRE (PH) 03.26.78.71.35

Dr E. SFORZA (PH) 03.26.78.71.35

Unité de neurologie rez-de-chaussée 03.26.78.71.41
Unité de neurologie 1^{er} étage 03.26.78.71.47
Laboratoire d'explorations fonctionnelles du système nerveux 03.26.78.70.87

Consultations 03.26.78.70.76

Colloques

Pathologie neurologique, mardi de 12 h 30 à 14 h.
 Sémiologie et Méthodologie, vendredi de 11 h 30 à 12 h 30.

Diplômes inter-universitaires

D.I.U de maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées
 D.I.U de pathologie neuro-vasculaire

PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE / MEDECINE DU TRAVAIL

Hôpital Maison Blanche / Hôpital Sébastopol

Unité de pathologie professionnelle :

Secrétariat 03.26.78.89.33
 Pr F. DESCHAMPS, praticien hospitalier 03.26.78.89.33

Unité de Médecine du Travail 03.26.78.89.33

Secrétariat 03.26.78.89.33
 (tous les après-midi, sauf le vendredi)

Pr F. DESCHAMPS 03.26.78.89.33
 Séance de bibliographie :
 tous les 2^{ème} lundis de chaque mois à 13 h 30.
 Faculté de Médecine de Reims - Salle 2002

Diplômes universitaires et inter-universitaires

D.I.U de toxicologie industrielle,
 D.U de pathologie Professionnelle.

Formation médicale continue

Cf programme des FMC

PEDIATRIE A

Pr Jacques MOTTE, chef de service tél. 03.26.78.78.99
 fax 03.26.78.40.18

Pr Michel ABELY tél. 03.26.78.78.99
 fax 03.26.78.40.18

Pr Pierre MAURAN, Explorations Fonctionnelles 03.26.78.80.47
 Dr Catherine BEHAR, Hémato-oncologie 03.26.78.35.53
 Dr Béatrice DIGEON, Gastro-entérologie 03.26.78.37.69
 Pr Jacques MOTTE, Neurologie 03.26.78.78.99
 Dr Martine MUNZER, Hémato-oncologie 03.26.78.35.53
 Dr Bernard ROUSSEL, Néphrologie 03.26.78.38.98
 Dr Pascal SABOURAUD, Neurologie 03.26.78.33.82
 Dr Véronique SULMONT, Endocrinologue 03.26.78.81.99

Polyclinique

Consultations spécialisées 03.26.78.75.21

Accueil urgences

Dr B. DIGEON 03.26.78.75.21

Hôpital Jour-Semaine

Dr B. ROUSSEL 03.26.78.75.24

Grands Enfants

Pr J. MOTTE 03.26.78.75.20

Nourrissons

Dr P. SABOURAUD 03.26.78.75.11

Hémato-Oncologie

Drs C. BEHAR et M. MUNZER 03.26.78.75.15

Hémodialyse

Dr ROUSSEL 03.26.78.37.07

Mort subite

Pr J. MOTTE 03.26.78.75.06

Nutrition à domicile

Dr B. DIGEON 03.26.78.35.24

Colloques : Mardi et Jeudi à 8 h 45

Diplômes inter-universitaires

D.I.U de Neurologie pédiatrique,
 D.I.U des urgences en Service de pédiatrie.

Organisation de réunions scientifiques et de congrès

Réunion de la cellule maltraitance le mardi de 14 h à 15 h.
 Bibliographie : mercredi à 8 h 45
 Réunion des dossiers d'hémodialysés : dernier mercredi et dernier vendredi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30.
 Réunion de dossiers cliniques de neurologie pédiatrique le jeudi à 17 h, 6 fois par an (agenda auprès du Dr Pascal SABOURAUD).
 Réunion de Neurophysiologie pédiatrique : vendredi de 12 h 30 à 14 h 30.
 Réunion de Gastro-Pédiatrie : vendredi de 9 h à 10 h
 Réunion d'Hémato-Oncologie : vendredi de 11 h à 12 h
 Réunion Régionale de Pédiatrie : 3^{ème} vendredi du mois à 15 h.

PEDIATRIE B MÉDECINE NÉONATALE - RÉANIMATION PÉDIATRIQUE - CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE

Institut Mère-Enfant Alix de Champagne

Pr MORVILLE, chef de service tél. 03.26.78.77.54
 fax 03.26.78.34.87

Dr Nathalie BEDNAREK 03.26.78.76.22
 Dr Laurent EGRETEAU 03.26.78.76.22
 Dr Bernard LEROUX 03.26.78.75.14
 Dr Brigitte SANTERNE 03.26.78.77.95

Unité de réanimation polyvalente infantile (U.R.I.P) 03.26.78.75.13
 ou 03.26.78.34.88
Néonatalogie 03.26.78.36.90
Cardiologie pédiatrique 03.26.78.75.18

Colloques

Mercredi - Vendredi 13 h 30 - 14 h 30
 Bibliographie : chaque mercredi à 8 h 30

Séminaire biannuelle d'hémodynamique néonatale sur 3 jours : mai et novembre.

Réunion hebdomadaire des dossiers patients : mercredi 8 h 30.

Formation médicale continue

Programme d'enseignement de réanimation en salle de travail et protocoles thérapeutiques destinés à toutes les maternités de Champagne-Ardenne.

Diplômes inter-universitaires

DESC et D.I.U de médecine et réanimation néonatale.

PNEUMOLOGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr François LEBARGY, chef de service 03.26.78.76.09

Dr François LAVAUD 03.26.78.76.13

Dr Dominique PERDU 03.26.78.81.11

Dr Hervé VALLERAND 03.26.78.76.25

Dr Gaëtan DESLEE 03.26.78.76.11

Dr Sandra DURY 03.26.78.37.51

Dr Véronique GARCIA 03.26.78.81.10

Unités fonctionnelles

Unité d'hospitalisation traditionnelle ST1 03.26.78.76.21

Unité d'hospitalisation de semaine ST2 03.26.78.76.29

Endoscopies 03.26.78.76.08

Consultation **03.26.78.76.14**

Sevrage tabagique 03.26.78.86.86

Allergologie 03.26.78.76.14

Ecole de l'asthme 03.26.78.76.14

Pneumologie 03.26.78.76.14

Oncologie Thoracique 03.26.78.76.14

Mucoviscidose 03.26.78.76.29

Consultation d'urgence avec ou sans RDV 03.26.78.76.14

Explorations respiratoires

Fonction respiratoire 03.26.78.76.14

Fibroskopie et endoscopie

interventionnelle 03.26.78.76.08

Epreuves d'effort 03.26.78.76.14

Pathologie du sommeil **03.26.78.76.14**

Secrétariat tél. 03.26.78.76.14

fax 03.26.78.83.56

Colloques et réunions

Colloque multidisciplinaire de pathologie thoracique : le vendredi 11 h à 13 h, salle de réunion ST1, ouvert à l'ensemble du corps médical.

Comité d'oncologie thoracique multidisciplinaire : le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 : présentation de dossiers.

Diplômes universitaires, inter-universitaires et capacités

D.I.U des techniques diagnostiques et thérapeutiques en allergologie,

D.I.U de tabacologie,

Capacité d'allergologie.

PSYCHIATRIE ADULTES

Hôpital Robert Debré

Pr Frédéric LIMOSIN, chef de service 03.26.78.78.26

Dr Jean-Michel HAVET 03.26.78.77.13

Dr Michel TARTAR 03.26.78.84.18

Dr Elizabeth WARGNY 03.26.78.78.86

Service PA 2 : Infirmières 03.26.61.16.83

Service PA 4 : Infirmières 03.26.78.72.22

Consultations 03.26.78.77.13

Diplômes universitaires, inter-universitaires

D.U des substances psychoactives et conduites addictives,
D.U d'approfondissement en psychiatrie et psychopathologie des adultes,

D.U des thérapies comportementales et cognitives,

D.I.U des familles, pathologies et changements sociaux.

SERVICE DE PSYCHOTHERAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Hôpital Robert Debré

Pr Gérard SCHMIT, chef de service 03.26.78.72.18

Dr M. BOUVET 03.26.78.72.47

Dr ROYAUX 03.26.78.72.23

Dr TAVARES 03.26.78.77.75

Consultations 03.26.78.72.33

Hospitalisation de jour

Unité PE6 03.26.78.77.85

Unité PE7 03.26.78.31.63

Colloques : le jeudi de 11 h 15 à 12 h 30.

Diplômes universitaires

D.U de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

SERVICE DE RADIOLOGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr Laurent PIEROT tél. 03.26.78.75.66
chef de service fax 03.26.78.75.94

Dr Francis POMBOURCQ, praticien hospitalier 03.26.78.89.17

Dr Olivier TOUBAS, praticien hospitalier 03.26.78.89.18

Dr Sophie GALLAS praticien hospitalier 03.26.78.89.16

Dr Olivier LANOIX chef de clinique assistant 03.26.78.89.19

Secrétariat du chef de service 03.26.78.87.64

Secrétariat Central tél. 03.26.78.75.68

fax 03.26.78.35.31

Transmission image**03.26.78.87.88****Rendez-vous**

Radiologie générale et échographie 03.26.78.75.65
 Scanner 03.26.78.75.68
 Radiologie vasculaire et neuroradiologie 03.26.78.78.64
 Service IRM 03.26.78.84.05

Colloques

Exposés de dossiers neurologiques avec l'équipe neuro-chirurgicale : le mardi de 17 h à 18 h 30.

Exposés et présentation d'observations radio-cliniques (salle de cours Radiologie Hôpital Maison Blanche) : le vendredi de 12 h à 13 h.

Exposés et présentation de dossiers en collaboration avec le service ORL : 1 fois par mois.

Diplômes inter-universitaires

D.I.U d'oto-neuro-ophtalmologique,
 D.I.U de neuro-vasculaire,
 D.I.U de neuro-radiologie.

SERVICE DE RADIOLOGIE*Hôpital Robert Debré*

Pr Claude MARCUS tél. 03.26.78.42.15
 chef de service fax 03.26.78.84.77

Pr Bernard MENANTEAU 03.26.78.86.08
 Dr Françoise BONNET 03.26.78.86.12
 Dr Hélène GOMES (Hôpital Américain) 03.26.78.88.65
 Dr Viviane LADAM-MARCUS 03.26.78.85.31
 Dr François BONNET 03.26.78.86.14

Transmission image (T.S.I) 03.26.78.86.15
Station 03.26.78.86.48

Rendez-vous

Radiologie générale 03.26.78.86.20
 Echographie 03.26.78.86.18
 Scanner 03.26.78.40.49
 I.R.M 03.26.78.84.00
 Vasculaire 03.26.78.42.16

Colloques

Mardi 13 h -14 h : enseignement et exposés.

Jeudi 13 h -14 h : enseignement et revue de dossiers.

Mardi 16 h 30 - 19 h tous les 15 jours : réunions du réseau de cancérologie digestive (colloque multidisciplinaire de cancérologie digestive).

Diplômes inter-universitaires et universitaires

D.I.U d'échographie,
 D.I.U national d'imagerie mammaire,
 D.I.U de radiologie interventionnelle cancérologie,
 D.U d'échographie de la hanche du nourrisson.

PÔLE LOCOMOTEUR RHUMATOLOGIE*Hôpital Maison Blanche*

Pr J-Paul ESCHARD, tél. 03.26.78.43.73
 chef de service fax 03.26.78.45.50

Pr ETIENNE, consultant tél. 03.26.78.42.50
 fax 03.26.78.44.80

Dr Pascal BROCHOT 03.26.78.85.97

Dr Stanley ACKAH-MIEZAN 03.26.78.43.57

Dr Laurence GAGNEUX-LEMOUSSU 03.26.78.43.65

Consultations 03.26.78.44.65

Rhumatologie I**Hospitalisation de semaine** (Dr BROCHOT)

Infirmières 03.26.78.43.90

Rhumatologie II (Dr GAGNEUX)

Infirmières tél. 03.26.78.43.60

fax 03.26.78.40.31

Colloques et bibliographies : le mardi de 8 h à 9 h

Diplômes universitaires, inter-universitaires

D.U et Capacité de médecine et de biologie du sport,

D.I.U de médecine manuelle-ostéopathie,

D.I.U de Podologie Médicale.

CHIRURGIE ET SPECIALITES CHIRURGICALES

CHIRURGIE DIGESTIVE, VISCERALE ET ENDOCRINIENNE

Hôpital Robert Debré

Pr DELATTRE, chef de service tél. 03.26.78.70.95
fax 03.26.78.87.39
jfdelattre@chu-reims.fr

Pr J-Bernard FLAMENT 03.26.78.71.20
Pr PALOT 03.26.78.71.22
Pr AVISSE 03.26.78.71.21
Dr Sylvie COUSSINET 03.26.78.70.94
Dr Nathalie LEVY-CHAZAL 03.26.78.70.64

Unité 31 03.26.78.71.29
Unité 33 03.26.78.71.27
Unité 11 03.26.78.71.04

Consultations tél. 03.26.78.73.64
fax 03.26.78.30.43

Colloque

Colloque hebdomadaire le mardi matin avec analyse de dossiers cliniques et exposés théoriques.
Réunion bimensuelle multidisciplinaire le mardi de 16 h 30 à 19 h 30 avec présentation de dossiers d'oncologie digestive dans le cadre du RESCOD (Réseau Champardennais d'Oncologie Digestive).

Diplôme universitaire

D.U d'Anatomie Chirurgie oto-rhino-laryngologique et neuro-otologique, en collaboration avec les services d'ORL, Ophtalmologie et de Neuro-Chirurgie.

PÔLE LOCOMOTEUR CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

Hôpital Maison Blanche

Pr Emile DEHOUX, chef de service 03.26.78.78.39
Secrétariat 03.26.78.77.52

Service A :

Dr MADI 03.26.78.77.51
Secrétariat 03.26.78.38.74
Infirmières 03.26.78.76.74

Service A :

Dr Christophe MENSA 03.26.78.76.93
Secrétariat 03.26.78.77.51
Infirmières 03.26.48.76.74

Service B :

Secrétariat 03.26.78.76.64
Infirmières 03.26.78.76.68

Service C :

Dr Cécile NEROT 03.26.78.75.95
Dr Mohamad KASSOUMA 03.26.78.77.91
Secrétariat 03.26.78.84.89
Infirmières 03.26.78.76.67

Service D :

Dr Alain HARISBOURE 03.26.78.32.72
Secrétariat Dr HARISBOURE 03.26.78.76.71
Secrétariat D 03.26.78.83.08
Infirmières 03.26.78.76.66

Consultations

03.26.78.77.18
Consultations de traumatologie du sport avec le Dr Eric MOREL le mardi de 10 h à 12 h.

Colloque

Colloque hebdomadaire : le jeudi après-midi en commun avec toutes les unités fonctionnelles du Service d'Orthopédie Traumatologie.

Diplômes inter-universitaires

D.I.U de médecine et traumatologie du sport.

CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

Hôpital Américain

Pr Gérard LEFORT, chef de service 03.26.78.75.70

Pr POLI-MEROL (Mme) 03.26.78.36.17
Dr BOUCHE-PILLON-PERSYN (Mme) 03.26.78.42.12
Dr LEFEBVRE 03.26.78.36.15

Unité A : Infirmières

03.26.78.75.78

Unité B : Infirmières

03.26.78.75.79

Unité C : Infirmières

03.26.78.75.77

Hôpital de jour :

Infirmières 03.26.78.75.79 ou 03.26.78.75.78

Consultations

03.26.78.75.80

Colloque : le lundi de 10 h 30 à 12 h 30

CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE

Hôpital Robert Debré

Pr Bernard BAEHREL, chef de service
Praticiens hospitaliers
Dr Gonzague DELEPINE,
Dr Jean-François FUZELLIER,
Dr Yves-Assad SAADE.
Praticien hospitalier et universitaire
Dr Sylvain RUBIN

Secrétariat chef de service 03.26.78.71.05
Secrétariat service tél./fax 03.26.78.32.73

Consultations 03.26.78.91.47
fax 03.26.78.91.46

Colloques : le jeudi matin

Réunions Oncologie Thoracique : mardi après-midi

Diplôme inter-universitaire

D.I.U de prise en charge péri-opératoire des patients en chirurgie cardiaque.

CHIRURGIE VASCULAIRE ET MEDECINE VASCULAIRE

Hôpital Robert Debré

Pr Claude CLEMENT, tél. 03.26.78.46.60
chef de service fax 03.26.78.46.62
cclement@chu-reims.fr

Secrétariat
Mlle Laurence MARTIN 03.26.78.46.70
lmartin@chu-reims.fr
Mme Isabelle ROGE 03.26.78.46.71
ibohn@chu-reims.fr

Praticiens Hospitaliers de Chirurgie

Dr Laurent FOUILHE 03.26.78.46.82
lfouilhe@chu-reims.fr

Dr Abdelkrim BEN BALKACEM
Dr Charam KAYSSAM

CCA/AA de Chirurgie

Dr Anne LYCOPS 03.26.78.30.78
Dr Roxanne SERBAMESCU 03.26.78.30.78

Praticiens Hospitaliers d'Angiologie

Pr Anne LONG 03.26.78.94.12
along@chu-reims.fr
Dr Sandrine MARTIN 03.26.78.91.12
smartin@chu-reims.fr

CCA/AA de Médecine Vasculaire

Hospitalisations

Unité 21 :
Infirmières 03.26.78.46.80
Mme LETISSIER, cadre 03.26.78.46.81
Mme SIMON, secrétaire 03.26.78.46.72

Unité 23 :

Infirmières 03.26.78.46.90
Mme NOURRY, cadre 03.26.78.46.91
Mme MASSART, secrétaire 03.26.78.46.72
Consultations médico-chirurgicales de chirurgie et d'angiologie
Explorations Fonctionnelles Vasculaires (écho-dopplers Vasculaires, Tc PO2, Tapis roulant)
tél. 03.26.78.46.65 (EFV) et 03.26.78.46.73
ou 03.26.78.91.15 (chirurgie)
fax 03.26.78.46.77
Consultations URGENCES VASCULAIRES
Consultation trimestrielles multi-disciplinaires ANGIOMES

Colloques : le mercredi de 14 h à 16 h
Réunions scientifiques et de Bibliographie :
les 1^{er} et 3^{ème} lundi de 18 h à 20 h.
Réunions mensuelles de service :
le 1^{er} mercredi de 14 h à 16 h.
Réunion de gestion des risques :
le 4^{ème} samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Diplômes universitaires et capacités

D.U de chirurgie endovasculaire et vidéo-assistée avec sessions interactives de vidéo transmissions opératoire
D.U de chirurgie des accès vasculaires pour hémodialyse
D.U de management des hôpitaux
Capacité d'angiologie en collaboration avec NANCY et STRASBOURG.

Organisation de réunions scientifiques et de congrès

Work-Shop trimestriels de techniques chirurgicales, Hémodialyse.

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

Institut mère-enfant - Alix de Champagne

Pr Christian QUEREUX, tél. 03.26.78.35.17
chef de service fax 03.26.78.38.39

Pr René GABRIEL 03.26.78.76.56
Dr Ghassan HARIKA 03.26.78.85.74
Dr J-Paul BORY 03.26.78.74.98
Dr Olivier GRAESSLIN 03.26.78.75.00

Unité de gynécologie

Sage-femmes-Infirmières 03.26.78.76.44

Unité d'obstétrique

Sage-femmes 03.26.78.76.45

Consultations

03.26.78.76.50

Colloques

Lundi de 10 h à 12 h : procréation médicalement assistée
Mardi de 12 h 45 à 14 h : diagnostic anté-natal (vidéotransmission)
Mercredi de 13 h à 14 h : staff de grossesses pathologiques
Jeudi de 10 h à 12 h : enseignement de gynécologie aux externes

Diplômes universitaires, inter-universitaires

D.U de thérapeutique homéopathique,
D.I.U de colposcopie et pathologie cervico-vaginale,
D.I.U de formation complémentaire en gynécologie
obstétrique pour les médecins généralistes,
D.I.U de médecine foetale.

NEUROCHIRURGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr Pascal ROUSSEAU, chef de service 03.26.78.77.81
Pr Bernard SCHERPEREEL 03.26.78.77.82
Pr M-Hélène BERNARD 03.26.78.76.82
Dr BAZIN 03.26.78.78.21
Dr PERUZZI 03.26.78.78.46

Accueil 03.26.78.76.63

Secrétariat 03.26.78.76.58
Surveillantes 03.26.78.78.44 et 06.26.78.32.98
Unité NC1 : infirmières 03.26.78.76.61
Unité NC2 : infirmières 03.26.78.76.57

Consultations 03.26.78.76.63

Colloques : le vendredi.
STAFF multidisciplinaire neuro-oncologie :
le vendredi à 16 h tous les 15 jours.

Diplômes inter-universitaires

Capacité pratique médico-judiciaire de l'inter-région
Nord-Est,
D.I.U de pédagogie médicale,
D.I.U d'éthique des professions de santé,
D.I.U d'expertise en accidents médicaux.

Formation Médicale Continue

L'association « Société Neurologique de Champagne
-Ardenne » organise des séances de FMC plus particu-
lièrement destinées aux spécialistes gravitant autour
de la Neurochirurgie (Neurologie, ORL, Ophtalmologie,
Endocrinologie, Rhumatologie, Radiologie) et dans
certains cas aux généralistes.

Renseignements 03.26.78.32.96

Visioconférences

Des visioconférences de Neurochirurgie sont orga-
nisées les 4^{èmes} vendredis du mois de 11 h à 13 h.

OPHTALMOLOGIE

Hôpital Robert Debré

Pr DUCASSE, chef de service 03.26.78.70.99
Dr C. BRUGNIART, praticien hospitalier
Dr Frédéric SCHOLTES

Hospitalisations 03.26.78.71.01
Consultations 03.26.78.77.20

Diplôme inter-universitaire

D.I.U de pathologie et chirurgie orbito-palpébro-
lacrymale.

ORL - CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU

Hôpital Robert Debré

Pr A. CHAYS, chef de service tél./fax 03.26.78.71.25

Dr P. SCHMIDT, praticien hospitalier 03.26.78.71.12
Dr J-C. MEROL, praticien hospitalier 03.26.78.70.84
Dr M. LABROUSSE, MCU-PH 03.26.78.30.85
Dr Jérôme SANDRE, attaché 03.26.78.70.84
Dr Aude FRANCOIS 03.26.78.30.84

Unité 12 : Infirmières 03.26.78.71.28

Consultations 03.26.78.70.71

Pr CHAYS : oto-neurochirurgie, chirurgie de la face et
du cou.
Dr SCHMIDT : otologie, audiophonologie, ORL pédiat-
rique.
Dr MEROL : rhinologie, phoniatry, chirurgie de la face
et du cou.
Dr SANDRE : chirurgie plastique et réparatrice.

Colloques : le mardi et le mercredi à 17 h.

Diplômes universitaires

D.U d'Anatomie Chirurgicale ORL,
D.U prise en charge clinique, paraclinique et
thérapeutique des vertiges.

UROLOGIE - ANDROLOGIE

Pr Frédéric STAERMAN,
chef de département 03.26.78.49.54

Dr Bernard BRANDT 03.26.78.49.53
Dr François DUVAL 03.26.78.49.53
Dr Jacques SCHLOSSER 03.26.78.49.53
Dr Marc SEMAAN, C.C.A 03.26.78.49.53
Dr Stéphane MILCENT, C.C.A 03.26.78.49.53

Unité fonctionnelle d'hospitalisation 71,
Dr Marc SEMAAN 03.26.78.49.65

Unité fonctionnelle de Lithotritie,
Dr Jacques SCHLOSSER 03.26.78.49.60

Unité fonctionnelle de Transplantation Rénale,
Dr BRANDT / Dr SCHLOSSER 03.26.78.49.53

**Unité fonctionnelle de consultation
et explorations urodynamiques 03.26.78.49.67**

Colloques

Comité d'Uro-Oncologie (Pr STAERMAN):
le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30.
Comité d'Uro-Infectiologie (Dr DUVAL) :
le mercredi de 16 h à 17 h.
Comité de procréation médicalement assistée
(Dr SCHLOSSER) : le lundi de 9 h à 11 h, une fois par mois.
Comité de Neuro-Urologie (Dr PETIT) :
le mercredi de 18 h à 19 h, une fois par mois.
Comité de transplantation (Dr BRANDT) :
le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30, une fois par mois.

Réunion de bibliographie :
le mercredi de 18 h à 19 h une fois par mois.
Réunion de dossiers :
le mercredi de 17 h 30 à 18 h.

Diplômes inter-universitaires

D.I.U d'échographie urologique,
D.I.U d'onco-urologie,
D.I.U d'andrologie appliquée,
D.I.U de sexologie,
D.I.U de formation supérieure à la chirurgie de la verge de l'adulte.

ANESTHESIE - REANIMATION

Hôpital Robert Debré

Pr Alain LEON, chef de service	03.26.78.70.29
Secrétariat	03.26.78.70.30
Pr Jean-Marc MALINOVSKY	03.26.78.76.80
Secrétariat	03.26.78.84.85

Unité de réanimation polyvalente

Pr Alain LEON	03.26.78.70.29
Dr Jean-Louis SUINAT	03.26.78.30.21
Dr Morgane APPRIOU	03.26.78.70.25
Dr Joël COUSSON	03.26.78.30.22
Dr Thierry FLOCH	03.26.78.70.25
Dr Claire LEPOUSE	03.26.78.70.32
Dr Pascal RACLOT	03.26.78.70.28
Bureau des Infirmières	03.26.78.70.26

Anesthésistes - Hôpital Maison Blanche

Orthopédie-Traumatologie

Dr Jeanne BARRE	03.26.78.78.51
Dr Jean-Michel DELAHAYE	03.26.78.38.01
Dr Chantal LELARGE	03.26.78.37.27
Dr Martine PAYEN	03.26.78.37.27
Dr Martine VINSONNEAU	03.26.78.37.27
Dr Olivier FAUCHER	03.26.78.20.40

Gynécologie-Obstétrique

Dr Maryse PALOT	03.26.78.78.52
Dr Claire BOTMANS-DAIGREMONT	03.26.78.32.58
Dr Audrey MARISCAL-CAUSSE	03.26.78.81.92
Dr Hugues VISSEAUX	03.26.78.35.16
Dr Olivier FAUCHER	03.26.78.20.40

Neurochirurgie

Dr Jean-Pierre GRAFTIEAUX	03.26.78.78.47
Dr Philippe GOMIS	03.26.78.78.47

Chirurgie pédiatrique

Dr Eliane GUYOT	03.26.78.75.82
Dr Catherine AMORY-BRODIER	03.26.78.36.31
Dr Philippe CHAUVET	03.26.78.75.83
Dr Christine CHEMLA	03.26.78.36.31
Dr Hugues LUDOT	03.26.78.75.83
Dr Sylvie PORET	03.26.78.36.31

Anesthésistes Hôpital Robert Debré

Chirurgie Générale et Digestive

Hépatogastro-Entérologie

Dr Alain BURDE	03.26.78.71.18
Dr Jean-Pierre CONCE	03.26.78.30.37
Dr Pascal GALLET	03.26.78.79.33
Dr Nabila GIOLITTO	03.26.78.71.18

Vasculaire

Dr Françoise BACH THAI	03.26.78.43.17
Dr Marie-Pascale BART-CAPLAN	03.26.78.46.64

Urologie

Dr Dominique SANDRE (Mme)	03.26.78.31.23
Dr Loan NGUYEN	

ORL-Ophtalmologie

Dr Annie GALLET	03.26.78.71.13
Dr Emmanuelle LAIRE	03.26.78.71.13
Dr Francine SAVARY	03.26.78.71.13
Dr Catherine BOULAY-MALINOVSKY	03.26.78.91.13

Chirurgie cardiaque

Dr Anne PONCET	03.26.78.81.56
Dr Bruno CAPLAN	03.26.78.81.42
Dr Emmanuel DURAND	03.26.78.81.42
Dr Caroline BOULONNAIS	

Consultations

Consultations d'anesthésie HRD	03.26.78.40.60
Consultations d'anesthésie HMB	03.26.78.85.86
Consultations d'anesthésie pédiatrique AMH	03.26.78.84.75

Colloques

Inter-Réanimation : le troisième vendredi du mois

Renseignements : tél. 03.26.78.48.00

Colloque du DAR : le jeudi après midi

Programme au tél. 03.26.78.70.30

Diplômes universitaires et capacités

D.U de formation à la réanimation, soins intensifs et surveillance post-interventionnelle,

D.U de la douleur pour les soignants,

D.U simulations de situations critiques,

Capacité de médecine d'urgence,

Capacité d'évaluation et de traitement de la douleur.

Formation Médicale Continue

3^e journées d'Anesthésie Réanimation Rémoises

Organisateur : Pr J-M. MALINOVSKY

Renseignements : tél. 03.26.78.84.85

1^{ères} journées d'Anesthésie Réanimation de l'Axe Charleroi à Reims les 8 et 9 décembre 2007.

Organisateur : Pr A. LEON et Pr J. BOOGAERTS

LABORATOIRES

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE

Hôpital Robert Debré

Pr Marie-Danièle DIEBOLD tél. 03.26.78.42.92
chef de service fax 03.26.78.43.11

Pr Michel PLUOT, consultant 03.26.78.42.91
Dr Martine PATEY 03.26.78.42.99
Secrétariat 03.26.78.43.00

Colloques : tous les mardis de 13 h à 14 h.

Diplômes inter-universitaires

D.E.S.C de Dermopathologie (Facultés de Médecine de Reims, Dijon, Besançon, Nancy et Strasbourg).

D.E.S.C de Neuropathologie (Facultés de Médecine de Reims, Dijon, Besançon, Nancy et Strasbourg).

D.I.U de Cytologie Pathologique Clinique (Facultés de Médecine de Paris).

D.I.U de Cytologie Pathologique Humaine (Facultés de Médecine de Reims, Dijon, Besançon, Nancy et Strasbourg).

Formation Médicale Continue

Participation, en collaboration avec l'Institut Jean Godinot à 3 stages de diagnostic cytologique appliqué (Bioformation) : cytologie thyroïdienne, cytologie urinaire, cytologie du cancer du sein et cytologie ganglionnaire. Dates à préciser.

Participation à la Capacité de Pratiques Médico-Judiciaires.

Formation des Techniciens en Anatomie et Cytologie Pathologiques

Module organisé du 9 au 11 octobre 2007 à la Faculté de Médecine de REIMS : Techniques d'application de la biologie moléculaire à l'Anatomie Pathologique.

LABORATOIRE DE BACTERIOLOGIE VIROLOGIE -HYGIENE

Hôpital Robert Debré

Pr DE CHAMPS, chef de service 03.26.78.77.02
Dr O. BAJOLET 03.26.78.39.93
Dr V. BRODARD 03.26.78.39.93
Dr L. BRASME 03.26.78.39.93
Dr L. ANDREOLETTI 03.26.78.39.93
Dr F. BUREAU-CHALOT 03.26.78.39.93
Dr F. FIDEL 03.26.78.39.93
Mme J. CARQUIN 03.26.78.39.93
Mme C. DAVID 03.26.78.39.93
Mme VERNET-GARNIER 03.26.78.37.90
Mlle V. DUVAL 03.26.78.39.93
Pr C. MADOULLET 03.26.78.39.93
Mme E. LE MAGREX-DEBAR 03.26.78.39.93

Secrétariat

tél. 03.26.78.77.02
fax 03.26.78.41.34

Diplôme inter-universitaire

D.I.U d'infection par le V.I.H.

Colloque

Bactériologie-Virologie-Hygiène :
1 mardi par mois de 11 h à 12 h.

Comité des antirétroviraux

Colloque bimestriel multidisciplinaire rémois 2 vendredis
par mois de 12 h 30 à 14 h 30.

Colloque mensuel multidisciplinaire régional 1 vendredi
par mois de 17 h 30 à 19 h 30.

Réunion du Réseau Régional Hépatite chronique C

Ville - Hôpital - Champagne-Ardenne

Mercredi 20 h 30 : tous les 2 mois

Salle Pol Bouin, Hôpital Maison Blanche

et 2 conférences par an (automne et printemps)

Renseignements : 03.26.78.77.02

LABORATOIRE DE BIOCHIMIE

Hôpital Robert Debré

Pr François-Xavier MAQUART,
chef de service 03.26.78.83.46

Dr G. BELLON 03.26.78.35.63

Dr H. THOANNES 03.26.78.31.89

Dr N. SCHNEIDER 03.26.78.80.63

Dr J-Claude MONBOISSE 03.26.78.84.64

Dr L. RAMONT 03.26.78.84.64

Secrétariat 03.26.78.78.50

LABORATOIRE DE BIOLOGIE ET DE RECHERCHES PEDIATRIQUES

American Memorial Hospital

Pr Philippe GILLERY, chef de service 03.26.78.75.63

Dr Roselyne GARNOTEL 03.26.78.79.55

Dr Stéphane JAISSON 03.26.78.75.62

Secrétariat 03.26.78.75.63

Certificats de Master Santé

M1 - Physiopathologie des interactions moléculaires
et cellulaires (UE 5)

- Biologie et pathologies moléculaires (UE 6)

- Modèles animaux et mécanismes physiopathologiques (UE 14)

M2 - Biologie de la matrice extracellulaire (UE TC 1)

- Signalisation et régulation de l'expression des gènes (UE TC 2)

- Matrice extracellulaire et processus physiopathologiques (UE O2)

LABORATOIRE DE GENETIQUE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION CECOS

Hôpital Maison Blanche

Pr Dominique GAILLARD,
chef de service 03.26.78.82.34

Dr Martine DOCO-FENZY (Mme) 03.26.78.85.84
Dr Pascale CORNILLET 03.26.78.85.84
Dr Frédérique CARRE-PIGEON 03.26.78.85.84
Dr Béatrice DELEPINE 03.26.78.85.84

Secrétariat 03.26.78.85.84

Consultations de Génétique 03.26.78.90.03

CECOS : Dr M-Claude MELIN 03.26.78.85.84

Colloques

Aide médicale à la procréation (Alix de Champagne)
le lundi de 11 h à 12 h.

Diagnostic prénatal (Alix de Champagne)
le mardi de 8 h 45 à 10 h.

Dossiers du service et communications (génétique et de reproduction) : le vendredi de 11 h à 12 h.

Diplômes inter-universitaires

D.I.U de biologie appliquée à la reproduction en collaboration avec les Universités de Nancy, Strasbourg et Besançon,

D.I.U de pathologie fœtale et placentaire en collaboration avec les Universités de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Paris V, VI, VII et Strasbourg.

LABORATOIRE D'HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE

Hôpital Robert Debré

Pr Philippe NGUYEN, tél. 03.26.78.77.89
chef de service fax 03.26.78.81.71

EQUIPE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Pr P. NGUYEN (PU-PH) pnguyen@chu-reims.fr
Dr C. DROULLÉ (MCU-PH) cdroulle@chu-reims.fr
Dr P. CORNILLET-LEFEBVRE
(MCU-PH) pcornillet-lefebvre@chu-reims.fr
Dr M. GUENOUNOU
(Pr-PH) moncef.guenounou@univ-reims.fr
Dr B. PIGNON (PH-HDR) bpignon@chu-reims.fr

EQUIPE HOSPITALIÈRE

Cytologie - Cytogénétique

Biologie Moléculaire - Hématopoïèse

Dr C. BÉHAR cbehar@chu-reims.fr
Dr S. DALIPHARD sdaliphard@chu-reims.fr
Dr I. LUQUET iluquet@chu-reims.fr
Dr P. CORNILLET-LEFEBVRE
pcornillet-lefebvre@chu-reims.fr
Dr C. LAFON clecoq-lafon@chu-reims.fr

Hémostase

Dr C. DROULLÉ cdroulle@chu-reims.fr
Dr N. HÉZARD nhezard@chu-reims.fr
Dr P. NGUYEN pnguyen@chu-reims.fr

Secrétariat - Accueil

Laboratoire tél. 03.26.78.77.89
central d'Hématologie fax : 03.26.78.81.71

Secrétariat chef de service

Mme C. BOUCHÉ tél. 03.26.78.80.74
cbouche@chu-reims.fr fax 03.26.78.81.71

Hémovigilance

Dr B. LARTIGUE blartigue@chu-reims.fr

Secrétariat

Mme A. LECLÈRE tél. 03.26.78.36.84
aleclere@chu-reims.fr fax 03.26.78.46.68

Thérapie Cellulaire

Dr B. PIGNON tél. 03.26.78.73.41
bpignon@chu-reims.fr fax 03.26.78.91.59

Contact

Secrétariat du Laboratoire central d'Hématologie
tél. 03.26.78.80.74
fax 03.26.78.81.71

Centre Régional de Traitement de l'Hémophilie (CRTH)

Adultes

Pr P. NGUYEN pnguyen@chu-reims.fr
Dr N. HÉZARD nhezard@chu-reims.fr
Dr B. LARTIGUE blartigue@chu-reims.fr

Enfants

Dr C. BÉHAR cbehar@chu-reims.fr
Dr M. MUNZER mmunzer@chu-reims.fr

Biologie

Dr C. DROULLÉ cdroulle@chu-reims.fr
Dr P. CORNILLET-LEFEBVRE
pcornillet-lefebvre@chu-reims.fr

Secrétariat

Mme A. LECLÈRE tél. 03.26.78.46.52
aleclere@chu-reims.fr fax 03.26.78.87.55

ENSEIGNEMENT

■ Capacité en Technologie Transfusionnelle.
Coordonnateur régional : Pr P. NGUYEN.
(coordonnateur interrégional : Pr C. JANOT (Nancy)).
■ DIU de Transfusion Sanguine et Médecine du don.
Coordonnateur régional : Pr P. NGUYEN
(coordonnateur interrégional : Pr C. JANOT (Nancy)).
■ DES de Biologie médicale.
Coordonnateurs régionaux : Pr P. NGUYEN (Médecine)
et Pr M. GUENOUNOU (Pharmacie).
■ DESC d'Hématologie Biologique.
Coordonnateur régional : Pr P. NGUYEN.
■ Master Sciences - Santé - Environnement (SSE).
Biomolécules et Dynamique Cellulaire.
Responsables module 4 :
Pr M. GUENOUNOU, Pr P. NGUYEN.

SOCIETES SAVANTES

GETHCAM : Secrétariat : Pr Ph. NGUYEN
GOELAMS : Dr P. CORNILLET-LEFEBVRE, Dr S. DALIPHARD
GEHT : Atelier de Cytométrie en flux : Pr Ph. NGUYEN
COMETH : Pr Ph. NGUYEN

ACTUALITES DU SERVICE D'HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE

Création d'une unité de Thérapie Cellulaire
(Réfèrent : Dr PIGNON)

Mise en place du Centre Régional de Traitement de l'Hémophilie (CRTH Didier) (Réfèrent : Pr Ph. NGUYEN)

Prise en charge des traitements anticoagulants en collaboration avec l'URML ((Réfèrent : Pr Ph. NGUYEN)

Station de transmission d'images en cytologie hématologique (Réfèrent : Dr S. DALIPHARD)

Cytométrie en flux appliquée à l'hématologie (Réfèrents : Dr S. DALIPHARD et Dr N. HEZARD)

Thématiques de Recherche : UPRES EA 3796 - IFR 53

■ Facteur tissulaire : rôle du facteur tissulaire dans les phénomènes d'inflammation et d'hémostase.

Influence du micro-environnement sur la régulation de l'expression du facteur tissulaire.

■ Activation plaquettaire et modulation de l'expression de l' α IIb β 3 intégrine plaquettaire.

Responsable UPRES EA3796 : Pr Moncef GUENOUNOU.

LABORATOIRE HISTOLOGIE-CYTOLOGIE- BIOLOGIE CELLULAIRE (LABORATOIRE POL BOUIN)

Hôpital Maison Blanche

Pr Philippe BIREMBAUT, chef de service	03.26.78.82.79
Pr Christine CLAVEL,	03.26.78.82.76
Pr Dominique PLOTON	03.26.78.75.52
Dr J-Marie NOU, maître conférences et praticien hospitalier	03.26.78.82.69
Dr Stéphanie CAUDROY, maître conférences et praticien hospitalier	03.26.78.75.52
Dr Myriam POLETTE, maître conférences et praticien hospitalier	03.26.78.82.00
Dr Salime BELLEFQIH, praticien hospitalier	03.26.78.75.52
Dr Anne DURLACH, praticien hospitalier	03.26.78.82.71
Dr Dominique ZACHAR, praticien hospitalier	03.26.78.82.63
Dr Karine JOSEPH, praticien hospitalier	03.26.78.82.84
Dr Marianne LORENZATO, praticien hospitalier	03.26.78.75.52

Surveillantes Mmes **BOUTTENS et EVRARD**

Secrétariat **03.26.78.75.52, 53 et 54**

Diplôme inter-universitaire

D.I.U de Foeto-Pathologie.

Formation Médicale Continue

Centre agréé pour les formations continues en cytologie clinique, en cytologie quantitative, en foeto-pathologie et en pathologie pédiatrique (BIOFORMATION ET ACADEMIE DE PATHOLOGIE).

Thématiques de Recherche

Participation aux thématiques de l'UMR-S 514 (directeur : P. BIREMBAUT, à compter du 01/01/07) : étude des processus d'invasion tumorale dans les carcinomes broncho-pulmonaires.

Etude des phénomènes de carcinogenèse induits par les Papillomavirus Humains (HPV).

Participations au Cancéropôle Grand Est :

- **axe 4** : étude des phases précoces de l'invasion tumorale

- **axe 2** : virus et cancers (coordonnateur : C. CLAVEL) avec collaboration du Deutsche Krebsforschung Zentrum (DKFZ) d'HEIDELBERG.

LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE

Hôpital Robert Debré

Pr Jacques COHEN, chef de service 03.26.78.77.37

Secrétariat **03.26.78.77.58**

Formation Médicale Continue

BIOFORMA/SFI (Stagiaires dédommagés) à l'intention des biologistes de la région.

LABORATOIRE DE PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr Isabelle VILLENA, chef de service	03.26.78.42.30
Pr Jean-Michel PINON	03.26.78.42.21
Dr Dominique TOUBAS, praticien hospitalier MCU	03.26.78.42.24
Mr Dominique AUBERT, praticien hospitalier MCU	03.26.78.42.27
Mme Cathy CHEMLA, praticien hospitalier	03.26.78.42.25
Mme Frédérique FOU DRINIER, praticien hospitalier	03.26.78.42.26

Secrétariat **03.26.78.42.20**

Masters

■ Unité d'enseignement UE 1-8

Interactions hôtes-agents infectieux (parasites-bactéries-virus). Etude des facteurs de virulence et de résistance. Mécanismes de colonisation, invasion, dissémination et multiplication chez l'hôte.

■ M2 recherche secteur santé EA 3800

Interactions cellules-parasites : biodiversité, pathogénie, résistance.

Colloques

Colloque Multidisciplinaire (réunissant Parasitologues, Pédiatres, Gynécologues-obstétriciens, Ophtalmo-

logues, Pharmacologues, Radiologues, Pédopsychiatres, médecins infectiologues, Hématologues, Anato-Pathologistes.

Groupe Toxoplasme : un mardi soir par trimestre

Organisateur : Mme Cathy CHEMLA, Pr I. VILLENA.

LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Hôpital Maison Blanche

Pr Hervé MILLART, chef de service	03.26.78.75.31
Pr Ph. DEVILLIER	03.26.78.70.13
Dr Denis LAMIABLE	03.26.78.84.55
Dr Thierry TRENQUE	03.26.78.77.80
Dr Guillaume HOIZEY	03.26.78.75.31
Dr Arnaud ROBINET	03.26.78.75.31

Secrétariat **03.26.78.75.81**

Centre Régional de Pharmacovigilance

Dr Thierry TRENQUE, responsable	tél. 03.26.78.77.80
	fax 03.26.78.84.56
Mme Marie-Laure GERMAIN, pharmacien attaché	03.26.78.79.24

Colloques

Interprétation des observations d'effets indésirables des médicaments : imputabilité : tous les jeudis de 10 h à 12 h.

Organisation de réunions scientifiques et congrès

Journée Régionale de Pharmacologie Clinique et de Thérapeutique - Janvier de chaque année.
Organisateurs : Prs MILLART et DURLACH.

Masters, diplômes inter-universitaires

Toxicologie et risques professionnels, agents de la chimiothérapie anti-cancéreuse - Pharmacobiologie, biologie cellulaire et moléculaire ; Toxicologie médicale, pharmacologie et toxicologie du myocarde, modèles animaux et mécanismes physiopathologiques ; Toxicologie-pharmacovigilance.

DEPARTEMENT D'INFORMATION MEDICALE

Dr Daniel BLANC, responsable	03.26.78.84.70
Dr Bruno BLOCQUAUX	03.26.78.88.30
Dr Delphine NIDEGGER	03.26.78.94.58

Secrétariat **03.26.78.83.23**

Participation aux diplômes inter-universitaires

D.I.U FORCE : formation à la recherche clinique et épidémiologique.

RECHERCHE CLINIQUE

Coordonnateur : Pr Damien JOLLY **03.26.78.84.72**

PHARMACIE CENTRALE

Hôpital Robert Debré

Pr GOURDIER, chef de service

Secrétariat **03.26.78.39.87**

Hôpital Maison Blanche

Pr WILLEMIN, chef de service

Secrétariat **03.26.78.72.42**

Hôpital Sébastopol - Clinique de Champagne

Pr GOURDIER, chef de service

Secrétariat **03.26.78.31.34**

INSTITUT JEAN GODINOT

Centre Régional de Lutte contre le Cancer de Reims

tél. 03.26.50.44.44 - fax 03.26.50.44.49

Directeur : Professeur Hervé CURÉ

tél. 03.26.50.44.56

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES, INTER-UNIVERSITAIRES,

D.I.U de Cancérologie en Médecine Omnipraticienne

Renseignements :

M-Hélène BRUNEAU 03.26.50.44.87

D.U de Soins Palliatifs

Renseignements :

Martine BOSSERELLE 03.26.50.43.73

D.I.U de Cytologie Pathologique Humaine : Région EST

(en collaboration avec les Facultés de Médecine de Besançon, Dijon, Nancy, Strasbourg).

Renseignements :

Pr PLUOT 03.26.50.42.72

ACTIONS DE FORMATION MEDICALE CONTINUE

Enseignement post-universitaire proposé aux omnipraticiens, basé sur des fiches pratiques de conduite à tenir.

Renseignements :

Pr T-D. NGUYEN 03.26.50.43.51

Formation des Infirmières à la Chimiothérapie Ambulatoire.

Renseignements :

Arlette TITEUX 03.26.50.44.55

Cours de Cytologie Thyroïdienne (date à prévoir).

Renseignements :

Pr PLUOT 03.26.50.42.67

Stages de Technique Cytologique (BIOFORMATION) ouverts aux médecins pathologistes et techniciennes de niveaux III et IV.

Renseignements :

Pr PLUOT 03.26.50.42.72

Prévention des infections liées aux actes de soins.

Renseignements :

Véronique BUSSY 03.26.50.42.90

Conférences du DESC de Cancérologie ouvertes aux médecins généralistes et spécialistes.

Renseignements :

M-Hélène BRUNEAU 03.26.50.44.87

Cancer du Sein et Médecins Généralistes : Conférences organisées par le Comité de Pathologie Mammaire, tous les 2 mois.

Renseignements :

Dr Brigitte COSTA 03.26.50.44.04

Les soins palliatifs (6 jours : 2 sessions de 3 jours) :

historique, douleur, soins du patient en fin de vie, le deuil, la souffrance globale, les problèmes décisionnels.

Dr Olivier DUBROEUCQ - Martine DERZELLE.

Unité mobile de soins palliatifs.

Renseignements :

Martine BOSSERELLE 03.26.50.43.73

Formation des infirmier(e)s participant aux chimiothérapies. Unité mobile de soins palliatifs.

Renseignements :

Martine BOSSERELLE 03.26.50.43.73

Actualité sur les traitements anti-cancéreux à domicile. Unité mobile de soins palliatifs.

Renseignements :

Martine BOSSERELLE 03.26.50.43.73

STAGES BIOFORMATION

- 1) Méthodologie spécialisée : immunocytochimie, cytométrie en flux, techniques spéciales
- 2) Cytologie des liquides et organes profonds
- 3) Cytologie mammaire
- 4) Cytologie thyroïdienne.

Equipe organisatrice

- Coordonnateur national : Bioformation
- Coordonnateur local : Laboratoire de Cytologie

Objectifs

Ces stages sont destinés aux Techniciennes (niveaux III et IV) et aux Médecins Anatomo-Cyto-Pathologistes.

Durée et organisation :

Stages de 2 jours et demi ou 3 jours.

Renseignements

Laboratoire de Cytologie,
Institut Jean Godinot
1 avenue du Général Koenig
51056 REIMS CEDEX
tél. 03.26.50.42.73

Bioformation DIJON
22 rue des Reculettes
75013 PARIS
tél. 03.80.73.75.51

DEPARTEMENT D'INFORMATION MEDICALE ENQUETE PERMANENTE CANCER

Dr Hélène KLOTZ 03.26.50.44.80
Dr Corinne MERLE tél. 03.26.50.44.82
fax 03.26.50.44.89

L'Institut participe à l'élaboration d'un système informatisé de collecte et de traitement des données sur le cancer en collaboration avec les 19 autres Centres de Lutte contre le Cancer.

Unique en France, ce système de collecte permet de fournir une information de qualité pour l'établissement

des statistiques de morbidité carcinologique en France et de constituer "une base de données" disponible pour les recherches cliniques sur l'épidémiologie, la nature, l'évolution et le traitement des tumeurs ainsi que sur le devenir des malades.

Les informations statistiques recueillies sont à la disposition de la communauté médicale et scientifique et sont transmises annuellement au ministère de la santé.

COMITES PLURIDISCIPLINAIRES DE PATHOLOGIE D'ORGANE

Les comités réunissent des praticiens de spécialités différentes avec au moins un chirurgien, un radiothérapeute et un chimiothérapeute. Ils établissent la stratégie thérapeutique des patients confiés à l'Institut et sont ouverts aux omnipraticiens qui souhaitent participer à la discussion du dossier de leur patient.

Comité de Pathologie Mammaire : mercredi après-midi.

Comité Gynécologique : lundi après-midi

Comité de Pathologie Thyroïdienne :

jeudi matin 03.26.50.44.42

Comité Digestif : mercredi après-midi

Comité O.R.L :

mardi après-midi 03.26.80.71.25

Comité bronches :

mardi après-midi 03.26.50.44.42

RESEAU DES CANCERS DE LA THYROIDE

Responsable :

Dr Claire SCHVARTZ 03.26.50.43.21

Réunions de concertation pluridisciplinaire sur dossiers.
Bibliothèque de Médecine Nucléaire : un jeudi sur deux.

MÉDECINS : VOTRE OBLIGATION DE FMC

■ La Formation Médicale Continue (FMC) a pour objectif d'améliorer, tout au long de votre carrière, vos connaissances, la qualité des soins que vous prodiguez et le mieux-être de vos patients.

■ Tous les médecins en activité, quel que soit leur mode d'exercice ou leur métier, sont soumis à l'obligation de FMC. Les odontologistes et pharmaciens hospitaliers sont rattachés au CNFMC des praticiens hospitaliers.

■ Aussi, pour satisfaire à votre obligation de FMC, vous devez cumuler 250 crédits sur une période de cinq ans (cf barème FMC).

■ A chaque action de formation de FMC, vous recevez un justificatif à conserver pendant 5 ans. Simultanément, au fur et à mesure, vous adressez une copie de vos justificatifs au Conseil Régional de Formation Médicale Continue (CRFMC) dont vous dépendez.

■ Vous aurez la possibilité de déposer votre dossier, contenant vos justificatifs, auprès de votre CRFMC, dès sa création.

■ Les CRFMC sont vos premiers partenaires dans votre parcours de FMC.

Instances d'information et de validation, ils ont également vocation à déterminer les orientations régionales de la Formation Médicale Continue en cohérence avec celles fixées au plan national.

■ Ainsi au terme des cinq ans, si votre dossier totalise 250 crédits, votre CRFMC valide votre parcours en vous délivrant une attestation et en informant votre Ordre professionnel.

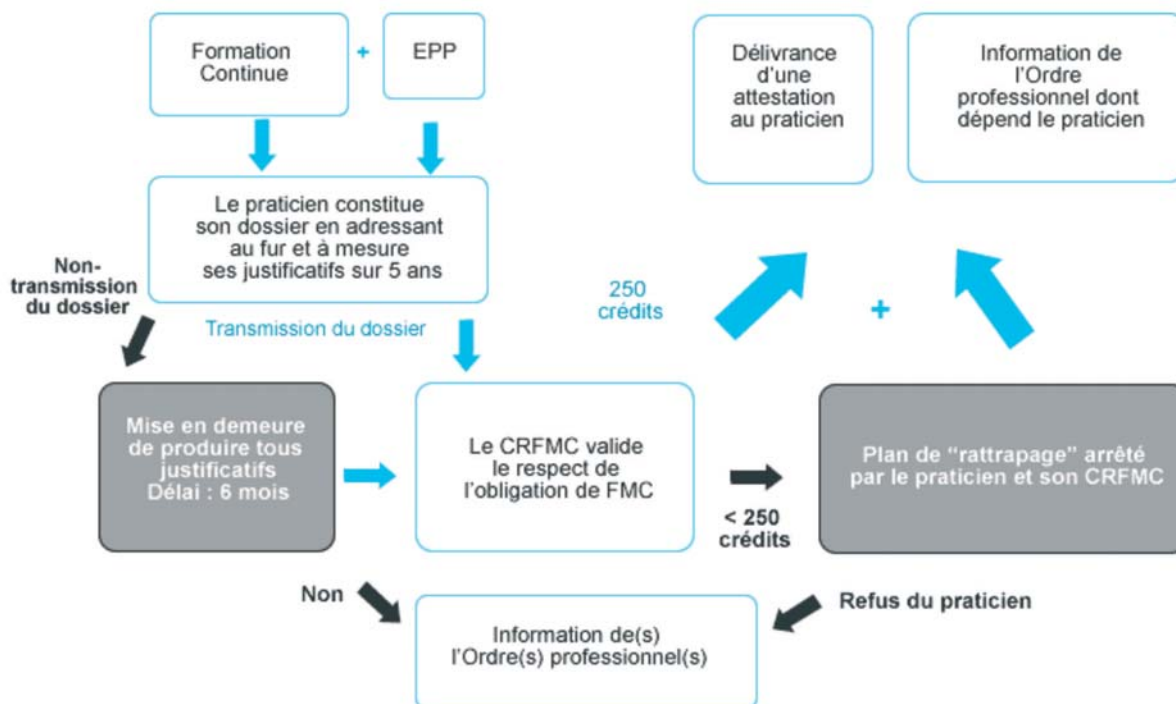
■ Si vous ne totalisez pas les 250 crédits, le CRFMC arrête avec vous un plan de « rattrapage » permettant de compenser votre retard pris sur la FMC.ou sur l'EPP

■ Si vous ne transmettez pas votre dossier au CRFMC, ce dernier vous met en demeure de produire tous justificatifs dans un délai de 6 mois.

■ En cas d'absence de production des justificatifs demandés ou en cas de refus d'effectuer votre plan de « rattrapage », le CRFMC en informe votre Ordre professionnel.

■ Il est prévu qu'à partir de 2008, vous puissiez adresser ces justificatifs par voie électronique directement dans votre dossier personnel sur le portail de la Formation Continue des Professionnels de Santé.

Schéma FMC, la validation de votre obligation :



La reconnaissance de votre engagement de formation :

La formation médicale continue (FMC) s'inscrit naturellement dans le cadre de votre exercice quotidien. Vous participez déjà à des actions de FMC. Pas de profonds changements à vos habitudes, si ce n'est le caractère obligatoire de la FMC. Désormais, les actions de formation que vous réalisez seront valorisées par un nombre de crédits définis par les Conseils Nationaux de la Formation Médicale Continue (CNFMC). Pour satisfaire à votre obligation de FMC, vous devrez cumuler 250 crédits sur une période de cinq ans, dont 150 crédits dans au moins deux des catégories 1 à 3, et 100 crédits dans la catégorie 4.

Les actions de FMC sont classées en quatre catégories :

- 1) Formations présentielle
- 2) Formations individuelles et formations à distance
- 3) Situations professionnelles formatrices
- 4) Evaluation des Pratiques Professionnelles

Ces quatre catégories se déclinent en différentes actions de formation et d'évaluation des pratiques professionnelles. Le barème est précisé par l'arrêté du 13 juillet 2007.

Lorsque des formations des catégories 1 à 3 s'inscrivent dans les orientations nationales fixées par les CNFMC, les crédits attribuables sont bonifiés de 20 %.

ARRÊTÉ DU 13 JUILLET 2007 PORTANT HOMOLOGATION DES RÈGLES DE VALIDATION DE LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE

Le ministre de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 4133-2 et R. 4133-1 à R. 4133-14 ;

Vu la décision des présidents du Conseil national de la formation médicale continue des médecins libéraux, du Conseil national de la formation médicale continue des médecins salariés non hospitaliers, du Conseil national de la formation médicale continue des personnels mentionnés à l'article L. 6155-1 et du président du comité de coordination en date du 27 juin 2007,

Arrête :

ARTICLE 1

Les règles que suivent les conseils régionaux de formation médicale continue pour valider le respect de l'obligation de formation médicale continue telle que fixées par les conseils nationaux de formation médicale continue et annexées au présent arrêté sont homologuées.

ARTICLE 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 13 juillet 2007.

Xavier Bertrand

ANNEXE

RÈGLES SUIVIES PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX POUR VALIDER LE RESPECT DE L'OBLIGATION DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE

■1. Le conseil régional de la formation médicale continue examine selon les modalités prévues à l'article R. 4133-16 les dossiers déposés par les praticiens qui dépendent de lui au titre de leur activité principale.

■2. Chaque dossier comprend les certificats délivrés par les organismes de formation agréés, les éléments justifiant l'accomplissement de processus de formation dans le cadre de l'activité du praticien, les éléments justifiant de la participation du praticien à des dispositifs d'évaluation, notamment ceux mentionnés à l'article L. 4133-1-1.

■3. Les formations prises en compte se répartissent en quatre catégories : les formations présentielles (catégorie 1), les formations individuelles et les formations à distance (catégorie 2), les situations professionnelles formatrices (catégorie 3) et les dispositifs d'évaluation (catégorie 4).

■4. La catégorie 1 regroupe les formations présentielles, délivrées par des organismes agréés publics et privés, pour lesquelles la présence du praticien sur le lieu de formation est requise. Chaque action de formation de la catégorie 1 donne lieu à l'attribution de 8 crédits pour une journée de formation et de 4 crédits pour une demi-journée ou une soirée.

■5. La catégorie 2 comprend les formations individuelles et à distance utilisant tout support matériel ou électronique, notamment les abonnements à des périodiques ou l'acquisition d'ouvrages médicaux. Lorsqu'une action de formation de la catégorie 2 est délivrée par un organisme de formation agréé, le nombre de crédits attribuables est fixé dans le cadre de l'agrément par analogie aux règles prévues pour les formations de la catégorie 1. Le titulaire

d'un abonnement à un périodique médical ou l'acquéreur d'un ouvrage médical bénéficie de 2 crédits par an, dans la limite de 10 crédits sur cinq ans. Cette valeur peut être portée à 4 crédits par an pour un abonnement à un périodique de formation répondant à des critères de qualité définis conjointement par les conseils nationaux de la formation médicale continue, dans la limite de 40 crédits par période de cinq ans.

■6. La catégorie 3 regroupe les situations professionnelles formatrices. Il s'agit de situations dans lesquelles le praticien accomplit un travail personnel, en sa qualité de praticien, au sein ou en dehors de son exercice habituel. Les situations professionnelles formatrices se répartissent en 4 groupes. Le groupe 1 comprend la formation professionnelle des salariés hospitaliers et non hospitaliers et les staffs protocolisés, le groupe 2 l'accomplissement de missions d'intérêt général au service de la qualité et de l'organisation des soins et de la prévention, y compris électives, dans le cadre de structures organisées. Le groupe 3 comprend les activités de formateur et la participation à des jurys, dans le champ de la santé. Le groupe 4 comprend la réalisation effective de travaux de recherche et de publications personnelles, dans le champ de la santé. Les actions de chaque groupe ouvrent droit à l'attribution de crédits au prorata du temps passé et selon les valeurs fixées pour les formations de la catégorie 1 dans la limite de 50 crédits par groupe pour chaque période de cinq ans sans que le total des crédits pris en compte au titre de la catégorie 3 ne puisse dépasser 100 crédits par période de cinq ans.

■7. La catégorie 4 regroupe les dispositifs d'évaluation des pratiques professionnelles. Pour les actions de la catégorie 4, un forfait de 100 crédits est attribué à chaque médecin ayant satisfait, sur la période de cinq ans, à l'obligation d'évaluation dans les conditions fixées par la Haute Autorité de santé.

■8. Pour satisfaire à son obligation de formation continue, chaque praticien doit avoir recueilli, pour chaque période de cinq ans, au moins 250 crédits dont 150 crédits dans au moins deux des catégories 1 à 3, et 100 crédits dans la catégorie 4.

■9. La participation à des études et enquêtes sur des produits de santé, notamment les études de phase IV, n'est pas éligible au titre de la FMC.

■10. Lorsque des formations des catégories 1 à 3 s'inscrivent dans les orientations nationales fixées par les conseils nationaux de la formation médicale continue dans le cadre des priorités arrêtées par le ministre de la santé telles que définies à l'article R. 4133-1 du code de la santé publique, les crédits attribuables sont bonifiés de 20 %.

■11. Les justificatifs des actions de formation prises en compte au titre de l'obligation de formation médicale continue comprennent les certificats délivrés par les organismes de formation agréés, les attestations ou factures délivrées par tout organisme ayant contribué aux formations prises en compte dans les catégories 2 et 3, et tout élément attestant de la réalité des formations et des évaluations accomplies. Les justificatifs sont conservés par le praticien et tenus à la disposition du conseil régional de la formation médicale continue pendant une durée de cinq années après la validation de son obligation de formation médicale continue.

BARÈME DES CRÉDITS DE FMC

Ce barème, identique pour les médecins libéraux, salariés et hospitaliers, propose trois catégories d'actions de FMC et une d'EPP.

Chaque médecin devra acquérir en 5 ans 250 crédits : dont 100 crédits obligatoires dans la catégorie 4 (EPP) et 150 crédits de FMC devant être répartis dans au moins deux des catégories 1 à 3.

CATÉGORIE	MOYENS	BARÈME	MAXIMUM POUR 5 ANS
Catégorie 1 : Formations présentielles	Formations présentielles, délivrées par des organismes agréés publics et privés, pour lesquelles la présence du praticien sur le lieu de formation est requise	- 8 crédits pour 1 journée. - 4 crédits pour 1/2 journée ou 1 soirée.	Maximum théorique : 149 crédits.
Catégorie 2 : Formations individuelles et formations à distance	Formations individuelles et à distance utilisant tout support matériel ou électronique, notamment les abonnements à des périodiques ou l'acquisition d'ouvrages médicaux, ou eFMC délivrées par des organismes agréés.	- Abonnement à un périodique médical ou achat d'un livre médical : 2 crédits. Maxi : 10 crédits pour 5 ans - Si périodique de formation répondant à des critères de qualité : 4 crédits par an et par périodique dans la limite de 40 crédits pour 5 ans. - eFMC : nombre de crédits par analogie aux formations présentielles au prorata du temps (1 journée = 8 crédits)	- Abonnement ou achat de livre : 10 crédits (soit 5 abonnements à une revue ou achat de 5 livres). - Périodiques de qualité : 40 crédits (10 abonnements en 5 ans, soit abonnement à 2 revues par an pendant les 5 ans). Maximum théorique : 149 crédits.
Catégorie 3 : Situations professionnelles formatrices	Situations dans lesquelles le praticien accomplit un travail personnel, en sa qualité de praticien, au sein ou en dehors de son exercice habituel.		
<i>Groupe 1</i>	Formation professionnelle des salariés hospitaliers et non hospitaliers et les staffs protocolisés.		
<i>Groupe 2</i>	Accomplissement de missions d'intérêt général au service de la qualité et de l'organisation des soins et de la prévention, y compris électives, dans le cadre de structures organisées.	Crédits attribués aux prorata du temps passé par analogie à la catégorie 1.	Maximum : 50 crédits par groupe pour 5 ans sans dépasser 100 crédits pour la catégorie pour 5 ans.
<i>Groupe 3</i>	Activités de formateur et la participation à des jurys, dans le champ de la santé.		
<i>Groupe 4</i>	Réalisation effective de travaux de recherche et de publications personnelles, dans le champ de la santé.		
Catégorie 4 : Dispositifs d'évaluation	Dispositifs d'évaluation des pratiques professionnelles.	Forfait de 100 crédits pour la réalisation de son obligation d'EPP pour 5 ans. Obligatoire.	100 crédits obligatoires.

ORGANISMES DE FMC EN CHAMPAGNE-ARDENNE

DEPARTEMENT DE FMC DE LA FACULTE DE MEDECINE DE REIMS

(Composition du Bureau en septembre 2007)

Président :

Pr Jean-Paul ESCHARD tél. 03.26.78.43.73
Hôpital Maison Blanche fax 03.26.78.45.50

Vice-Présidente :

Pr Mary-Hélène BERNARD 03.26.78.76.82
Hôpital Maison Blanche

Composition :

Professeurs des Universités - Praticiens hospitaliers

M-H. BERNARD, A. CHAYS, C. CLEMENT, F. DESCHAMPS,
J-P. ESCHARD, F. GRANGE, J-M. MALINOVSKI,
F-X. MAQUART, F. STAERMAN

Praticiens hospitaliers,

Maîtres de conférences universitaires :

F. GROSSENBACHER, S. RUBIN, H. THOANNES

Médecins libéraux :

G. CARLIER, M. DUCROS, P. MEYER, J-Y. SCHLIENGER

Etudiant : Mr Guillaume POURCHET

Autre membre :

Mr Philippe CARRE,
(Responsable administratif des D.U, D.I.U et Capacités
de la FMC de la Faculté de Médecine de Reims).

SOCIETE MEDICALE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE REIMS

Renseignements :

Docteur J-Pierre MELIN

Service de Néphrologie

Hôpital Maison Blanche

tél. 03.26.78.76.42 - fax 03.26.78.84.82

La Société Médicale organise des soirées thématiques. Au cours de ces réunions multidisciplinaires, différents points de vue de spécialistes hospitaliers ou spécialistes de ville sont représentés en permettant d'approfondir les thèmes, qu'il s'agisse de questions d'actualité ou de domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été faits.

Sont invités à ces séances, les médecins généralistes de Reims et de sa région, les hospitaliers, les internes de spécialité et de médecine générale.

Les séances de la Société Médicale sont reconnues comme enseignement validant pour le T.C.E.M (il faut faire signer son carnet de stage en fin de séance par le Président de séance ou le Secrétaire).

Les séances se déroulent de 20 h à 22 h 30 à la Faculté de Médecine de Reims.

Composition du Bureau de la Société Médicale :

Président : Pr Christophe DE CHAMPS

Secrétaires : Dr J-Pierre MELIN

Programme de l'année universitaire 2007-2008 :

cf programme FMC - UNIVERSITE REIMS

FEDERATIONS DES ASSOCIATIONS DE FMC

■ Fédération Régionale des Associations de FMC de Champagne-Ardenne

Président : Dr AUMERSIER

Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne 03.26.64.91.91

■ Fédération Ardennaise de Formation Médicale Continue - FEDARFORMEC

Président : Dr G.MENU

5 rue Jeunehomme 08700 NOUZONVILLE 03.24.53.34.36

■ Union Auboise de FMC

Président : Dr B. ROUALET

S.M.T - DOMUS MEDICA
2 place Casimir Périer 10000 TROYES tél. 03.25.78.24.59
fax 03. 25.49.65.21

■ Fédération de l'Enseignement Médical Post-Universitaire de Reims et sa région (F.E.M.U.R)

Président : Dr DUCROS

23 rue de la Méditerranée 51100 REIMS 03.26.85.41.71

■ **Fédération Départementale de Formation Médicale Continue - FMC 52**

Président : Dr C. CASTELEYN

47 rue Jean Jaurès tél. 03.25.56.32.47
52100 SAINT-DIZIER fax 03.25.56.08.57

■ **MG FORM Champagne-Ardenne
DOMUS MEDICA de Châlons-sur-Marne**

Président : Dr B. ROUALET 03.25.78.24.53

■ **Société Champagne-Ardenne de Médecine Générale**

Président : Dr A. GIBILY

89 rue Etienne Oehmichen tél. 03.26.65.66.62
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE fax 03.26.27.27.21

■ **Fédération de Rhumatologie de Champagne-Ardenne**

Président : Dr Philippe BOYER

1 avenue Jean Jaurès tél. 03.23.83.02.22
02400 CHATEAU-THIERRY fax 03.23.83.51.91

UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX (U.R.M.L.)

Président : Docteur Yves DUVAL

64 chaussée Saint-Martin - 51100 REIMS
tél. 03.26.85.65.00 - fax 03.26.85.62.60
Mail : urml.ca@wanadoo.fr - site : www.urml-ca.org

RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS DE FMC DE MEDECINS GENERALISTES

Cette liste peut comporter des erreurs ou des oublis ; veuillez nous en excuser et nous faxer les corrections souhaitées : **Secrétariat du Pr ESCHARD - fax 03.26.78.45.50**

ARDENNES

■ **Fédération Ardennaise de Formation Médicale Continue - FEDARFORMEC**

Président : Dr G. MENU

5 rue Jeunehomme 03.24.53.34.36
08700 NOUZONVILLE

LISTE GEOGRAPHIQUE

CHARLEVILLE - 08000

Dr Eric MATHIEU (ESCULAPE) 03.24.57.08.74
16 rue du Pr Auriol

Dr François GILLET

Société Ardennaise d'Homéopathie 03.24.33.24.40
8 rue de la Boucherie

Dr Fabrice QUINTARD

Association CHOLEDOC 03.24.59.41.99
21 rue Robert Sorbon

Dr SORRENTINO

Association de la Polyclinique du Parc 03.24.59.56.00

Dr Elisabeth ROUSSELOT (FORMUNOF) 03.24.54.17.39
15 rue P. Guillemin

Dr Claudine STOFFEL

Association Accueil et Soins aux Toxicomanes 03.24.56.24.25
2 rue Kennedy

FUMAY - 08170

Dr Michel COMANDINI 03.24.41.10.53
3 avenue J.B Clément

NOUZONVILLE - 08700

Dr Gilles MENU (FEDARFORMEC) 03.24.53.34.36
5 rue Jeunehomme

PRIX-LES-MEZIERES - 08000

Dr Eric MAILLE

Association des Personnels de Santé Sapeurs Pompiers
des Ardennes
42 bis route de Warnécourt

SEDAN - 08200

Dr Pascal FAUCHART

Association FMC DU SEDANAIS 03.24.27.18.23
10 rue Flamanville
08140 BAZEILLES fax 03.24.27.94.82

TAGNON - 08300

Dr Thierry LECLERC (AMR)

1 rue des Cosserons 03.24.38.48.74

VOUZIERS - 08400

Dr Bernard CHOPINEAUX

1 rue Désiré Gueillot 03.24.71.84.44

AUBE

■ **Union Auboise de Formation Médicale Continue (Fédération)**

Président : Dr B. ROUALET

S.M.T - DOMUS MEDICA 03.25.78.24.59
2 place Casimir Périer
10000 TROYES

LISTE GEOGRAPHIQUE

BAR-SUR-AUBE - 10200

Dr Xavier SCHMIDT

Association de FMC BAR/AUBOIS 03.25.92.53.30
38 rue d'Aube

BAR-SUR-SEINE

Dr Mario IAFOLLA

Association de FMC de BAR-SUR-SEINE 03.25.38.42.00
25 rue Charles Lambert
10250 MUSSY-SUR-SEINE

ROMILLY-SUR-SEINE - 10100

Dr LE MERCIER

A.M.P.U.R - ROMILLY 03.25.24.62.34
4 place Alfred Boucher

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS - 10120**Dr J-Jacques LALLEMENT**

E. P Montiers-La-Celle
17 rue Baltet 03.25.79.90.01

Dr Thierry MENIF

CMAFC
75 bis route d'Auxerre

TROYES - 10000**Dr Didier QUACCHIA**

Association INTERMED
Clinique de Champagne
29, rue des Marots 03.25.71.90.92

Drs Dominique BLAISON - Bertrand DELCLAUX - Alain FUR

Association FMC du C.H.
Hauts ClosTroyes
101 avenue Anatole France 03.25.49.49.49

Dr Philippe DESJARDIN

Centre d'Informations Sociales
et d'Actions Gérontologiques
LES ARCADES
6 rue du Pont Royal - BP 719
10004 TROYES CEDEX 03.25.73.43.90

Dr Philippe DESJARDIN

Société Médicale de TROYES
42 rue de la Paix 03.25.73.64.39

Dr J-Claude KARP

Association HOMEAUBE
156 rue Général de Gaulle tél./fax 03.25.73.12.69

Dr M-Olivier PASSELEAU

AFML Champagne-Ardenne Espace Hermes
7 bd du 1^{er} R.A.M 03.25.73.03.06

Dr Bruno ROUALET

Union Aubeoise de FMC
DOMUS MEDICA
2 place Casimir Périer 03.25.78.24.59

VENDEUVRE-SUR-BARSE**Dr Pierre GOUBEAU**

Médecin Pompier - A.P.S.S.P.A
11 rue Pierre GOMAND
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE 03.25.41.26.70

MARNE**■ Fédération des associations de FMC de Champagne-Ardenne****Président : Dr AUMERSIER**

Centre Hospitalier
de Châlons-en-Champagne 03.26.64.91.91

■ Fédération de l'enseignement médical post-universitaire de Reims et sa région (F.E.M.UR)**Président : Dr DUCROS**

23 rue de la Méditerranée tél. 03.26.85.41.71
51100 REIMS fax 03.26.85.83.79

■ FMC Université - Département de FMC de la Faculté de Médecine de Reims**Président : Pr J-P. ESCHARD**

51 rue Cognacq Jay tél. 03.26.78.43.73
51100 REIMS fax 03.26.78.45.50

LISTE GEOGRAPHIQUE**CHALONS-EN-CHAMPAGNE - 51000**

Dr Cécile BODY (AFCCHC) 03.26.69.60.75
Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne

Dr Eric MICHEL (FMC SUD MARNE)

Maison Médicale
4 rue Jules Lobet 03.26.66.60.45

Dr GIBILY

Société ChampArdennoise de médecine générale
4 rue Jules Lobet 03.26.65.66.67

EPERNAY - 51200**Dr WEILER**

Association « IZIBOS » tél. 03.26.55.30.44
26 rue de la Fauvette fax 03.26.57.88.66

POGNY - 51240**Dr OPOCZYNSKI**

MG FORME Champagne-Ardenne
Ruelle des Vignes 03.26.67.70.46

REIMS ET SES ENVIRONS**Dr P. LANGERAERT** (HIPPOCRATE)

16 rue de Sillery - TAISSY 03.26.82.38.52

Dr D. BESSON (INTER-MED)

PONTFAVERGER - MORONVILLIERS 03.26.48.72.47

Dr DEMONCEAUX

Société Rémoise d'Homéopathie tél. 03.26.06.15.16
4 rue Pluche - REIMS fax 03.26.06.03.40

Dr D. DEPINOY

Généralistes et Toxicomanies (G & T 51)
2 rue Simon - REIMS 03.26.50.11.50

Dr M-F. HEIDSIECK (EPUMED)

333 A avenue de Laon - REIMS tél. 03.26.84.81.63
fax 03.26.84.83.61

Dr DUCROS (FEMUR)

23 rue de la Méditerranée - REIMS tél. 03.26.85.41.71
fax 03.26.85.83.79

Dr DUFRESNE (MEDICAFOIN)

1 rue Kraft - REIMS tél. 03.26.09.30.38
fax 03.26.09.14.98

Dr A. BOET (ESCULAPE)

4 rue Pluche - REIMS 03.26.88.49.53

Dr B. GONZALEZ (CLUB MED)

13 rue Thiers - REIMS tél. 03.26.47.21.15
fax 03.26.84.94.57

Dr PETRON (EPU-MED)

24 rue de l'Isle - REIMS tél. 03.26.40.14.00
fax 03.26.47.98.03

Dr PREVOSTAT (Cercle Louis VILDE)

191 rue de Cernay - REIMS 03.26.07.24.20

Dr RUINART (CHROMOSOME)
173 rue de Courlancy - REIMS 03.26.82.16.20

Dr THIRION (ACFM Champagne-Ardenne)
25 rue du Jard - REIMS 03 26 36 08 21

Dr J-Y. SCHLIENGER (MED-DOC) tél. 03.26.61.32.32
3 rue Herbillon - CORMICY fax 03.26.61.31.52

J. POMART (infirmier principal)
Association des Personnels de Santé Sapeurs Pompiers
de la Marne
18 rue Laurent Deramez - REIMS 03.26.26.28.41

SEZANNE - 51120
Dr François DEPAQUY
FMC SUD-OUEST MARNE
30 rue Léon Joly 03.26.80.56.02

SUIPPE ET VESLES FM
Dr J-P. BRULE tél. 03.26.66.01.95
MOURMELON-LE-PETIT fax 03.26.68.01.02

VITRY-LE-FRANCOIS
Dr Roland SERVEL
Association enseignement post-universitaire VITRY REGION
46 rue de Choiset
51300 LOISY-SUR-MARNE 03.26.74.20.08

HAUTE-MARNE

■ **Fédération départementale de formation médicale continue - FMC 52**

Président : Dr SIMON

Vice Président : Michel DASRIAUX - S.D.I.S 52

40 avenue FOCH
52000 CHAUMONT 03.25.30.25.25

■ **Cercle Médical de la Région de Saint-Dizier (CMRSD)**

Dr Michel GUILLAUMOT

31 avenue de la République
52100 SAINT-DIZIER 03.25.05.33.99

■ **Formation médicale continue de Chaumont**

Dr Frédéric ROCA

52000 CHAUMONT 03.25.03.67.74
frédéric.roca@wanadoo.fr

■ **Société Haut-Marnaise de gérontologie**

Président : Dr J-Pierre ESCAILLAS

Hôpital de Langres 03.25.87.88.88

■ **Association des personnels de santé du service départemental d'incendie et de secours SDIS**

Dr Remy COLLIN

52700 SAINT-BLIN 03.25.02.21.13

■ **Formation médicale continue du plateau de Langres**

Président : Dr J-Yves LAURENT

16 rue Gambetta 03.25.87.47.26

RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS DE FMC DE MEDECINS SPECIALISTES

Cette liste peut comporter des erreurs ou des oublis ;
veuillez nous en excuser et nous faxer les corrections
souhaitées :

Secrétariat du Pr ESCHARD - fax 03.26.78.45.50

■ **Association des Allergologues
de Champagne-Ardenne (ASALCAR)**

Président : M. CARBONELLE

Centre Hospitalier d'Epernay

■ **Formation continue en Angéiologie
(ARFCA de Champ-Ardenne)**

Président : A. KANENGIESER

Polyclinique COURLANCY REIMS 03.26.77.27.16

■ **Département de FMC en Cancérologie**

Renseignements :

Pr Tan Dat NGUYEN 03.26.50.44.87

■ **Association Ardennaise des Spécialistes du Coeur
et des Vaisseaux**

Président : Dr RAYNAUD

18 rue du Pdt Kennedy
08000 CHARLEVILLE 03.24.59.00.44

■ **Association FMC Courlancy**

Président : Dr Michel TRUYEN

Polyclinique Courlancy
38 rue de Courlancy tél. 03.26.77.27.16
51100 REIMS fax 03.26.04.06.15

■ **ASFORMED (Association pour la formation médicale
continue des médecins spécialistes du Groupe Médical
Saint-Rémi)**

Président : Dr FENZY

22 rue Simon - 51100 REIMS

■ **Association d'enseignement Post-Universitaire en
Dermato-Vénérologie de Champagne-Ardenne (AEPUDV)**

Président : Dr C. DELVINCOURT

47 Grande rue
02400 CHATEAU-THIERRY 03.23.83.38.00

■ **Collège Régional des Spécialistes en Endocrinologie
et Maladies Métaboliques (CORSEM)**

Président : Pr CARON

6^{ème} étage - Hôpital Robert Debré
51100 REIMS 03.26.78.71.59

■ **Association FAIRe (Forum Alzheimer Inter-Régional)**

Président : Pr F. BLANCHARD

Hôpital Sébastopol
51092 REIMS CEDEX 03.26.78.44.10

■ **Association Gynéco-Obstétrico-Pédiatrique
de Courlancy**

Président : Dr F. CHASTE

Polyclinique Courlancy
38 rue de Courlancy
51100 REIMS 03.26.04.10.04

- **Association des Femmes Gynécologues de Champagne (AFGC)**
Présidente : Dr Anne MASSÉ-CHARBONNEL
23 bd de la Paix - 51100 REIMS 03.26.88.22.34
- **FMC d'Hépatogastro-entérologie de Champagne-Ardenne (ARCAFCHGE)**
Président : Dr P. OUDERT
2 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Secrétaire général : Pr CADIOT 03.26.78.84.41
- **Association Régionale de Médecine du Sport**
Président : Pr J-P. ESCHARD
Hôpital Maison Blanche - REIMS 03.26.78.43.73
- **Association des Médecins du Travail des Ardennes (A.M.T 08)**
Président : Dr D. PARRUITTE
3 avenue Forest
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES 03.24.33.67.64
- **Institut de Médecine du Travail**
Président : Pr F. DESCHAMPS
Faculté de Médecine de Reims
51 rue Cognacq Jay - REIMS 03.26.78.89.33
- **EPU Montiers-La-Celle**
Président : Dr J-J. LALLEMENT
Polyclinique Montiers-La-Celle
17 rue Baltet
10120 ST-ANDRE-LES-VERGERS 03.25.79.90.01
- **Association Neuro-Média**
Président : Pr M-H. BERNARD
Hôpital Maison Blanche - REIMS 03.26.78.76.82
- **Association fédérative de formation ophtalmologique de Champagne-Ardenne (AFFOCA)**
Président : Pr A. DUCASSE
Hôpital Robert Debré - REIMS 03.26.78.70.99
- **Association libérale d'ORL de Champagne-Ardenne (ALORCA)**
Polyclinique COURLANCY 03.26.77.20.14
- **Association des ORL de l'Aube**
Président : Dr J-M. LEJEUNE
29 rue Victor Hugo - 10100 ROMILLY 03.25.24.80.42
- **Société ORL de Champagne-Ardenne (SORLCA)**
Président : Dr MEROL
Service ORL
Hôpital Robert Debré - REIMS 03.26.78.70.71
- **Groupe de Pathologie Tumorale-Thoracique**
Président : Dr A. PREVOST
Institut GODINOT - 51100 REIMS 03.26.50.43.81
- **Groupe de Pathologie Tumorale Thyroïdienne de Champagne-Ardenne et Aisne**
Président : Dr C. SCHVARTZ
Institut GODINOT - 51100 REIMS 03.26.50.43.21
- **Association Pédiatrique de Champagne-Ardenne**
Cabinet Médical du Dr Walz-Mirat Claire
28 rue Paul Adam tél. 03.26.50.56.16
51100 REIMS fax 03.26.77.43.51
- **Association des Pneumologues de Champagne-Ardenne (APCA)**
Président : Dr F. MASURE
Siège : Cabinet Médical St-Rémi
51100 REIMS 03.26.85.12.43
- **Association Pollens 51 (Association d'allergologues de la région Champagne-Ardenne)**
Président : Dr J-F. FONTAINE
CHR REIMS,
Département des Maladies Respiratoires et Allergiques.
Hôpital Maison Blanche - REIMS 03.26.78.76.14
- **Association régionale des psychiatres pour la formation**
Présidente : Dr A. DOUCE
24 rue Payen tél. 03.26.47.13.05
51100 REIMS fax 03.26.97.79.28
- **Amicale des Psychiatres privés de l'Aube**
Président : Dr A. ORTEGA-VOILLARD
12 rue Linard Gonther
10000 TROYES 03.25.80.66.00
- **Association pour la formation en Radiologie et Imagerie de Champagne-Ardenne (AFRICA)**
Président : Dr JABINET
Groupe Médical St-Rémi
22 rue Simon tél. 03.26.85.20.06
51100 REIMS fax 03.26.85.09.78
- **Association des médecins de Réadaptation de Champagne-Ardenne (AMERCHA)**
Président : Dr LE LUHANT-MENU
Centre de Médecine physique et de Réadaptation
36 rue de Warcq tél. 03.24.52.63.00
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES fax 03.24.52.63.20
- **Fédération de Rhumatologie de Champagne-Ardenne**
Président Dr Ph. BOYER
1 avenue Jean Jaures
02400 CHATEAU-THIERRY 03.23.83.02.22
- **Section Ardennaise : Association des rhumatologues des Ardennes**
Président : Dr H. CHAMPAGNE 03.24.56.71.65
- **Section Auvoise : Rhumato-Cercle Troyen**
Président : Dr O. RICHARD
Service de Rhumatologie – Centre Hospitalier
101 avenue Anatole France
10003 TROYES 03.25.49.49.92
- **Section Marnaise ARCA (Amicale des Rhumatologues de Champagne-Ardenne)**
Président : Dr B. SEIGNON
10 place de l'Hôtel de Ville
51000 REIMS 03.26.40.37.97
- **FMC Université - Département de FMC de la Faculté de Médecine de Reims**
Président : Pr J-P. ESCHARD
51 rue Cognacq Jay
51100 REIMS 03.26.78.43.73

PROGRAMMES DES FMC ET CONGRES ORGANISES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

SOCIETE MEDICALE DE REIMS

Les séances se déroulent de 20 h 30 à 22 h 30 à la Faculté de Médecine de Reims, amphithéâtre n° 5.

- 15.11.07 : Déficit Immunitaire héréditaire de l'enfant à l'adulte
- 10.01.08 : Onco-gériatrie
- 07.02.08 : Transplantation rénale : tous les médecins sont concernés
- 13.03.08 : Comment éviter les résistances aux antibiotiques ?
- 03.04.08 : Mise au point sur les urgences vitales, médicales et psychiatriques
- 15.05.08 : Pôle locomoteur : orthopédie - traumatologie - rhumatologie : gonarthrose et métastases osseuses

12.06.08 : Faut-il instaurer une vaccination du zona ?

Pour tout renseignement :

Docteur J. Pierre MELIN

Secrétaire de la Société Médicale de REIMS

Service de Néphrologie - Hôpital Maison Blanche

51092 REIMS CEDEX

tél. 03.26.78.76.42

Vendredi 7 et Samedi 8 décembre 2007 :

Journées annuelles de FMC de la Faculté de Médecine de Reims (9^{èmes} journées GERBERT).

COLLOQUES MULTIDISCIPLINAIRES DE LA FACULTE DE MEDECINE DE REIMS

■ 9^{èmes} journées de Formation Médicale Continue de la Faculté de Médecine de Reims (Journées GERBERT)

Les 7 et 8 décembre 2007.

7 décembre à 20 h 30

Conférence par Rony BRAUMAN, Ancien Président de Médecins sans frontières

"S'engager dans l'humanitaire : perspectives et limites"

8 décembre de 8 h 30 à 13 h :

Matinée portes ouvertes au CHU de Reims

- Urgences

- Pôle locomoteur :

orthopédie - traumatologie et rhumatologie

Renseignements :

Service du Professeur J-Paul ESCHARD

tél. 03.26.78.43.73

ou Département FMC de la Faculté de Médecine

tél. 03.26.91.37.47

■ 4^{èmes} Rencontres Médico-Judiciaires de Champagne-Ardenne

Le 6 juin 2008 après-midi.

Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Reims, avec retransmission vidéo

« La mort »

Renseignements :

Professeur M-Hélène BERNARD

tél. 03.26.78.76.63

ou Département FMC de la Faculté de Médecine

tél. 03.26.91.37.47

■ Visioconférences

Des visioconférences de Neurochirurgie sont organisées les 4^e vendredi du mois de 11 h à 13 h.

Des visioconférences de Médecine Légale sont organisées les 2^e vendredi du mois de 11 h à 13 h.

COLLOQUES MULTIDISCIPLINAIRES DU CHU DE REIMS

■ Réunion trimestrielle commune aux **allergologues** en pédiatrie et pathologie d'adultes, ouverte aux médecins praticiens, le vendredi de 14 h à 15 h, service de pneumologie.

Renseignements : tél. 03.26.78.78.76

■ Réunion mensuelle d'**Anesthésie Réanimation Chirurgicale** - Salle de cours du D.A.R - Hôpital Robert Debré - Mises au point et cas cliniques le 1^{er} jeudi de chaque mois à partir de 14 h 30.

Renseignements : Pr A. LEON - tél. 03.26.78.70.30

■ Groupe **Antibiothérapie des lésions du pied diabétique**, un vendredi tous les 3 mois à 14 h (salle de réunions du 8^{ème} étage - Hôpital Robert Debré).

Renseignements : Pr REMY - tél. 03.26.78.71.85 ou

Dr MALGRANGE - tél. 03.26.78.71.54

■ Réunion mensuelle organisée par les Services de **Chirurgie générale et digestive** (Pr FLAMENT) de **Chirurgie urologique** (Pr STAERMAN) de **Chirurgie vasculaire** (Pr NICAISE) : le 3^{ème} samedi du mois, d'octobre à Juin.

■ Réunion bimensuelle du colloque multi-disciplinaire du Réseau Régional d'**Oncologie Digestive** (RESCOD) (anatomopathologie, chirurgie, hépato-gastro-entérologie, radiologie, radiothérapie) : un mardi sur deux de 16 h 30 à 19 h (CHU Robert Debré ou l'Institut Jean Godinot).

Renseignements : Dr O. BOUCHE - tél. 03.26.78.31.13 ou 71.69

■ Réunion mensuelle de cas anatomo-cliniques de pathologie digestive organisée par le laboratoire centrale d'Anatomopathologie (Pr M. PLUOT, Pr M-D. DIEBOLD) et le Service d'Hépatogastroentérologie (Pr G. THIEFIN) : le 1^{er} lundi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30.

■ Réunion multidisciplinaire de **Pathologie endocrinienne** (anatomopathologie, chirurgie, endocrinologie, médecine nucléaire, radiologie) concernant la pathologie thyroïdienne fonctionnelle, parathyroïdienne, gonadique, surrénalienne), un vendredi toutes les six semaines de 17 h à 18 h 30 (Salle de colloque-Hôpital Robert Debré 6^{ème} étage).

Renseignements : Pr J. CARON - tél. 03.26.78.71.59

■ Réunion multidisciplinaire de **Pathologie hypophysaire** (anatomopathologie, endocrinologie, neurochirurgie, radiologie, radiothérapie, pneumologie), un vendredi toutes les six semaines de 17 h 30 à 18 h 30 (Salle de colloque - Hôpital Robert Debré 6^{ème} étage).

Renseignements : Pr B. DELEMER - tél. 03.26.78.79.42

■ Réunion mensuelle d'**imagerie par résonance magnétique** : les 3^{ème} jeudis du mois à 18 h (Salle de Cours Max SEGAL - Service de Radiologie du Pr MENANTEAU).

■ Réunion **radio-médico-chirurgicale et anatomo-pathologique** : tous les 4^{ème} jeudis du mois à 18 h. (Salle de cours Max SEGAL - Service de Radiologie du Pr MENANTEAU).

FMC ORGANISEES PAR LES ASSOCIATIONS ET FEDERATIONS DE MEDECINS GENERALISTES

Ne figurent ici que les formations qui nous ont été communiquées en début d'année universitaire. Se renseigner auprès de l'organisme organisateur du maintien ou non de la formation visée et annoncée ci-dessous.

ARDENNES

SEDAN

Association de FMC du Sedanais

Renseignements :

Docteur P. FAUCHART

tél. 03.24.27.18.23 - fax 03.24.27.94.82

27.09.07 : Rhumatologie

25.10.07 : Radiologie

29.11.07 : Neurologie

20.12.07 : Soirée multidisciplinaire, Assemblée Générale

24.01.08 : Endocrinologie

28.02.08 : Chirurgie vasculaire

27.03.08 : Malaise avec perte de connaissance

24.04.08 : Chirurgie abdominale

22.05.08 : Pneumologie

VOUZIERES

AVFMC du Vouzinois

Renseignements :

Docteur WILLIOT

tél. 03.24.71.84.44

27.09.07 : La responsabilité médicale

25.10.07 : Le harcèlement au travail

29.11.07 : Le diabète du sujet âgé

20.12.07 : Les tumeurs cervicales

17.01.08 : Les troubles de l'équilibre

28.02.08 : Plaies chroniques et cicatrisation

27.03.08 : Arrêts de travail, invalidités, longue maladie...

24.04.08 : Polyarthrite rhumatoïde et rhumatisme autoimmuns

22.05.08 : Diététique du nourrisson et des troubles du transit

05.06.08 : La chirurgie par robot

18.09.08 : Actualités en contraception

16.10.08 : La tuberculose et le BCG et sujets d'actualités en infectiologie

13.11.08 : Hypertension artérielle

11.12.08 : Actualités en biologie

AUBE

BAR-SUR-SEINE

Association de FMC de Bar-sur-Seine (AMCB)

Renseignements :

Docteur Mario IAFOLLA, président,

25 rue Charles Lambert - 10250 MUSSY-SUR-SEINE

tél. 03.25.38.42.00 - fax 03.25.38.75.44

13.09.07 : Comment répondre à une demande non justifiée ?

11.10.07 : Bronchiolite, asthme, toux chronique

08.11.07 : Ulcères de jambe

13.12.07 : Arthroscopie de l'épaule

10.01.08 : Hémochromatose

07.02.08 : L'hypertension rebelle

13.03.08 : Pyélonéphrite

10.04.08 : Conduite à tenir devant un nodule thyroïdien

15.05.08 : Orthopédie

12.06.08 : Assemblée Générale

TROYES

HOMEAUBE

Renseignements :

Docteur KARP

156 rue du Gal De Gaulle - 10000 TROYES

tél. 03.25.73.12.69

17.10.07 : Apport de l'homéopathie dans le contrôle de l'hypertension artérielle

14.11.07 : Apport de l'homéopathie dans le sevrage aux IPP

09.01.08 : Apport de l'homéopathie dans la prise en charge du patient diabétique

12.03.08 : ONCOCHA : Le réseau cancérologique en Champagne-Ardenne

14.05.08 : Apport de l'homéopathie dans la prise en charge du patient cancéreux sous chimio/radiothérapie

18.06.08 : Assemblée Générale

MARNE

CORMICY

ASSOCIATION MED-DOC

Renseignements :

Docteur **SCHLIENGER Jean-Yves**

tél. 03.26.61.32.32

19.09.07 : Suivi du nourrisson

15.10.07 : Arrêt de travail : Contrôles des assurés ;
Mi-temps thérapeutique, invalidité.
Critères d'ALD, Accidents de W
et Maladies Professionnelles

07.11.07 : Lecture de l'ECG

05.12.07 : Techniques d'infiltration

09.01.08 : Conduite à tenir devant une boiterie de l'enfant

06.02.08 : Hémochromatose

05.03.08 : Conseils aux voyageurs (vaccins, paludisme...)

02.04.08 : Evidence Base Medecine

07.05.08 : Traitements de l'arthrose du poignet
et de la main

04.06.08 : Morsures, Piqûres Envenimation

25.06.08 : Assemblée Générale

09.08 : Dépression de l'enfant

ESTERNAY

ESCALAPE

Renseignements :

Docteur **GUIOT**

27 rue du Dr Carrere - ESTERNAY

tél. 03.26.81.51.94

13.09.07 : Le syndrome métabolique

11.10.07 : Grippe aviaire

18.10.07 : Pathologie de l'épaule

22.11.07 : Motivation de l'arrêt du tabac (1^{ère} partie)

13.12.07 : Insulinothérapie ambulatoire (1^{ère} partie)

17.01.08 : Gériatrie

02.08 : Motivation de l'arrêt du tabac (2^{ème} partie)

04.08 : Insulinothérapie ambulatoire (2^{ème} partie)

MOURMELON-LE-PETIT

Association Suipe et Vesles FM

Renseignements :

Docteur **BRULE**

51400 MOURMELON LE PETIT

tél. 03.26.66.01.95

17.09.07 : Insuffisance cardiaque

15.10.07 : Obésité

12.11.07 : Syndrome des jambes sans repos

10.12.07 : Contention

14.01.08 : Dépression de la personne âgée

04.02.08 : Ménopause

REIMS

EPUMED

Renseignements :

Docteur **M-F. HEIDSIECK**

tél. 03.26.84.81.63 - fax 03.26.84.83.61

06.09.07 : Pneumologie Pédiatrique

04.10.07 : Le pied rhumatologique

08.11.07 : Sexologie

06.12.07 : Cancer prostatique

17.01.08 : Céphalées Inhabituelles

07.02.08 : Colites inflammatoires

06.03.08 : Troubles du comportement alimentaire

03.04.08 : Schizophrénie et ART

15.05.08 : Actualités dermatologiques

05.06.08 : Choix des sujets 2008/2009

VERZY

HIPPOCRATE

Renseignements :

Docteur **DAVID**

tél. 03.26.97.97.11

Se renseigner des dates pour les sujets suivants prévus sur 2007/2008 :

- Infections sexuellement transmissibles et généralistes :
Dépistage pour qui ? traitements ?

- Glucides, fibres, protéines et calories revisités.
Application aux pâtes diététiques

- Les tremblements : examen neurologique de
débrouillage du généraliste

- Nouveautés dans la prise en charge du cancer de
l'adénome de prostate : robotisation de la chirurgie,
curiethérapie en grains, qui traiter et comment.

- L'ostéopathie : pour qui ? quand ? comment ?

- Suivi de grossesse en médecine générale : nouvelles
recommandations, ce qui pose problème

- Actualités en hématologie

- Nouveautés dans la chirurgie du rachis

- Ce grand inconnu : le tronc cérébral

- Tumeurs cutanées bénignes et malignes, rappel
iconographique : revue de détails...

F.MC - UNIVERSITE : Département de FMC

Renseignements :

Professeur **J-P. ESCHARD** - tél. 03.26.78.43.73

F.MC - UNIVERSITE : Société médicale de REIMS

Renseignements :

Dr **J-P. MELIN** - tél. 03.26.78.76.42

Vendredi 7 et Samedi 8 décembre 2007 :

Journées annuelles de FMC de la Faculté de Médecine
de Reims. (9^{ème} journée GERBERT) :

Vendredi 7 décembre 2007 à 20 h 30 :

Conférence par Rony BRAUMAN, Ancien Président de
Médecins sans frontières "S'engager dans l'humanitaire :
perspectives et limites"

Samedi 8 décembre 2007 de 8 h 30 à 13 h :

Matinée portes ouvertes au CHU de Reims

Société Rémoise d'Homéopathie

Renseignements :

Docteur **A. DEMONCEAUX**

tél. 03.26.06.15.16

antoine.demonceaux@wanadoo.fr

27.09.07 : Présentation de l'EPP et observation de
pédiatrie

18.10.07 : Place de l'homéopathie dans les troubles
mineurs du comportement de l'enfant de
0 à 6 ans

- 22.11.07** : Actualisation des connaissances médicales et place de l'homéopathie dans les maladies infectieuses infantiles
- 20.12.07** : Obésité de l'enfant : dépistage, prise en charge et place de l'homéopathie
- 24.01.08** : Etat actuel de la recherche en homéopathie
- 28.02.08** : Les infections ORL chroniques de l'enfant : place de Silicea
- 27.03.08** : Actualités sur le traitement hormonal substitutif et place de l'homéopathie dans la prévention de l'ostéoporose
- 24.04.08** : Actualisation des connaissances médicales et place de l'homéopathie en cardiologie
- 22.05.08** : Actualisation des connaissances médicales et place de l'homéopathie dans le traitement de l'eczéma
- 05.07 ou 06.07** : Assemblée Générale

HAUTE-MARNE

CHAUMONT

Formation médicale continue de Chaumont

Renseignements :

Docteur Frédéric ROCA

tél : 03.25.03.67.74

- 25.09.07** : Rachis, développement psychomoteur de l'enfant
- 10.07** : Orthèses
- 11.07** : Dénutrition de la personne âgée
- 12.07** : La Grossesse
- 08.01.08** : IRM et scanner
- 05.02.08** : Asthme chez les enfants
- 11.03.08** : Ophtalmologie
- 01.04.08** : Vésicule
- 13.05.08** : Parkinson, migraine, épilepsie
- 10.06.08** : Coagulation dyslipémie

FMC ORGANISEES PAR LES ASSOCIATIONS ET FEDERATIONS DE MEDECINS SPECIALISTES

Ne figurent ici que les formations médicales continues qui nous ont été communiquées.

ARDENNES

CHARLEVILLE-MEZIERES

Association de F.M.C du Centre Hospitalier Manchester

Renseignements :

Docteur J.-C. REVEIL

tél. 03.24.58.71.17

- 04.10.07** : EPU multidisciplinaire
- 12.11.07** : Conseil d'Administration et Assemblée Générale
- 15.11.07** : Endocrinologie
- 17.01.08** : Echinococcose alvéolaire
- 20.03.08** : Thérapeutique médicamenteuse, pharmacologie, pharmacovigilance
- 22.05.08** : La Borréliose de Lyme

MARNE

REIMS

Association des femmes gynécologues de Champagne (AFGC)

Président : Dr Anne MASSE-CHARBONNEL

23, Boulevard de la Paix - 51100 REIMS

tél. 03.26.88.22.34

- 29.11.07** : Burn out chez les Médecins
- 13.12.07** : Surveillance post cancer gynécologique
- 17.01.08** : Place du scanner et de l'IRM en gynécologie
- 28.02.08** : Troubles hépatiques et hormones
- 03.08** : Lecture mammographie
- 03.04.08** : Assemblée Générale
- 24.04.08** : Interprétation du spermogramme
- 14.05.08** : Maladies neurologiques chez la femme pendant et en dehors de la grossesse
- 19.06.08** : Pharmacovigilance

Institut de Médecine du Travail

Président : Professeur F. DESCHAMPS

Faculté de Médecine de Reims

51 rue Cognacq Jay - 51100 REIMS

tél. 03.26.78.89.33

- 12.10.07** : Journée régionale : Observations remarquables de la consultation de Pathologie Professionnelle et Environnementale du C.H.U de Reims
- 07.03.08** : Relation entre santé et sécurité routière. La conduite professionnelle
- 21.03.08** : Lombosciatalgies en milieu professionnel
- 25.04.08** : Identification et gestion de la souffrance au travail
- 30.05.08** : Gestes d'urgence et secourisme. Utilisation du défibrillateur
- 06.06.08** : La gestion des tensions et des conflits